



SAMEDI 6 FÉVRIER 1993

No 35273 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie et Croatie

Combats sporadiques

Alors que leurs dirigeants s'apprêtent à reprendre les négociations ce week-end à New York (sur notre photo Keystone, Radovan Karadzic), les belligérants de Bosnie se sont affrontés hier dans plusieurs régions de l'ex-république yougoslave. En Croatie, une accalmie a par contre été enregistrée après les combats de ces quinze derniers jours.



Page 4

Politique
du Conseil fédéral

Les divergences viendront

«Les représentants des quatre partis gouvernementaux approuvent la politique du Conseil fédéral. Un optimisme réjouissant, à trois semaines de la session de printemps des Chambres, consacrée à l'Europe, à la revitalisation économique et aux finances fédérales. Les divergences viendront bien assez tôt.

Page 6

Pontarlier,
septembre 1991

Un meurtre déguisé

Dans l'après-midi du dimanche 22 septembre 91, un promeneur suisse retrouvait le corps sans vie de J.-C. M., 35 ans, enfoui sous des blocs de pierre tombés de la voûte d'une galerie du fort Larmont supérieur (Cantina), près de Pontarlier. En fait d'accident, il s'agissait d'un meurtre!

Page 23

Le Ministère public poursuit l'enquête sur les attentats de Berne et Courtelary

Le spectre du FLJ

Les attentats à l'explosif de Berne et Courtelary, le 7 janvier dernier, s'inscrivent dans une stratégie visant à reconstituer le Front de libération du Jura (FLJ), actif dans les années 60. Le Ministère public de la Confédération, chargé de l'enquête, a indiqué hier avoir recueilli les aveux des deux personnes détenues dans cette affaire, notamment à propos d'autres attentats prévus. La police fédérale a d'ailleurs découvert, en territoire jurassien, 22 kilos d'explosifs et une quarantaine de détonateurs.

Le chef de la police fédérale, Urs von Daeniken, a donné quel-

ques précisions sur les événements du 7 janvier. Le jeune autonomiste Christophe Bader a été victime de l'explosion prématurée de la bombe qu'il transportait dans sa voiture et qu'il

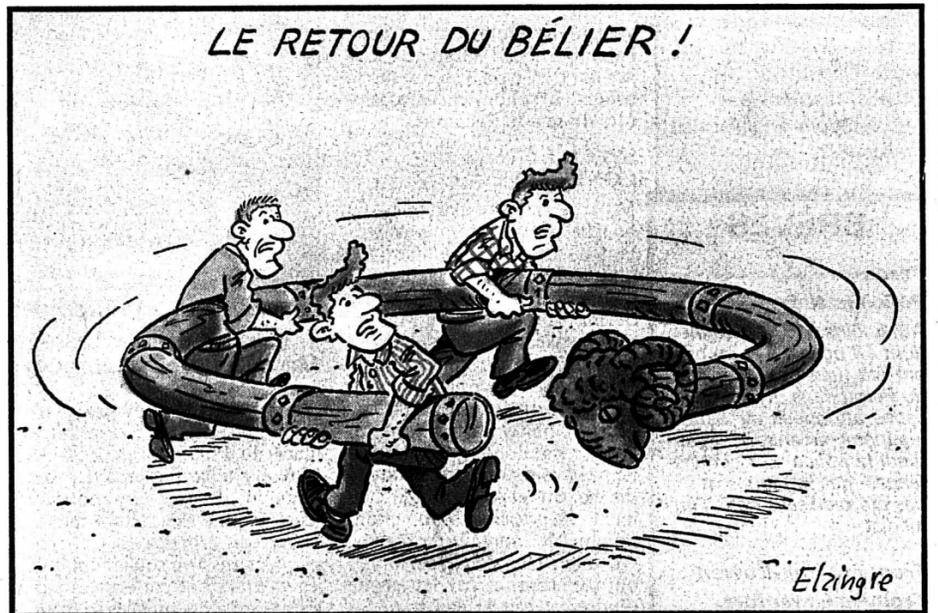
Berne
François NUSSBAUM

destinait à l'Hôtel-de-Ville de Berne. L'attentat était prévu un jour plus tôt, mais il ne s'était pas réveillé.

GUILLAUME TELL VISÉ

L'attentat, le même jour, contre le domicile du député antiséparatiste Guillaume-Albert Houriet, à Courtelary, devait être suivi d'un deuxième, le lendemain, contre le poste de police de Tavannes, si l'un des auteurs était arrêté au cours des deux premières opérations. Du fait de la mort tragique de Christophe Bader, le dernier projet a été abandonné.

Selon la police fédérale, d'autres attentats étaient en prépara-



tion contre la caserne de Bure, des dépôts de munitions à Delémont et Glovelier, plusieurs stands de tir un peu partout en Suisse, et contre la statue de Guillaume Tell à Aldorf (Uri). En fait, affirment les enquêteurs, il s'agissait de reconstituer le Front de libération du Jura (FLJ), organisation liée à une série d'attentats au début des années 60.

LETTRÉ SIGNÉE

La police fédérale en veut pour preuve la découverte d'une lettre, signée FLJ, qui devait revendiquer les attentats du 7 janvier. Les perquisitions effectuées jusqu'ici ont également permis de trouver 21,8 kilos d'explosif

(plastex et gélatine C), ainsi que 40 détonateurs électriques. Ce matériel était disséminé dans diverses caches près de Montfalcon, des Breuleux et de Saint-Brais.

L'explosif découvert est du même type que celui utilisé à Berne et Courtelary. Il n'est pas de nature militaire mais civile, vieux de dix ans et d'origine inconnue pour l'instant. Dans les caches, l'explosif était bien séparé des détonateurs, mais toute manipulation maladroite aurait pu entraîner de gros dégâts.

FORTS SOUPÇONS

Trois personnes ont été arrêtées depuis le 7 janvier, deux à Saint-Brais (dont une a été relâchée) et une à La Chaux-de-Fonds. Tous

sont membres du groupe Bélier. Les deux autonomistes encore détenus sont considérés, avec Christophe Bader, comme co-auteurs des attentats de Berne et Courtelary. Au stade juridique actuel, ils sont «fortement soupçonnés» de détention d'explosifs à des fins criminelles, de mise en danger de la vie d'autrui et de dommages à la propriété.

L'enquête de police judiciaire se poursuit, pour découvrir d'éventuels autres indices ou autres complicités. Dès que l'établissement des faits sera achevé, le dossier sera transmis à un juge d'instruction pour la préparation de l'accusation. Les deux détenus resteront dans une prison bernoise pour les besoins de l'enquête. F.N.

«Tirailé»

Le groupe Bélier entend soutenir ses deux membres incarcérés jusqu'à ce que leur participation aux deux attentats soit clairement établie. Le chef du groupe séparatiste, Daniel Pape, a déclaré hier à l'ATS qu'il savait qu'un nouveau Front de libération jurassien était en voie de constitution.

«J'étais en partie au courant qu'une cellule se préparait», a dit M. Pape. Pourtant, il a affirmé ne pas être d'accord avec cet état de fait et ne pas accepter que «cela se produise, que cela se reproduise». Pour Daniel Pape, il ne faut pas confondre les actions du Bélier avec celles de ses membres. Les attentats n'ont pas été faits «au nom du Bélier». (ats)

Hockey sur glace - La Suisse s'incline face à la Finlande

Un réveil tardif



Honegger - Laurila

Défaits 2-4, les Helvètes ont eu de la peine à entrer dans le match hier soir à Zoug. (AP)

● Lire en page 12

OPINION

L'enfer

La Suisse gelotte! Une conjoncture mondiale extrêmement fraîche a fini par gripper son économie et, du coup, les Helvètes s'enrhument. Les accès de toux du secteur industriel frigorifié avaient certes été prévus. A défaut de pouvoir les empêcher, le Conseil fédéral avait patiemment tricoté un accord économique européen qui aurait pu s'avérer très utile dans les frimas actuels.

Mais, pour s'être souverainement refusé ce secours, les Suisses se voient aujourd'hui contraints d'œuvrer dans la dentelle. D'une part, ils vont devoir négocier entre eux, difficilement, une revitalisation économique nationale; d'autre part, ils ne pourront pas éviter de tisser de nouveaux liens, bilatéraux à défaut de mieux, avec la CE.

Apparemment distincts, ces ravaudages sont en réalité destinés à la même couverture. Mais, même si elle est réussie, celle-ci risque d'être terriblement ajournée.

Sur le plan national en premier lieu, le programme de revitalisation n'ira pas sans lourdes pénalités pour les salariés. La qualité des produits suisses est certes toujours bonne, mais nos voisins - et les Asiatiques donc! - ont appris à faire aussi bien que nous. A défaut donc d'être certainement meilleurs que leurs concurrents, les entrepreneurs suisses devront être moins chers. Et ce sont les salariés qui, en première ligne, en feront les frais.

Déjà les anciennes mailles des conventions collectives filent les unes après les autres. Dans ce contexte, la pression sur les salaires ne va pas s'atténuer, loin de là. Il est probable que c'est précisément cela que Christoph Blocher espérait lorsqu'il prônait de fossayer l'EEE... pour éviter une pression sur les salaires.

Sur le plan international, en second lieu, la Suisse ne pourra pas s'abriter sous une couverture beaucoup plus étoffée. Les négociations bilatérales qui ont été ouvertes hier entre la Suisse et la CE seront ardues. L'Espagne et le Portugal exigent notamment des concessions sur le plan de la libre circulation des personnes et des produits agricoles modifiés avant de lâcher quoi que ce soit sur le problème du trafic aérien et routier!

Au bilan donc, les Suisses se verront imposer tout ce qu'ils redoutaient pour n'obtenir que la moitié de ce qu'ils pouvaient espérer avec l'EEE.

Deux mois exactement après le 6 décembre, les Suisses sont d'ores et déjà fixés sur les conséquences de leur décision. Christoph Blocher leur a présenté l'EEE comme un montage économique infernal. Il a malheureusement oublié de préciser que lorsqu'il gèle partout ailleurs, il n'y a guère qu'en enfer qu'il fasse chaud.

Benoît COUCHEPIN

Le parfum des épines

OUVERT SUR...
la BD, page 32

Eruption du Mayon aux Philippines: nombre élevé de victimes

La pauvreté en cause

Une nature violente et imprévisible mais aussi la pauvreté expliquent pourquoi plusieurs dizaines de Philippins ont payé cette semaine de leur vie le réveil du Mayon.

L'éruption mardi de la montagne, après un répit de neuf ans, fait suite à une longue série de tremblements de terre, inondations, sécheresses, éruptions volcaniques qui ont frappé l'archipel des Philippines. Ces îles sont en effet placées sur la route des typhons et sur la ceinture du feu du Pacifique.

SPÉCIALISTES CONTROVERSÉS

Mais la tragédie naturelle débouche sur une polémique mettant en cause les hommes. Le gouverneur Romeo Salalima et des habitants de la province d'Albay, où est situé le Mayon, ont menacé de poursuivre les services gouvernementaux de volcanologie pour négligence.

Ils accusent les spécialistes de l'Institut philippin de volcanologie et sismologie (Phivolcs) de ne pas avoir su prévoir l'activité du volcan et d'être indirectement responsables du grand nombre de morts et de blessés. Au total, plus de 80 personnes ont été surprises par les jets de cendres et gaz brûlants sur les pentes du volcan.



Le Mayon aux Philippines

La pauvreté dans les basses terres a forcé les victimes à cultiver les endroits sensibles du Mayon en dépit des risques mortels.

Les volcanologues se défendent en affirmant qu'à la différence du Pinatubo en 1991, le Mayon n'a pas fait précéder son éruption de signes annonciateurs comme des tremblements de terre et grondements. Ils répliquent aussi en soulignant que les victimes ont été brûlées par les scories alors qu'elles se trouvaient pratiquement toutes dans

une zone de danger permanent d'un rayon de six kilomètres, délimitée il y a trois ans.

CULTIVER MALGRÉ LES RISQUES

Mais, ajoute le journal «Manila Times», «la pauvreté dans les basses terres ont forcé (les victimes) à cultiver les endroits sensibles du Mayon en dépit des risques mortels». Un sol fertilisé par les cendres volcaniques et l'habitude de vivre à côté de la montagne expliquent le reste. «Les gens sont habitués aux éruptions. Ils reviennent quand le volcan se calme», a expliqué le chef du village de Matanag, Bienvenido Belga, où l'on compte seize morts et disparus. (ats, afp)

6.2.1819 - Ouverture d'un comptoir de la Compagnie des Indes orientales à Singapour.
6.2.1899 - Traité de Paris ratifié: l'Espagne cède aux Etats-Unis, Cuba, Porto-Rico, Guam et les Philippines contre 20 millions de dollars.
6.2.1902 - Accord franco-éthiopien pour la construction d'un chemin de fer Djibouti - Addis-Abeba, suscitant les protestations anglaises et italiennes.

BRÈVES

Pérou

Policiers tués

Au moins 19 personnes, dont 18 policiers et un civil, ont été tués jeudi au nord du Pérou dans deux embuscades attribuées au Sentier lumineux, a annoncé vendredi la police. Les circonstances des attaques n'ont pas été précisées dans l'immediat.

Frontière Irak-Koweït

Troupes en renfort

Le Conseil de sécurité de l'ONU a officiellement autorisé hier le renforcement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK) avec l'envoi d'environ mille soldats armés pour surveiller la frontière entre les deux pays.

Bill Clinton

Première victoire

Bill Clinton a célébré hier sa première victoire depuis son arrivée à la Maison-Blanche il y a deux semaines, en signant une loi donnant à la moitié des salariés américains le droit de prendre jusqu'à 12 semaines de congé non rémunérées par an en cas de naissance d'un enfant ou de maladie d'un proche.

Bande de Gaza

Palestiniens tués

Quatre Palestiniens ont été tués hier et quinze blessés, dont un grièvement, par les tirs de soldats israéliens dans la bande occupée de Gaza. Trois d'entre eux, recherchés par l'armée, ont été abattus et un autre grièvement blessé lorsque des soldats ont ouvert le feu en direction de la voiture à bord de laquelle ils circulaient à l'entrée du camp de réfugiés de Nusseirat.

Femmes en Afrique du Sud

Le gouvernement veut agir

Le gouvernement sud-africain a présenté hier des projets de loi mettant fin à la plupart des discriminations contre les femmes, mais n'autorisant cependant pas l'avortement libre. Ces projets de loi prévoient de supprimer l'actuelle législation qui permet notamment de licencier une femme si elle se marie ou si elle tombe enceinte. Ils prévoient d'abolir le concept de pouvoir marital (qui autorise le mari à administrer les biens de sa femme et à conclure des contrats en son nom), de punir le harcèlement sexuel et d'autoriser la boxe et la lutte féminines.

Angola

Combats

Les combats se poursuivent dans plusieurs provinces de l'Angola, notamment à Huambo, bastion de UNITA, où 30 rebelles ont été tués dans une offensive des forces gouvernementales, ont rapporté hier les médias d'Etat.

La radio nationale a signalé des affrontements dans six provinces et l'élimination d'une compagnie de l'UNITA à Huambo, capitale des hauts plateaux. Elle a précisé que de nombreux rebelles avaient fui en laissant un stock d'armes. Le gouvernement a déclaré que ses troupes avaient résisté aux attaques de l'UNITA à Caïmbambo et Chongoroi, dans la province de Benguela, après de violents combats.

Par ailleurs, l'UNITA a annoncé la prochaine libération d'une vingtaine d'otages, dont 17 travaillaient pour Fina, filiale angolaise de Petrofina. (ats, reuter, afp)

Somalie

Tension anti-américaine

Pour la première fois depuis leur arrivée à Mogadiscio, les troupes américaines ont été hier la cible de pierres lancées par de jeunes Somaliens à la suite de la mort d'un des leurs. Malgré ces incidents, une lente reprise du commerce s'amorce dans les zones sous contrôle de la force multinationale.

On ne sait pas qui l'a tué. Nous sommes allés simplement ramasser le corps», ont affirmé plusieurs militaires américains à propos du jeune homme tué. Ces militaires ne cachaient pas leur nervosité face à l'agression dont ils étaient l'objet, qui n'a fait aucune victime. (ats, afp, reuter)

Bilan sur les affrontements politiques en Afrique du Sud

La violence diminue à Soweto

Un policier a été tué hier à Soweto dans une attaque attribuée aux extrémistes noirs. Cet incident intervient après une trêve d'un mois sans aucun meurtre politique dans la plus grande cité noire d'Afrique du Sud.

Selon la police, l'attentat dans lequel un policier noir a trouvé la mort hier est l'œuvre de l'Armée de libération du peuple azanien (APLA), qui a revendiqué le meurtre de plusieurs Blancs dans la région du Cap à la fin de l'an dernier. L'APLA est la branche armée, basée en Tanzanie, du Congrès panafricain (PAC), qui a démenti tout contrôle sur ce groupe mais s'est aussi refusé à condamner ses ac-

tivités. La Commission des droits de l'homme déclare dans son rapport mensuel que, pour la première fois depuis plus de deux ans et demi, il n'y a eu aucun crime politique durant le mois de janvier à Soweto.

Cette trêve est un encouragement pour l'organisation, car au cours de l'année 1992, on a enregistré une moyenne de 36 morts par mois. Si la violence a baissé à Soweto, elle a toutefois fait un bond dans la province du Natal, indique le rapport.

DANS LE NATAL

La Commission précise que la moyenne nationale est désormais de 175 morts par mois contre 292 au cours de l'an dernier. Les violences sont désor-

mais concentrées dans le Natal, avec 60% des meurtres politiques. «Les forces de sécurité sont responsables de cinq morts, et de 35 blessés en janvier, un chiffre faible en comparaison des moyennes mensuelles de l'an dernier qui s'établissaient à 13 morts à 144 blessés», ajoute la Commission.

Plus de 7700 personnes ont été tuées dans les violences politiques depuis le début du démantèlement de l'apartheid en 1990 par Frederik de Klerk. La plupart des affrontements ont mis aux prises des partisans de l'ANC de Nelson Mandela et ceux du parti Inkatha du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi. (ats, reuter)

Israël autorise des Palestiniens à rentrer

Une liste pour le CICR

L'Etat hébreu a donné hier à la Croix-Rouge internationale une liste de 101 bannis palestiniens qui seront autorisés à rentrer en Israël après sept semaines d'exil au Liban. Au Liban-sud, cette proposition annoncée par le ministère israélien de la Défense a été immédiatement rejetée par les quelque 400 expulsés.

«799 est notre position», ont scandé les bannis en référence à la résolution 799 du Conseil de sécurité de l'ONU qui réclame leur rapatriement.

«Nous refuserons même de recevoir la liste des noms des mains de la Croix-Rouge ou d'une autre partie», a précisé le Dr Abdel-Aziz Rantisi, porte-parole des Palestiniens. Ces derniers se sont engagés après les

prières de midi à «jurer devant Dieu de refuser de rentrer à moins que chacun d'entre nous rentre».

Si les bannis inscrits sur la liste présentée par Israël acceptent de revenir, ils seront dirigés vers des prisons ou des centres de détention où ils seront soumis à des interrogatoires, a précisé le porte-parole du ministère israélien de la Défense Oded Ben-Ami. Les pays arabes et les dirigeants palestiniens ont déjà rejeté la proposition israélienne et ont demandé au Conseil de sécurité d'ordonner le rapatriement de tous les Palestiniens. Ils ont également menacé de boycotter les négociations de paix au Proche-Orient tant que les bannis ne seront pas tous rentrés.(ap)

Zaïre

Mobutu limoge

Le président zaïrois Mobutu Sese Seko a démis de ses fonctions hier le premier ministre réformateur Etienne Tshisekedi, qu'il accuse d'être responsable des émeutes qui ont fait au moins 80 morts dans le pays.

Le président zaïrois a déclaré qu'il demanderait au Parlement transitoire, le Haut-Conseil de la république (HCR), de proposer un nouveau premier ministre. Etienne Tshisekedi n'étant pas parvenu à former un nouveau gouvernement d'unité nationale.

Face à l'incapacité de M. Tshisekedi de former le gouvernement d'union nationale, je demande au Haut-Conseil de la république (...) de me présenter très rapidement une personnalité qui sera chargée de former un gouvernement de salut public», a déclaré Mobutu Sese Seko lors d'une allocution télévisée.

A l'occasion d'une conférence de presse donnée de son fief de Gbadolite, dans le nord du Zaïre, le président Mobutu a clairement fait comprendre qu'il n'accepterait pas que le HCR, dominé par l'opposition, lui soumette à nouveau le nom d'Etienne Tshisekedi. «Je demande qu'on me propose un autre nom. A cause de lui, mes militaires se sont tirés dessus», a-t-il déclaré.

Coiffé de sa toque léopard, le maréchal Mobutu a accusé l'opposition, et notamment l'ancien premier ministre, de «mensonge, d'intoxication et de manipulation». Il a ajouté qu'Etienne Tshisekedi devrait répondre dans le cadre d'une enquête sur les émeutes qui se sont déroulées la semaine dernière. Les militaires indisciplinés seront révoqués et punis et l'armée sera réorganisée, a poursuivi le président zaïrois.

Interrogé sur sa réaction dans le cas où le HCR refuserait de lui présenter un nouveau premier ministre, le maréchal Mobutu s'est borné à déclarer «je prendrai mes dispositions».

Par ailleurs, la plupart des commerçants de la ville ont décidé d'attendre lundi pour rouvrir ou non leurs magasins. Certains ouvrent discrètement leurs portes permettant ainsi aux Européens de reconstituer des réserves en prévision de nouvelles émeutes.

Cette hypothèse est prise au sérieux par différentes missions diplomatiques dont certaines, à l'instar de la Belgique, ont conseillé à leurs ressortissants de quitter la ville. L'ambassadeur de Belgique, Jean Coene, n'a pas caché le risque de «somalisation» qu'encourt le pays. (ats, afp, reuter)

Le septième art est en deuil

Mankiewicz n'est plus

Le réalisateur et scénariste américain Joseph Mankiewicz, qui dirigea «La comtesse aux pieds nus», «Eve» ou encore «Soudain l'été dernier», est mort hier à l'âge de 83 ans.

Il est décédé d'une défaillance cardiaque à son domicile de Bedford (Etat de New York), a annoncé son neveu et

agent de relations publiques Frank Mankiewicz. La carrière au cinéma de Joseph Mankiewicz débute à la fin du muet, culmine à l'apogée des grands studios d'Hollywood, avec notamment la superproduction controversée «Cléopâtre», et se termine avec le grand succès commercial du «Limier» en 1972. (ap)

Nuit blanche et froide

Deux skieurs ont passé une partie de la nuit de jeudi à vendredi bloqués sur un télésiège à Queensbury (Etat de New York), par moins onze degrés.



Ils ont été hospitalisés pour engelures mais se trouvent dans un

état satisfaisant. Le télésiège qu'ont pris jeudi en fin d'après-midi Stephen Mullen, 22 ans et Timothy Breault, 28 ans, au West Mountain Ski Center s'est brusquement arrêté. Les employés du télésiège l'avaient fait arrêter pour la nuit, sans se rendre compte qu'il transportait encore deux passagers, suspendus dans le vide à 35m de hauteur... (ap)

DIVERS

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES

CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
038 53 42 57 - 077 37 15 76

MOUSTIQUAIRES - LAMES VERTICALES
VOLETS BOIS ET ALUMINIUM
STORES À LAMELLES - ROULEAUX
STORES POUR TERRASSES
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Location 450-574

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod 038/42 30 09

BON valable en 1993

En panne de bijoux? **20%** sur achats ou réparations

ATELIER DE BIJOUTERIE
Denis Doman
Chasseral 4, 039/28 14 73
La Chaux-de-Fonds

PROTOTYPE - CRÉATION - CHAINES

SPECTACLES - LOISIRS

Patinoire des Mélèzes
Samedi 6 février 1993
à 20 h 15

La Chaux-de-Fonds
reçoit **Yverdon**

Les cannes sont offertes par:
Theben S.A., Cerniel-Antoine 17, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:
VAC René Junod SA
Léopold-Robert 115, La Chaux-de-Fonds
SBS, Léopold-Robert 18, 2300 La Chaux-de-Fonds
Renaud Bieri, entreprise de construction,
Daniel-JeanRichard 41, 2300 La Chaux-de-Fonds
Magasins Populaires, Pré-Neuf,
1400 Yverdon-les-Bains

Points de vente: Kiosque Pod 2000 - P.-A. Lager
Bar Le Rallye

Carte de membre du Puck-Club:
No 18 gagne un bon de Fr. 30.- au Restaurant de la Paix
No 173 un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

Avec le soutien de **L'Impartial**



DIVERS

L'Impartial

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Norm: Prénom: Rue: NP/Localité: Signature:

**100% d'information
50% d'économie**

Je m'abonne

3 mois à Fr. 64.-
 6 mois à Fr. 122.-
 12 mois à Fr. 230.-

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS

Recrutement volontaire

Les citoyens des classes 1970 et 1971, intéressés par l'accomplissement d'un service actif, sont invités à se présenter **le vendredi 19 février à 20 heures** à la caserne des sapeurs-pompiers, Rocher 1, afin de participer au recrutement.

Les candidats se muniront:

- citoyens suisses: du livret de service militaire;
- citoyens étrangers (permis B et C): d'un certificat médical (la formule officielle doit être demandée au bureau du service du feu, Rocher 1).

Etat-major
132-12406

GASTRONOMIE

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 7 février 1993
LANGUE DE BŒUF
Réservez, s.v.p.: 039/61 13 77
132-500047

SPECTACLES - LOISIRS

LE STRAPONTIN
Avenue Léopold-Robert 32a
La Chaux-de-Fonds
Samedi soir 6 février
Danse avec l'accordéoniste Gérald
132-506742

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Mercredi 17 février à 20 h 30
UNIQUE GALA
Directement de Rio de Janeiro... au Carnaval de La Chaux-de-Fonds

BRASILIANA
Le célèbre show de l'Amérique du Sud avec 25 danseuses et danseurs, chanteurs et musiciens.
Un événement extraordinaire!
Location: Tabatière du Théâtre,
039/23 94 44. Caisse d'entrée à partir de 19 h 30.
3-169

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Marché d'occasions

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert **du lundi, 8 février, au samedi, 20 février, dans le hall central**

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres **prix super-avantageux FUST**

CHOISIR - PAYER - EMPORTER
Arrivez votre porte-bagages!
Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST JUMBO
La Chaux-de-Fonds • Tel. (039) 26 68 65

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

BAR LE MANHATTAN
«Chez Daniel»
Samedi 13 février
TOURNOI DE BABY-FOOT
avec tirage au sort des équipes.
Inscription: Fr. 15.- par personne (à régler au bar).
1er prix: 1 week-end pour 2 personnes à Paris!
Collège 14 - La Chaux-de-Fonds
039/28 66 00 470-101911

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche **une sommelière**
Ecrire sous chiffres R 132-735163 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

URGENT! Recherche jeune femme parlant le français, possédant un véhicule, pour s'occuper de 2 petits enfants en bas âge. Environ 2 heures le matin et 4 heures le soir. Bien rémunérée. 039/28 93 42 (laisser message sur répondeur)
132-508369

FINANCE

Xprocrédit

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Lieu d'origine Nationalité

Rue No

NP/Domicile A cette adresse depuis

No de tél.

Adresse précédente

Profession

Employeur (aucune demande de renseignements)

Depuis quand

Salaire mensuel Fr.

Revenus accessoires par mois Fr. (par ex. épouse)

Date Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

Ex-Yougoslavie: à la veille de la reprise des négociations à New York

Combats sporadiques

Alors que leurs dirigeants s'apprentent à reprendre les négociations ce week-end à New York, les belligérants de Bosnie se sont affrontés hier dans plusieurs régions de l'ex-république yougoslave. En Croatie, une accalmie a par contre été enregistrée après les combats de ces quinze derniers jours.

Les tireurs isolés ont obligé les habitants de Sarajevo à marcher à couvert dans les rues glacées de la capitale bosniaque. Les canons ont tiré quelques coups, apparemment au hasard, sur le quartier de Hrasno. Selon la



Deux enfants à Sarajevo

La capitale bosniaque a connu une relative accalmie hier.

(EPA/Keystone)

presse locale, les forces du gouvernement, majoritairement musulmanes, ont tenté de percer les lignes de défense serbes près de Zvornik, dans l'est de la Bosnie, où l'on a assisté à de violents duels d'artillerie et à plusieurs attaques d'infanterie.

On a aussi fait état de combats avec des chars et des canons de gros calibre à Bratunac, dans la même région, sur les rives de la Drina, qui délimite la frontière avec la Serbie. Musulmans, Croates et Serbes se sont en outre affrontés à Tuzla, Brcko, Tesanj et Vogosca.

Radio Sarajevo a déclaré que les négociations de paix, transférées à New York après l'échec de la conférence de Genève, n'offraient pour l'instant que peu d'espoir aux 380.000 habitants

de la capitale bosniaque assiégés par des Serbes depuis près d'un an. «Jusqu'ici, les négociations ont été infructueuses et après cinq mois de discussions, les habitants de la Bosnie-Herzégovine sont toujours victimes de la faim, du froid et des bombardements», a dit le radio.

Comme les Serbes de Bosnie, le gouvernement bosniaque a rejeté des éléments essentiels du plan de paix élaboré à Genève par les médiateurs Cyrus Vance et David Owen. Celui-ci prévoit le découpage de la Bosnie en dix provinces autonomes. Le chef de la diplomatie bosniaque Haris Silajdzic s'est à nouveau élevé à Washington contre ce projet. Haris Silajdzic demande non seulement aux Etats-Unis de rejeter le plan Vance-Owen mais

aussi de proposer à l'ONU de lever l'embargo sur les armes, pour que son gouvernement puisse se défendre à armes égales contre les Serbes. Il souhaite aussi que l'US Air Force bombarde les positions serbes. De son côté, le président américain Bill Clinton a estimé hier à Washington que le règlement proposé en Bosnie par l'ONU et la CE risquait de comporter de «sérieux désavantages» pour les musulmans si rien ne garantit son application.

En Croatie, les combats se sont apaisés vendredi. Les Serbes de Krajina ont affirmé avoir stoppé l'offensive lancée il y a deux semaines par l'armée croate contre cette région contrôlée par les Serbes depuis 1991. (ats)

Relations Suisse-CE

Ni oui, ni non

La Communauté européenne n'a pas encore de «philosophie» sur la manière dont elle répondra aux propositions de la Suisse. Mais elle est disposée à travailler en commun sur les problèmes les plus urgents, a estimé hier à Bruxelles l'ambassadeur Bénédicte de Tscherner, à l'issue de la réunion du comité mixte Suisse-CE.

La Suisse a présenté à ses interlocuteurs communautaires les idées du Conseil fédéral sur l'avenir des relations bilatérales, ainsi que les domaines dans lesquels Berne souhaite regagner une partie des avantages perdus depuis le retrait de l'EEE.

Selon l'ambassadeur, la voie des accords bilatéraux et ponctuels sera certes difficile. «Mais ni la Suisse, ni la CE ne se contenteraient de ne rien faire». Il reste notamment à voir quels liens les Douze voudront établir entre un dossier et un autre.

Lors de la discussion, la Commission, qui s'exprimait pour les Douze, est revenue à la charge contre l'interdiction qui frappe les bouteilles en pvc en Suisse. Rappelons que Bruxelles a admis le point de vue des producteurs français d'eau minérale et considère la mesure comme discriminatoire.

Sur ce sujet, la Suisse est «prête à coopérer» à la recherche d'une solution, a indiqué l'ambassadeur. L'industrie est en train de mettre au point de nouvelles formes de recyclage qui pourraient permettre, à terme, la levée de l'interdiction, a-t-il ajouté.

Le résultat le plus tangible de la rencontre est l'institution d'un groupe d'experts chargés d'étudier sans tarder les questions des règles d'origine et des produits agricoles transformés, problèmes qui sont prioritaires pour l'économie suisse après le 6 décembre.

Dans l'EEE, en effet, les règles d'origine seront plus souples que celles de l'accord de libre-échange Suisse-CE. Il s'agit d'éliminer les incompatibilités et les obstacles qui en résultent. Le plus simple serait de reprendre les éléments essentiels de l'EEE en la matière, estiment les diplomates suisses.

Pour les transports, où la CE est disposée à entamer les pourparlers exploratoires, une réunion au niveau des experts a été fixée prochainement. Le comité mixte Suisse-CE dans le domaine de la recherche se réunira pour sa part le 3 mars. Enfin, le sujet des produits agricoles «de cohésion», pour lesquels l'Espagne recherche des concessions tarifaires, n'a pas été abordé hier. (ats)

BRÈVES

François Léotard Non-lieu judiciaire

La Chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rendu hier un non-lieu en faveur de François Léotard et de tous les autres inculpés de l'affaire immobilière de Port-Fréjus, a déclaré l'avocat Jean-Marc Varaut. Mais elle l'a nuancé de critiques et n'a pas fermé le dossier. L'ancien ministre et président d'honneur du Parti républicain était inculpé d'ingérence, de trafic d'influence et de corruption.

Chaban-Delmas Hospitalisé à Paris

Le député-maire (RPR) de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, a été hospitalisé en début de semaine dans un hôpital parisien en raison d'une sciatique, a-t-on appris hier soir de sources sûres et concordantes. L'ancien premier ministre devrait rester hospitalisé à Paris pour y subir des examens complémentaires.

Russie au GATT L'adhésion attendra

Le directeur-général du GATT, Arthur Dunkel, a estimé hier qu'il faudrait d'intenses négociations avant que la Russie n'adhère à l'organisme international. Il a relevé que les chances de créer un système commercial mondial unique s'étaient accrues.

Sommet russo-américain Rencontre en février

Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozzyrev doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher le 25 février à Genève. Cette réunion a pour but de préparer notamment une première rencontre des présidents Boris Eltsine et Bill Clinton, a annoncé hier l'agence ITAR-TASS.

Cabinet italien La censure ne passe pas

Le gouvernement de coalition du socialiste Giuliano Amato, au pouvoir depuis le mois de juin, est sorti victorieux hier d'un vote de censure réclamé par l'opposition de gauche. Comme tout le laissait prévoir, la Chambre des députés, où la coalition dispose d'une majorité de 19 sièges, a repoussé la motion par 321 voix contre 255 et huit abstentions.

Volte-face

La Grèce a effectué un volte-face sur l'affaire de la Macédoine. Elle s'est montrée disposée à accepter un compromis sur le nom, jusqu'à présent contesté, de l'ex-république yougoslave qui borde sa frontière nord. Pendant un an, les Grecs, en proie à une fièvre nationaliste, ont affirmé que ce petit Etat devait renoncer totalement au terme de Macédoine. Selon eux, ce nom appartenait au patrimoine hellène. (ats)

Affaire Botton en France

Poivre d'Arvor inculpé!

Le journaliste vedette de la chaîne de télévision privée TF1, Patrick Poivre d'Arvor, convoqué hier par le juge d'instruction Philippe Courroye, chargé de l'affaire Botton, s'est vu notifier son inculpation pour recel d'abus de biens sociaux, a-t-on appris de source judiciaire.

Patrick Poivre d'Arvor s'est présenté chez le juge accompagné de ses avocats, Bernard Prévot et Francis Szpiner. Il a contesté les accusations qui lui ont été signifiées, apprend-on par ailleurs de source digne de foi. L'entrevue a duré moins de cinq mi-

minutes. Patrick Poivre d'Arvor déclare «n'avoir jamais eu directement ou indirectement la moindre relation commerciale avec M. Pierre Botton» et annonce qu'il s'abstiendra désormais de tout commentaire. Le journaliste, cité 22 fois dans les explications écrites de Pierre Botton à l'administration fiscale, avait déjà été entendu à titre de témoin sur les largesses dont il aurait pu bénéficier de la part de l'homme d'affaires lyonnais.

Patrick Poivre d'Arvor a obtenu hier la confiance de son employeur, TF1. (ats)

France: affaire du sang contaminé

Rebondissement

Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix n'auront pas à répondre devant la Haute-Cour de justice du délit de non-assistance à personne en danger dans l'affaire du sang contaminé.

Ainsi en ont décidé hier les cinq magistrats de la commission d'instruction de cette juridiction, chargés de juger les ministres pour des fautes commises dans l'exercice de leur fonction: les juges considèrent que les faits reprochés aux trois anciens membres du gouvernement sont prescrits. «Nous pensons que

cette décision risque de créer une inégalité de citoyens devant la loi pénale en instituant pour les seuls ministres un régime de prescription particulier, différent du droit commun», a déploré Me Bernard Bigault du Grandrut, avocat de Laurent Fabius.

A la différence de Georgina Dufoix et Edmond Hervé qui s'en étaient remis à la décision des juges, l'ancien premier ministre avait exprimé son opposition à la prescription.

Il avait auparavant contesté la prescription. (ap)

PARTI PRIS

Contrainte et forcée...

La Banque Centrale allemande a finalement accepté d'amorcer un mouvement de baisse de ses taux directeurs. La mesure tient moins à l'amplitude de la baisse qu'à son principe même. Les experts s'attendaient d'ailleurs à un nouveau report de la mesure, dans un mois, après la signature du pacte de solidarité et après vérification du freinage de la masse monétaire, en janvier.

L'institut d'émission allemand a finalement donné le signal de la baisse des taux directeurs, mais contraint et forcé. Il s'est d'abord incliné devant les pressions du gouvernement allemand qui n'avait pas hésité à le mettre en garde contre un excès de rigidité. Il s'est surtout incliné par crainte des conséquences de son obstination sur l'existence même du Système monétaire européen et sur l'Union monétaire, noyau dur de Maastricht.

Le SME est-il sauvé? Il se réduit à une poignée de devises: DM, FF, florin et franc belge, couronne danoise chahuté sur les marchés, peseta, escudo, livre irlandaise, toutes dévaluées, alors que la livre, la lire et les devises scandinaves ont quitté le système. Le franc français, attaqué depuis septembre et puissamment soutenu par la Bundesbank, va-t-il, pour autant, trouver un

répit? Les détenteurs de FF ont aujourd'hui acquis la certitude que ledit FF décrochera en avril lorsque le nouveau gouvernement de droite sera formé. L'ampleur des déficits et la nécessité d'une relance devraient conduire à une inéluctable mise en flottage de la devise française. C'est le schéma «clintonien», aujourd'hui incontournable, avec une différence, toutefois: le FF n'est ni monnaie de réserve, ni monnaie de change, comme le dollar...

Si ce scénario se vérifie, le SME n'aura connu qu'un répit et l'Union monétaire aura été un éphémère projet. L'intransigeance de la Bundesbank aura été pour beaucoup dans cette évolution, refusée par la «Fed» américaine qui a réduit ses taux dès 1992, et qui voit la reprise se profiler, et par la BNS qui, au risque d'anticiper la consolidation du franc suisse, a réduit ses taux directeurs et augmenté la masse monétaire.

Dans l'immédiat, la Bundesbank a fait un geste en direction du chancelier Kohl qui ne cesse d'appeler à une réalisation accélérée de l'Union monétaire et de François Mitterrand qui a subi, sans broncher, le carcan des taux allemands. Il n'en a pas moins donné des armes aux adversaires de l'indépendance de la Banque de France qui ne résistera pas aux idées de mars.

Pierre LAJOUX

Belgique

Etat fédéral?

Le Parlement belge a entamé hier le débat parlementaire sur les réformes constitutionnelles visant à créer un «Etat fédéral» qui donnerait une plus grande autonomie aux Wallons et aux Flamands. Le gouvernement du premier ministre Jean-Luc Dehaene (centre-gauche) propose aux députés 19 modifications constitutionnelles. Le débat, qui précédera un vote, pourrait durer plusieurs semaines. Ces changements constitutionnels – les quatrièmes proposés depuis 1970 – permettraient à la Flandre (néerlandophone) et à la Wallonie (francophone) d'élire directement leurs propres Parlements régionaux. Bruxelles (où cohabitent Flamands et Wallons) et la communauté germanophone dans l'est du pays auraient également leurs Parlements. Cette révision devrait mettre fin aux bisbilles qui divisent les régions linguistiques belges depuis plusieurs années. (ap)

Allemagne

Conflit désamorcé

Les syndicats allemands ont accepté jeudi soir, à l'issue d'un troisième round de négociations, la hausse salariale de 3 pour cent proposée par les employeurs. Cet accord concerne les 2,3 millions d'employés des services publics ouest-allemands en 1993, ont annoncé leurs représentants. Cet accord modéré pourrait donner le ton aux négociations salariales d'autres branches. L'inflation s'est élevée à 3,7 pour cent en Allemagne de l'Ouest en 1992 et a atteint jusqu'à 4,4 pour cent en janvier 1993, en raison en partie d'une hausse de la TVA. Lors d'un premier round de négociations le 7 janvier, les employeurs (Etat, Etats fédérés et communes) ont proposé une hausse de 2,25 pour cent des salaires. Le principal syndicat de la branche a alors réclamé une hausse de 5 pour cent. (ats)

Maison spécialisée en bureautique
représentant des grandes marques mondialement connues :

Canon EPSON Apple SITAG

recherche pour le secteur de l'Arc jurassien

un collaborateur de vente

qui se verra confier, après une période d'instruction, les responsabilités de relations commerciales.

Nous demandons que vous soyez :

- de langue maternelle française
- âgé de 25 à 40 ans
- ayant de l'expérience de la bureautique et de l'informatique
- de l'entregent, du dynamisme et un talent de vendeur expérimenté
- une excellente présentation

Alors, vous êtes la personne que nous recherchons.

Pour en savoir plus, téléphonez à M. René Sigrist qui se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

Adressez votre offre manuscrite, avec photo, à: **TIBO**, case postale 66, 2900 Porrentruy. Téléphone 066/66.76.76

TIBO

La Chaux-de-Fonds
Delémont
Porrentruy

BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE

14-1238

Le mot mystère

Définition: un petit meuble, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 8

E	N	N	E	R	A	G	E	N	O	R	R	E	R	E
G	E	U	S	R	E	V	E	R	I	E	M	E	R	C
P	E	R	I	R	E	T	E	S	L	M	M	I	R	R
R	V	E	T	N	G	R	I	F	F	E	A	L	E	E
T	E	V	T	I	E	O	A	D	S	M	I	G	V	R
N	L	I	O	C	L	R	R	O	E	E	A	R	I	V
E	E	R	S	S	U	A	N	P	L	V	C	O	R	U
R	U	T	R	I	G	I	G	O	A	L	H	I	P	E
R	G	E	N	E	R	I	S	R	E	C	A	L	P	O
O	I	E	R	E	E	E	O	I	U	I	T	T	D	N
T	R	V	M	E	M	P	M	O	N	M	R	O	E	A
E	R	I	A	F	F	A	M	I	N	E	E	M	L	M
N	I	V	A	R	G	U	E	A	P	N	R	A	O	E
E	T	I	V	E	G	L	T	A	R	T	I	T	R	E
B	T	T	P	E	S	E	S	E	N	E	V	E	R	B

A Achat	Etrive	Mergule	Revers
Affaire	Evité	Mérinos	Ruine
Agrume	F Fait	Merisier	S Semer
B Benêt	Famine	Metallo	Sept
Brève	G Gamin	Mouchoir	Sirène
C Cimenté	Garenne	P Pactole	Soleil
Crème	Gravir	Périr	Somme
Cuisiner	Griffe	Placer	Sottise
E Editer	I Image	Priver	T Tiers
Egard	Irrigué	R Raffler	Titre
Elève	L Litre	Rampe	Tomate
Entier	Loisir	Ravager	Torrent
Epaule	M Maire	Ravin	Trépas
Erroné	Manœuvre	Réfuté	

Votre avenir nous passionne

Pour un département Softwear CNC au bureau technique, nous recherchons un

ingénieur ETS en électronique/ option informatique

Charges du poste:

- création de logiciels destinés à des machines à commandes numériques (HOMME-MACHINE), des programmes de fonctionnement des CN et des programmes PLC de base (PC)
- test des fonctions, etc.

Connaissances requises:

- PC/MS DOS, programmation PASCAL, C
- connaissance des commandes numériques ou des commandes programmables
- allemand ou anglais, parlé, souhaité

Veillez prendre contact avec M. G. Forino pour ce poste ou faites-nous parvenir votre dossier complet qui sera traité avec la plus grande discrétion.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

DONZÉ-BAUME SA cherche pour tout de suite ou date à convenir:

- CHEF DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE

qui aurait pour mission:

- la gestion et la conduite de notre département contrôle,
- la pratique du contrôle de précision.

Nous demandons:

- une bonne expérience du contrôle,
- rigueur et méthodologie,
- fermeté de caractère et sens de la décision;

- CHEF DU DÉPARTEMENT ÉTAMPAGE

qui aurait pour mission la gestion et la conduite de notre département étampage.

Pour ces deux postes, nous offrons:

- un travail varié et à responsabilités,
- un salaire adapté aux exigences de la fonction.

Votre candidature, munie des documents usuels, est à envoyer à **DONZE-BAUME SA, boîtes de montres, rue du Curé-Beuret 6, 2724 LES BREULEUX. Tél. 039 54 13 73.**

14-8012/4x4



Qui veut faire partie de notre équipe?

Tailleur (pignons, roues)

Les premières machines dans
notre usine de Moutier produisent
déjà. Nous avons encore besoin de
spécialistes dans le domaine taillage.

Postulez par écrit auprès de **Ulrich
Fahrni** et vous participez au succès
de la reprise des activités.

**ETA SA, Fabriques d'Ebauches,
2540 Grenchen**

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-
électronique exige de s'atteler aux tâches les plus
diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous
aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-12126/4x4



Cattin Machines S.A.

Equipements pour l'industrie verrière

Afin de faire face à l'extension croissante de nos activités,
nous cherchons un

informaticien

Ingénieur ETS ou titre équivalent, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, avec bonnes connaissances de l'anglais et expérience dans l'automatisation de processus industriels et les automates programmables;

employé(e) de commerce

CFC ou titre équivalent, 25 à 35 ans, de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, avec bonnes connaissances des langues anglaise et allemande et expérience dans la facturation, les expéditions, les formalités d'exportation et les accreditifs, capable de prendre des responsabilités.

Prière d'adresser vos offres, avec documents usuels, à:
CATTIN MACHINES SA, Mme Perret
Boulevard des Eplatures 50, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 01

470-492

FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS

NATÉBER S.A.

Rue de la Paix 152 - La Chaux-de-Fonds

cherche à engager
pour date à convenir:

EMPLOYÉ(E) DE FABRICATION ayant des connaissances en informatique

- Cette personne sera chargée:
- du suivi des commandes en fabrication;
 - de la gestion des stocks;
 - du contrôle des différentes opérations;
 - de la distribution du travail dans les ateliers;
 - occasionnellement du visitage de cadrans terminés.

Pour notre atelier de galvanoplastie

UN BROSSEUR- GRENEUR qualifié

Personne habile, consciencieux(euse) et
ponctuel(le), ayant quelques années de
pratique sur le cadran.
Travail en petite équipe.

Si vous êtes consciencieux(euse) et ponctuel(le),
veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae
et prétentions de salaire à:
CADRANS NATÉBER SA
152, rue de la Paix
2306 La Chaux-de-Fonds
Sans permis s'abstenir.

132-12684

L'annonce, reflet vivant du marché

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

- Je suis désolé, Mr. Landler, je ne veux pas vous attrister. Mais que voulez-vous... Les questions font partie de notre métier. Vous êtes mariés depuis...

- Un an et demi.

- Et vous ne connaissez pas les vœux de Mrs. Landler? Elle ne vous en a pas parlé? Nous sommes tous mortels.

- Non. Ce n'était guère un sujet de

conversation.

- Vous êtes français?

- En effet. Pourquoi?

- Ma question est d'ordre administratif. Vous voyagez avec un passeport français, et votre femme avec un passeport américain. Vous songez à demander un jour la nationalité américaine?

- Peut-être. Je ne vois pas l'intérêt de cette question.

- Vous avez raison, ma remarque est personnelle. Je suppose que vous allez un jour opter pour la nationalité américaine?

- Par amour pour ma femme, peut-être. Mais je me sens bien aussi dans la peau d'un Français.

- Vous avez des fonctions bien définies dans la Compagnie?

- Je suis directeur du secteur qui s'occupe de l'étranger. L'administrateur général de la Compagnie est Mr.

Sanders...

- Sean Sanders, dit-il en consultant une feuille aide-mémoire.

- Vous connaissez son nom?

- Vous lui avez envoyé un télex...

Nous avons même cru qu'il était un parent de Mrs. Landler.

- Il est très attaché à ma femme, comme un deuxième père.

- Deuxième père. Les parents de Mrs. Landler seront prévenus par lui?

- Ils sont décédés depuis environ dix ans.

- Tous les deux?

- Oui. Un accident.

- Comme c'est triste, dit-il. Avez-vous des enfants, Mr. Landler? Ou madame en a-t-elle d'un premier mariage? Si j'ai bien saisi les quelques notes que nous possédons, vous êtes le deuxième mari.

- Non, le troisième.

J'étais le numéro trois sorti d'un jeu de loto.

- Logiquement vous devriez être l'héritier de votre femme.

- Il n'y a pas de logique dans ce genre de dispositions. J'ai refusé la moindre allusion à ce sujet. J'aime ma femme, et j'ai mon travail. A trente-six ans, on n'a pas besoin de plus...

- Je suis heureux de rencontrer un homme aussi désintéressé, dit-il. Dans mon rapport, aucune réponse de Mr. Sanders est mentionnée...

- Il n'a pas encore donné signe de vie.

- Où se trouve-t-il?

- A Los Angeles.

- Il n'y est pas, dit l'inspecteur. Nous l'avons appelé, ses secrétaires ne savaient pas où il se trouvait...

- Il va appeler rapidement.

(A suivre)

Les quatre grands partis «approuvent» la politique du Conseil fédéral

Les divergences viendront

«Les représentants des quatre partis gouvernementaux approuvent la politique du Conseil fédéral», annonce un communiqué diffusé hier à l'issue d'une réunion commune. Un optimisme réjouissant, à trois semaines de la session de printemps des Chambres, consacrée à l'Europe, à la revitalisation économique et aux finances fédérales. Les divergences viendront bien assez tôt.

Berne

François NUSSBAUM

mieux certains accords bilatéraux. D'accord avec cette stratégie, ont répondu les partis.

Les partis bourgeois insistent toutefois sur la voie bilatérale. La première opération concrète consistera à négocier un accord sur les transports aériens et routiers, pour éviter une discrimination des transporteurs suisses. La prochaine étape sera la participation suisse aux programmes de recherche européens. La liste est encore longue.

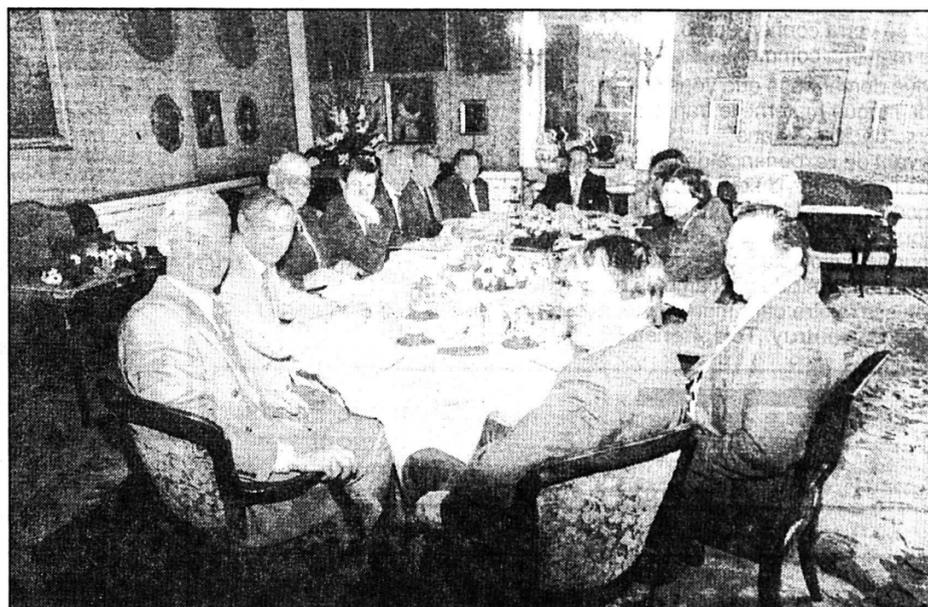
PAQUET ET SAUCISSON

Les socialistes craignent, eux, qu'on perde de vue l'objectif d'une participation (renégociée) à l'EEE. Même si cette option est théorique, elle permet d'envisager globalement un ensemble de dossiers, touchant à la fois l'économique et le social. En traitant ces dossiers dans un paquet, chacun est amené à faire des concessions sur tel ou tel point, mais l'ensemble est sauvé.

En d'autres termes, les socialistes soupçonnent les partis bourgeois de vouloir «sautonner» l'ensemble pour placer en priorité les secteurs qui les intéressent. On verra si cette crainte est justifiée: en mars, le Parlement réexamine les modifications de lois (Eurolex) qu'il avait rapidement acceptées l'automne dernier pour s'adapter au droit européen.

D'ABORD LA TVA

Et la première série de cette «reprise» contient précisément des objets comme le droit à l'information des travailleurs dans les entreprises, une réglementation des licenciements collectifs, le



Les représentants des quatre partis gouvernementaux et du Conseil fédéral. La politique du gouvernement emporte l'adhésion de tous, malgré quelques frictions de détail. (Keystone)

petit crédit, le droit du travail, la responsabilité du fabricant quant à ses produits. Autant de thèmes qui auraient fait difficulté, l'an dernier, sans la pression de l'EEE.

Un autre domaine risque d'opposer le Parlement au Conseil fédéral: l'assainissement des finances. Le Conseil fédéral a déjà annoncé un nouveau et douloureux programme d'économies de 1,5 milliard et une taxation des énergies (électricité,

gaz, combustibles) rapportant 1,5 milliard également. De quoi rééquilibrer un budget actuellement très déficitaire.

QUELLES CHANCES?

Le Parlement, lui, examinera une mesure globale: étendre l'imposition indirecte aux services (pour ne pas toucher que l'industrie) et, pour cela, instaurer une TVA en remplacement de l'ICHA. Avec un taux de 6,5%, cet impôt rapporterait un supplément de 1,3 milliard. On

verra ensuite si d'autres mesures sont encore nécessaires, disent les partis.

Le Conseil fédéral n'est «nullement opposé» à la TVA mais estime que le taux proposé est insuffisant pour assainir les finances fédérales. Mais une TVA à 7% a-t-elle des chances devant le peuple? Non, dit la droite; peut-être, dit la gauche. Otto Stich, lui, est persuadé qu'aucun projet de TVA n'a la moindre chance. F.N.

BRÈVES

Caisses-maladie

Fusion

Les caisses-maladie CMB et Evidenzia vont coopérer pour réduire la croissance de leurs coûts. Un contrat a été signé, a annoncé hier un communiqué commun. A moyen terme, l'objectif des deux établissements bernois est de se rapprocher juridiquement en créant une société d'exploitation ou un holding, voire en fusionnant. La nouvelle entité accéderait au 3e rang dans le marché suisse de l'assurance maladie.

Renchérissment

Poussée

Médiocre début d'année en matière de renchérissement: l'indice suisse des prix à la consommation en janvier a augmenté de 0,5% par rapport à décembre. Le taux d'inflation annuel atteint ainsi 3,5%, contre 3,4% en décembre dernier et 4,9% en janvier 1992, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique. Les prévisions restent néanmoins optimistes et l'on s'attend à ce que l'inflation oscille entre 2,5 et 3% à fin 1993.

Permis de conduire

Que de retraits

Le nombre des retraits du permis de conduire d'automobilistes et de motocyclistes a fortement augmenté en 1992 par rapport à l'année précédente. Dans plus de trois quarts des cas, cette mesure a été provoquée par une infraction à une limitation de vitesse ou un état d'ébriété. Les retraits pour toxicomanie sont aussi devenus nettement plus nombreux, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Essence

Un centime de plus

Le prix de l'essence augmente pour la première fois cette année. Dès lundi, les principales compagnies relèveront d'un centime par litre leurs prix à la colonne, ont-elles annoncé hier. Cette hausse est due principalement à l'appréciation du cours du dollar. L'essence sans plomb coûte maintenant au maximum 1,04 franc et la super au plus 1,13 franc par litre.

Les présidents et chefs des groupes parlementaires des partis PDC, PRD, PSS et UDC ont passé en revue, ces deux derniers jours, les thèmes d'actualité avec les conseillers fédéraux Adolf Ogi, Otto Stich, Jean-Pascal Delamuraz, Arnold Koller et René Felber.

VOIE BILATÉRALE

Après le refus de l'EEE, le Conseil fédéral entend garder toutes les options ouvertes en matière d'intégration, y compris la demande d'adhésion à la Communauté européenne (même si cette demande est gelée pour l'instant). Dans l'immédiat, il tentera de négocier au

Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux: manif nationale prévue

Cent quarante mille chômeurs!

Le taux de chômage a fait un bond de 4,2 à 4,6% en janvier. 141.500 personnes étaient inscrites le mois dernier, soit 12.000 de plus qu'en décembre. Selon les estimations de l'OFIAMT la Suisse doit s'attendre à compter 210.000 sans emploi en 1994. Face à la dégradation de la situation, les chômeurs refusent la diminution prévue de leurs indemnités journalières, même assortie de la prolongation à 400 jours de la durée d'indemnisation. La Fédération des associations de défense des chômeurs a réclamé hier à Berne une prolongation à 500 jours.

Cette forte augmentation du chômage en janvier était attendue car l'expérience a montré que de nombreux chômeurs ne s'inscrivent pas en décembre, a indiqué hier Jean-Luc Nordmann, directeur de l'Office fédé-

ral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Le nombre de chômeurs va encore s'accroître d'ici à l'automne et devrait atteindre 165.000, ce qui représente un taux de chômage de 5,4%. En 1994, le nombre de chômeurs devrait être de l'ordre de 210.000. Ce n'est qu'en 1995 qu'une détente pourrait intervenir sur le front de l'emploi.

La Fédération des associations de défense des chômeurs, des sans-emploi et des travailleurs précaires, qui s'est formée après les états généraux de l'économie à Gerzensee le 2 novembre dernier, considère toutefois que les chiffres officiels doivent être multipliés par deux.

SORTIR DU GHETTO

L'association, qui regroupe des associations de chômeurs de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, La Chaux-de-

Fonds, Jura bernois, Yverdon, Bâle et Zurich veut «sortir du ghetto et se montrer à visage découvert». Elle va organiser une manifestation nationale le 20 mars juste avant que les mesures de lutte contre le chômage ne soient présentées devant les Chambres fédérales. L'arrêté fédéral urgent propose notamment un abaissement des indemnités de chômage de 80 à 70% du dernier salaire pour certains et une prolongation de la durée d'indemnisation de 300 à 400 jours.

La manifestation est soutenue par l'Union syndicale suisse (USS), le Parti socialiste suisse et une quarantaine d'associations, partis et syndicats.

Pour la fédération, la baisse du taux des indemnités de chômage aurait des conséquences très graves. Actuellement, 13%

des Suisses vivent au-dessous du seuil de pauvreté. L'AFU va installer une société à deux vitesses, dans laquelle une immense majorité des citoyens vont s'appauvrir et perdre leurs droits face à une élite.

Les chômeurs exigent donc le maintien des indemnités à 80% du salaire et l'augmentation du nombre des indemnités à 500 jours, car la prolongation proposée au Parlement ne fait que repousser le problème du printemps à l'automne prochain.

SEUL NEUCHÂTEL

L'Union syndicale suisse (USS) et le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) proposent en outre depuis 1992 des mesures en faveur de l'emploi - bonus d'investissement de 500 millions, formation continue, programmes d'occupation pour les chômeurs, tels qu'ils existent dans le canton de Neuchâtel. (ap)

Le vice-président de l'USS Hans Schaeppi a proposé surtout une diminution de la durée du travail. L'USS présentera des propositions dans le courant de mars. Pour Hans Schaeppi, dans certains secteurs, une telle réduction sans diminution de salaire est possible. Dans les autres cas, la réduction doit être socialement supportable, c'est-à-dire que les salaires ne doivent pas être réduits de manière linéaire et la solidarité entre hauts et bas revenus doit intervenir.

Pour le vice-président de l'USS, la proposition de la commission du Conseil national d'élever l'âge de la retraite pour les femmes est «contre-productive». Le temps de travail ne doit pas seulement être réduit en termes de jours de travail, mais aussi par le biais de l'abaissement de l'âge de la retraite et le droit aux congés de formation. (ap)

Région lémanique: panne gigantesque des PTT

Indemnités demandées

Une dizaine de demandes d'indemnités émanant d'entreprises et de particuliers sont déjà parvenues à la Direction générale des PTT à la suite de la grande panne téléphonique enregistrée dans le canton de Vaud et le Chablais vaillais le 21 janvier dernier, a indiqué hier le porte-parole des PTT, Claude Gisiger.

Les PTT s'attendent à d'autres requêtes dans le même sens. Ils y répondront comme ils l'ont déjà fait à la suite d'une panne dans le canton de Saint-Gall. La responsabilité civile de la régie ne peut être engagée s'il est prouvé qu'elle a entretenu le matériel, n'a pas fait manque de diligence et a promptement réagi dès le début de la panne. Les plaignants saint-gallois se sont satis-

faits des explications des PTT. Claude Gisiger note qu'aucun tribunal n'a jamais eu à statuer sur cette question.

Les demandes d'indemnités déposées à la suite de la panne matinale du jeudi 21 janvier dernier ne portent pas sur des sommes importantes. Les grandes banques de la place - qui avaient indiqué étudier les éventuelles pertes subies - ont fait preuve de compréhension. «Elles espèrent que l'on prendra des mesures et tirera les enseignements de cette panne afin de leur éviter des désagréments».

Les causes de la panne - qui seront prochainement commentées par les PTT au cours d'une conférence de presse - ne sont pas encore connues. (ap)

Succession de Felber

Le 3 mars, comme prévu

L'Assemblée fédérale élira le successeur du conseiller fédéral René Felber le 3 mars prochain. Ainsi en ont décidé hier les bureaux du Conseil national et du Conseil des Etats lors de l'établissement du programme de la session de printemps des Chambres. Cette session ordinaire commencera le 1er mars pour se terminer le 19 mars. Le groupe socialiste choisira son candidat le 19 février. Les socialistes genevois proposent au comité du parti et au groupe la candidature de la conseillère nationale Christiane Brunner alors que les socialistes neuchâtelois ont avancé celle du conseiller national Francis Matthey. (ap)

Mares alémaniques

Le drame des grenouilles

Des centaines de grenouilles sont mortes durant l'hiver 1990/91 faute d'oxygène dans les mares et étangs de Suisse alémanique. A l'origine de cette hécatombe de batraciens: la forte baisse de la teneur en oxygène des plans d'eau durant la mauvaise saison provoquée par un amendement excessif des terres aux alentours des mares. Les grenouilles rousses étouffent alors sous la couche de glace ainsi que l'a montré une étude commandée par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF).

L'hiver en question, des cadavres de batraciens jonchaient les mares et les étangs et ce tout particulièrement dans les biotopes artificiels des zones ur-

baines. Les biologistes Gabi Erlich et Andreas Bally se sont alors intéressés à la qualité des eaux touchées, pour le compte de l'OFEPF. Ainsi, durant l'hiver 1990/91, 187 cas de morts de grenouilles ont été signalés. L'hiver suivant, 80 cas ont encore été observés. Cette diminution des cas ne signifie pas que le danger est passé mais que les effectifs ont fortement diminué. Cet hiver, de nouveaux cas sont d'ailleurs déjà à déplorer.

Pour éviter la mort massive d'amphibiens, il faut retirer des étangs l'automne venu les feuilles et la matière organique morte, sans toucher à la vase, lieu d'hivernage des grenouilles. (ap)

La qualité ça se mérite... Faites-nous confiance!

Audi Quattro S2
options, 1991, rouge
44 600 km
Fr. 45 500.-

Audi Coupé Quattro
options, 1990, blanche,
68 900 km
Fr. 29 500.-

BMW 325 IX
aut., options, 1988,
blanche, 52 300 km
Fr. 22 800.-

BMW 325 IX TOUR
options, méc., 1988,
gris métal, 56 000 km,
Fr. 29 800.-

BMW 325 IX
aut., options, 1987,
gris métal, 82 600 km
Fr. 19 800.-

BMW 325 IX, aut., options,
1987, noir métal, 65 900 km
Fr. 19 900.-

BMW 325 IX
aut., options, 1987,
gris métal, 61 800 km,
Fr. 20 400.-

Ford Scorpio 4x4
méc., 1989, options
80 200 km, Fr. 21 900.-

Renault 21 Turbo Quadra 2.0
options, 1990, grise
68 500 km, Fr. 20 500.-

Range Rover
aut., options, 1987,
grise, 96 200 km
Fr. 15 500.-

Range Rover DL, aut., options,
1987, bleue, 128 000 km,
Fr. 12 000.-

Emil Frey SA
Av. de la Gare 45
1001 Lausanne
Tél. 021/20 37 61
Ouverture:
lu-ve 8h30 - 19h00
samedi 9h00 - 17h00

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

22-2231
Donnez votre don...
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

occasions



A louer à 20 minutes de
Neuchâtel et de
La Chaux-de-Fonds,
proximité des pistes de
ski du Jura, situation
tranquille en bordure
de forêt

maison de campagne

Ancienne ferme rénovée
avec goût. Cachet. Nom-
breuses pièces et dépend-
ances. Cuisine ancienne
avec grande cheminée-
fumeur et four à pain
d'origine. Grande salle
de jeux. Possibilité de
mettre des chevaux dans
la ferme voisine. Loca-
tion Fr. 2500.- par mois.
Possibilité de louer com-
plètement meublé selon
entente. Ecrire sous chi-
ffres 450-3388 à ASSA
Annonces Suisses SA,
2, faubourg du Lac,
2001 Neuchâtel.

L'annonce, reflet vivant du marché

K AUFMANN
La griffe de la qualité

Scies sauteuses

Fr. 398.-



P.A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

OFFRES D'EMPLOI

Gagnez solidement!

Société au succès énorme aux USA,
en Angleterre et au Canada vient de
démarrer en Suisse pour pousser
son expansion en Europe.

VOUS aimez travailler de votre
propre initiative et en tirer la juste ré-
compense, soit dans la vente, soit
dans le management. Appelez le
061 40 10 100 (on est bilingue).

03-526769/4x4

Boucherie à La Chaux-de-Fonds
cherche

vendeuse en charcuterie

Ecrire sous chiffres M 132-735162 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Nous cherchons pour l'un de nos clients

UN(E) EMPLOYÉE DE COMMERCE

Ce poste comporte toutes activités liées à l'administration
commerciale d'une société de moyenne importance, (se-
crétariat général, calculations diverses, etc.). Age entre
30 et 40 ans. Entrée en fonction à convenir.

Adresser votre offre avec curriculum vitae et certificats à:
Exafid SA, Puits-Godet 22, 2000 Neuchâtel 28-1049

SÉRIGRAPHE ou DÉCALQUEUR

Nous avons un superbe emploi fixe à
proposer à personne aimant les res-
ponsabilités.

Travail avec les anciennes méthodes
ainsi que les nouvelles.

Patrice Blaser vous en dira plus lors
de votre appel.



ADIA

Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 63 83

132-12610

STERN PRODUCTION SA

Fabrique de cadrans soignés
engage tout de suite ou pour date à convenir

**une visiteuse expérimentée
pour notre département
contrôle qualité**

Préférence sera donnée à personne ayant de bonnes
connaissances dans la fabrication du cadran de
montre.

Nous offrons les avantages d'une entreprise
moderne.

Pour un rendez-vous, prenez contact avec le respon-
sable du personnel.

STERN PRODUCTION SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue du Dr-Kern 25
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03

132-12619

DIVERS

AVIS

Le vétérinaire **David Boillat** a le plaisir
d'annoncer l'ouverture de son cabinet le
8 février 1993 à **Saignelégier, rue Bel-Air 23,**
☎ 039/51 25 34
Gros bétail et petits animaux sur rendez-vous

14-507233

IMMOBILIER

SEMA-Garages en béton

Plus de 100 variantes,
selon vos désirs



Garages en béton & souterrains

Portes, ouvrables



4702 Oensingen

☎ (062) 76 22 77, Fax (062) 76 21 39

237-458454-1/4x4

A VENDRE

maison familiale mitoyenne

Quartier La Recorne. Grande verrière façade
Est. 4 niveaux (env. 240 m²), 4 chambres,
2 salles de bains, grand living avec cheminée
et loggia. Vue superbe. Sous-sol avec cave et
grand local buanderie, bricolage, sauna. Jar-
din non clôturé. Libre dès juin 1993. Prix:
Fr. 540 000.-. Ecrire sous chiffres S 132-734909
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Vous aimeriez construire
VOTRE VILLA

à La Chaux-de-Fonds, dans un
endroit tranquille et ensoleillé.
Nous disposons d'une

parcelle de 1300 m²

Pour vous permettre de réaliser votre
désir!
Ecrire sous chiffres P 132-735103 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

La garderie **Les Gnomes** vient
chercher tous vos objets, habits, im-
mobiliers que vous n'utilisez plus pour

son marché aux puces

Jaquet-Droz 35. ☎ 039/23 66 78
Ouverture: lundi-vendredi 15 à 18 h
samedi 9 à 16 h 132-12617

Traslochi
per tutta
l'Italia

con camion Furgone.
FEUZ FRÈRES SA
2735 MALLERAY
☎ 032/92 32 32 160-17148

AGENDA DE L'ANNONCEUR

Ne manquez pas
votre prochain rendez-vous
avec les lecteurs de
L'Impartial:

**De l'aube du monde
à l'aurore des hommes**

Supplément spécial 1er mars

Tous ménages cantonal
Parution:
26 février 1993

Délai de remise des annonces:
lundi 15 février 1993

Réservations
renseignements
conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros
039/210 410, La Chaux-de-Fonds
039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____
Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

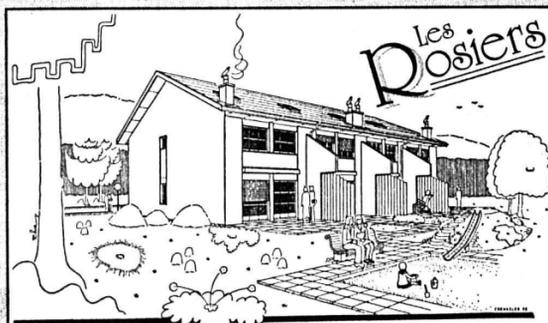
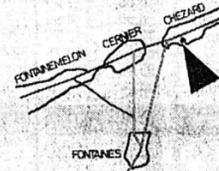
132-12536

EXPOSITION - VENTE - CHÉZARD/VAL-DE-RUZ

Vendredi 5 février de 17 h à 20 h - Samedi 6 février de 10 h à 19 h
Dimanche 7 février de 10 h à 18 h

Appartemen-
de 3 1/2
Vendus

Villas en rangées
de 5 1/2 pièces.
Plus que 3 unités



Pour tous renseignements **VILLATTE SA** 2052 Fontainemelon, 038 53 40 40

- habitat groupé dans
verger
- en bordure de zone
agricole
- situation calme avec
dégagement
- place de jeux
- place de parc
- garage
- proche des transports
publics et des écoles

Prix de vente de la villa exposée:
Fr. 470 000.-

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Tél.: _____
Localité: _____

132-12915

Autism is a disorder that affects physical social and language skills

Pierre laughed all night

Pierre will be 13 in March. He's good looking and has a lovely smile, you'd never guess that he was any different from any other boy of his age. Yet Pierre has a serious mental handicap, he's autistic.

when this happened. One day a woman was feeding pigeons in Neuchâtel when Pierre arrived and chased them all away. "She was furious. I thought I'd never live it down," says Aletha. "We felt very isolated at times. Now we realize that our son acts as a filter, we only have very good friends."

RAIN MAN

The term Autism was first used by psychiatrist, Leo Kanner in the 1940s to describe children who appeared to be excessively withdrawn. Kanner published an article which became famous worldwide. In it he introduced the label "early infantile autism" for a type of severe, pervasive disorder previously unrecognized as a clinical entity. Today it is thought that between 4 to 10 children per 10,000 are affected. Dustin Hoffman brought autism to the attention of cinema audiences in 'Rain Man.'

In some ways Pierre resembles Dustin Hoffman's interpretation; like him, he is very endearing and has 'echolalia' (constant repetition of what is said by others) Unlike him, Pierre isn't a genius at counting. He can write his name and recognizes about 30 words. He only has three or four fits a year now which is a great progress. "I sometimes wondered if we would be able to keep him. But when you think that the world was incomprehensible to him it was normal that he should get exasperated," Aletha says.

THE SCHOOL AT CRESSIER

Pierre goes to Clos Rousseau School at Cressier, which has fifteen autistic children of all ages. "The teachers are dedicated, and the system, flexible. Pierre spends two nights there and five at home. The treatment of autism is still experimental and the negative side of the school was the psychiatric treatment.

Pierre's father taught him to ride a bicycle. "He's very sensitive and terrified of cars, and follows me like a shadow." He also taught him to ski, and this had an interesting side effect. The boy could not understand the word 'Wait... We'll go later...' When we said this, he would have a fit. It was only after waiting in a ski queue that he understood the concept of waiting.

"We took him to a ski resort, and shared a studio. After the first day of skiing, he giggled and laughed all night. We got no sleep but it was wonderful to know that it made him so happy," say his parents.

"We hope like all parents who have this problem that one day our son will be to some degree independent. When you work with him he gets partly away from his autism, but the mental handicap is always there. The same rhythmic body movements come back no matter how hard we may try to fight against them. The secret is never to give up. The child will continue to progress even if the symptoms of the illness are against it." JS



Pierre at the age of eleven swinging on a rubber tire

by Julie SCHAER

BRIEFLY

Rise in prices

As from this year, health insurance policies will be going up considerably in some cases as much as 25%. Automobile liability insurance will rise by 3.8% and local telephone services by 12%. International calls will go down by about 20%.

The BSN

The Swiss National Bank lowered its interest rates this month to 5.5% other banks are following.

Swiss investments create employment

1,452 of the 14'000 jobs created in France by foreign investment stem from Swiss enterprises. This indicates that Swiss business men foresaw the result of the vote on 6 Dec.

Val-de-Travers

Working hours for Monk-Dubied employees have been reduced by 50%.

Neuchâtel International Club

The Club has 532 members, adults and children combined. There are 77 British, 66 Swiss, 57 Americans, 28 Dutch, 18 Canadians, 14 Swedes, 9 Germans, 8 Australians, 6 Irish, 4 French, 3 each Brazilian, Italian, Greek and South African, 2 each Belgian, Chinese, Danish, Finnish, and Spanish, 1 each Argentine, Austrian, Cameroonian, Guatemalan, Iraqi, Jamaican, Lebanese, Luxemburger, Malaysian, New Zealander, Norwegian, Pakistani, Palestinian, Singaporean, Turkish and Ukrainian, for a total of 36 different nationalities.

La Chaux-de-Fonds

Int. English Speaking Group has organized a talk in the Hotel Moreau 1st floor on 24th Feb. at 8 pm. Mr Lee Johnson, who visited the Antarctic will talk about his work and experiences at the South Pole. This will be illustrated with slides and souvenirs.

Non-Swiss children

This year twenty four children from the canton will travel by bus to the International School at Gumligen, Berne every day.

This page in English appears on the first Saturday of every month. The next page will be published on Sat. 6th March.

Interview with Francis Matthey head of finance

The economy of the canton

This interview with State Councillor Francis Matthey was arranged sometime ago before he became a candidate for the Federal Council. Although his situation may change, you will see that he's still as interested as ever in the canton and its finances.

- The 1994 budget won't be easy if the economic situation doesn't improve. What solutions do you suggest in the long run?

Firstly, take investments: over the last few years they have reached the highest level ever known in this canton. 400 million in 1992 and 300 million in 1993. Investments have been made in the roads, buildings for higher education like the New

University building at the Mail. We can't continue like that. The public debt would be too heavy.

Secondly, current spending. We will have to curb public expenditure. Many of our Offices are too dispersed. For example there are six liquidator offices. Restructuring will be necessary in this area.

Thirdly, Taxes: We will not increase taxation unless investments and current spending get out of control.

- Certain communes have difficulty adapting to modern times and one could say they are badly managed. Do you think that their responsibilities should be limited and taken over by the cantonal authorities?

I don't know if the canton would be any better. I feel that it is on a fiscal level that an effort should be made to harmonize the situation. There are 62 different fiscal systems in this canton.

- In Switzerland the difference between rich and poor cantons and the difference between levels of unemployment seem to be increasing. Is there any way of correcting this situation?

I think re-distribution of Federal taxes is quite fair. It's on an investment level that the Confederation could intervene more in the poorer cantons. This isn't easy, as rich cantons tend to attract Federal funds.

- Although it isn't your department what do you think of the Economic promotion services. One hears that few companies remain in our canton after the period of tax relief. Is this true?

It is inevitable that some companies leave. You can't make omelettes without breaking eggs. But on the whole, foreign companies create employment, diversify the economy and bring in new ideas. They are like a breath of fresh air.

- Shouldn't a greater effort be made to develop local talent? Wouldn't it more profitable on a long term basis?

Both are needed, and both are backed with public money.

- We lack the highly qualified staff that foreign companies are looking for. Shouldn't we spend more on training and education? I certainly wouldn't cut financial support for education.

JS

VIEW POINT

Swiss Rail lurches towards privatisation

The railway authorities are threatening to close our station. What a cheek? I'm going to write them a stinking letter. My friend said. A few days later, back came the answer. As a business man you must understand that we can't afford to stop a train twice a day for one passenger. That conversation took place years ago in Scotland, but times haven't changed, today a similar situation exists in the canton.

A Federal think-tank has dared to suggest that the lines to La Chaux-de-fonds should be cut. The CFF is forced to close regional lines which don't pay, otherwise Swiss Rail will lurch towards a debt of 30 billion by the end of the century. It is also suggested that Switzerland opens up its railways to private investors. An idea currently in vogue worldwide.

An example is Sweden, where regional loss-making services have been put out to tender. Although only one part of the network - three passenger routes covering 450 kilometers - has been so far awarded to a private competitor 'BK Train', the impact has been enormous. Since BK Train took over the contract 20 months ago, fares have been halved and passenger traffic has increased by 40%. The service has improved: Coffee machines have been installed; 95% of services arrive on time; train drivers are happy to double up as cleaners. The company has a total office staff of four people.

Perhaps privatisation is the answer, for certainly the third largest town in the country can't go without a railway line.

A successful research group lead by Nico De Rooij

A prize for the department of Microtechnology

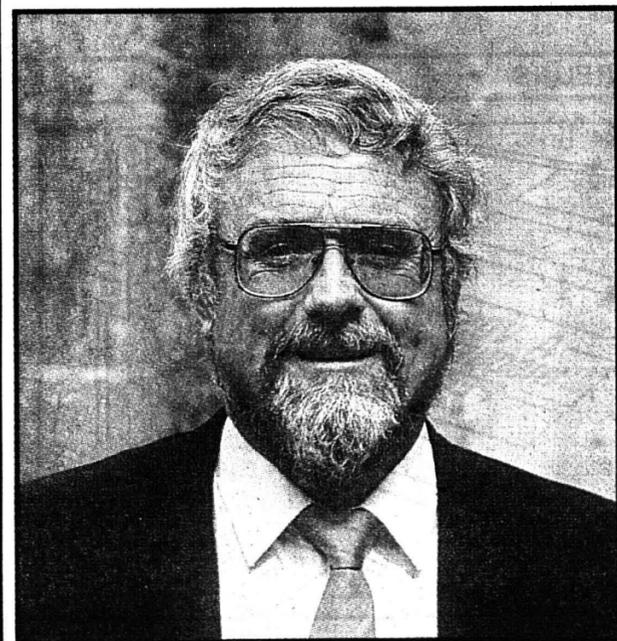


A prize of \$ 25'000 was officially awarded last week to Professor Nico De Rooij of the department of Microtechnology at the University of Neuchâtel, by Bernard Vivet director of research of the Schlumberger Sticking Fund Company. This multinational French oil logging company which employs 55,000 people and has an annual turnover of about \$6 billions gives a prize every year to research groups which are outstanding in their specific fields. Last year the group lead by Professor De Rooij (sensors, actuators and microsystems) was rewarded for its high quality of research and teaching in the field

of microsystems. Bernard Vivet explained that the oil industry is interested in the research being carried out in Neuchâtel in so far as development leads to components of small dimension which are resistant even when working under strong pressure and high temperatures. Today these technical applications are mainly reserved for industry, but in the future the possibility of using sensors in households could be envisaged, for example to measure the acidity in coffee or wine.

Microsystems combine electrical, mechanical and optical functions. Miniaturization is utilized to achieve high complexity in a small space. This field is particularly well developed in terms of research and industry in the canton of Neuchâtel. The group lead by Nico De Rooij plays a very active role in these new fields. A vast programme of research is being carried out in close cooperation with industrial partners in the canton, Switzerland and worldwide. A promising future is open to the department of Microtechnology.

JS



Hockey sur glace - Première ligue: Jean-Philippe Challandes retrouvera les Mèlèzes l'espace d'un soir

Le gardien, cet incompris...



Jean-Philippe Challandes
Un p'tit tour en Amérique... (Impar-Galley)

Il y a des gens comme ça, qui ont la bougeotte, qui éprouvent sans cesse le besoin de voir autre chose. Jean-Philippe Challandes est du nombre. De Bienne à Yverdon, en passant par La Chaux-de-Fonds, Sierre et... l'Amérique, ce natif de Sonceboz a roulé sa bosse. Avec, pour leitmotiv, le hockey sur glace et une ambition de progresser jamais démentie. Aujourd'hui portier d'Yverdon, il n'a pas perdu l'espoir de retrouver la Ligue nationale. Sagement pourtant, il n'en fait pas une fixation.

coup, je me retrouvais numéro trois, sans aucune chance d'être aligné durant le championnat...» Après un mois d'attente, Jean-Philippe Challandes revient donc au pays, riche d'une expérience qu'il juge profitable. «Même si j'avais été titulaire, il n'est pas certain que je serais resté. Le mode de vie est en effet difficile à supporter: trois ou quatre matches par semaine, avec des déplacements de plus de dix heures en car. Et des retombées financières quasi dérisoires. Tout juste de quoi vivre...»

Un hiver sans jouer et à s'entraîner avec Fleurier et voilà Jean-Philippe Challandes qui trouve de l'embauche du côté d'Yverdon. «Pourquoi Yverdon? Tout simplement parce que c'était l'endroit le mieux situé pour poursuivre mes études.»

EN PHASE DE RÉFLEXION

L'aventure yverdonnoise prendra pourtant vraisemblablement fin le 13 février prochain. «A 99%, je serai partant. Où? Impossible à dire pour l'instant. En fait, je me trouve en pleine phase de réflexion. Nous autres hockeyeurs vivons dans un monde au sein duquel la déontologie n'a plus cours. On discute énormément pour pas grand-chose. Par ailleurs, je ne néglige pas l'aspect études. En fait, j'envisage plutôt une solution qui me permettrait de concilier les deux. Reste que je suis ouvert à toutes les possibilités, quand bien même il n'est pas question pour moi de signer dans un club de Ligue nationale et d'y faire du banc» raconte Jean-Philippe Challandes.

En d'autres termes, l'Yverdonnois d'adoption se dit prêt à reprendre ses cliques et ses claques et à débarquer dans un autre club. «J'ai toujours cherché à aller plus loin et c'est par ambition que j'ai souvent changé de club.»

UNE TRENTAINE DE CANDIDATS

Sans pour autant faire preuve d'un manque d'ambition - ce n'est pas le genre du bonhomme... - Jean-Philippe Challandes, 25 ans le 3 mars prochain, ne se berce pas d'illusions quant à un retour en Ligue nationale. «Décrocher une place à ce niveau m'apparaît très difficile. En Suisse, il y a actuellement quatre ou cinq très bons gardiens, qui ne se discutent pas. Pour les cinq autres de LNA et les dix de LNB, il y a une trentaine de candidats. Conséquence: pour réussir, il faut être nettement meilleur que les au-

tres, ce qui n'est pas mon cas, ou se montrer opportuniste...»

Et d'enchaîner: «Il ne faut pas voir la première ligue d'un mauvais œil. En fait, c'est même la seule catégorie qui permet de jouer à un certain niveau tout en ayant une vie normale...» Reste que pour qui a goûté un jour à la LNA - Jean-Philippe Challandes fut tour à tour doublure d'Anken à Bienne et d'Erismann à Sierre - se retrouver dans la troisième division peut sembler dégradant. Un avis que Jean-Philippe Challandes ne partage pas. «C'est un choix de vie. Le plus gênant n'est pas de se retrouver là, mais le mode de championnat. C'est une aberration de voir Nendaz et Sierre dans le même groupe...» Ou l'on reparle de restructuration.

Bien dans sa peau de gardien, Jean-Philippe Challandes convient tout de même qu'il faut être un peu fou pour accomplir ce job. «De plus en plus même... Un gardien, à moins qu'il n'encaisse pas de buts, n'est jamais satisfait de sa performance. A ce poste, la perfection est inatteignable. Cela dit, je me rassure souvent devant mon poste de télévision. Quand je vois certains buts de LNA... Par ailleurs, la plupart des observateurs ne connaît pas le travail d'un gardien, ce qui me fait dire que nous sommes parfois des incompris...»

Incompris, mais heureux. Dans le cas de Jean-Philippe Challandes à tout le moins... J.-F. B.

Un mini-miracle

En début de championnat, Yverdon nourrissait de sérieux espoirs. «A la base, notre équipe pouvait briguer la quatrième, voire la cinquième place» estime Jean-Philippe Challandes. Les Vaudois ont cependant rapidement déchanté. «Fin septembre, la comité a démissionné en bloc. A l'heure actuelle, il reste le président et le caissier qui quitteront le navire au 31 mars. Dès lors, il est impossible d'affirmer que le club existera encore la saison prochaine.»

Mais comment en est-on arrivé là? «Sur les vingt-cinq joueurs du départ, douze ne sont plus là. Le premier tour a pris des allures de descente aux enfers et j'estime que l'on peut tirer un grand coup de chapeau à ceux qui sont restés. En fait, c'est un mini-miracle que, dans de telles circonstances, nous ayons pu assurer le maintien dans la catégorie.» J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNB
Ce soir
17.00 Lyss - Davos
17.30 Olten - Martigny
18.00 Lausanne - Bülach
20.00 Herisau - Langnau
Rapperswil - Thurgovie

CLASSEMENT

1. Davos	32	20	4	8	144	98	44
2. Olten	32	18	3	11	149	103	39
3. Rapperswil	32	16	6	10	144	116	38
4. Herisau	32	18	2	12	129	119	38
5. Bülach	32	17	4	11	113	122	38
6. Martigny	32	18	1	13	134	101	37
7. Lausanne	32	15	0	17	119	118	30
8. Thurgovie	32	13	1	18	103	150	27
9. Langnau	32	10	2	20	110	130	22
10. Lyss	32	3	1	28	92	180	7

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2
Ce soir
17.00 Berthoud - Langenthal
20.00 Adelboden - Moutier

CLASSEMENT

1. Wiki-Müns.	19	12	2	5	114	85	26
2. Neuchâtel	19	10	3	6	82	56	23
3. Soleure	19	9	3	7	78	66	21
4. Langenthal	18	9	2	7	83	75	20
5. Berthoud	18	9	2	7	74	66	20
6. Unterseen	19	7	6	6	82	82	20
7. Grindelwald	19	8	2	9	93	101	18
8. Adelboden	18	7	3	8	76	79	17
9. Worb	19	6	2	11	79	111	14
10. Thunerster	20	4	6	10	76	93	14
11. Moutier	18	5	3	10	82	105	13

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3
Ce soir
20.15 Chx-de-Fds - Yverdon
Fleurier - Champéry
GE Servette - Viège
Saas-Grund - Sierre
Star Lausanne - Nendaz
Villars - Star Chx-de-Fds

CLASSEMENT

1. GE Servette	20	17	0	3	132	41	34
2. Sierre	20	16	1	3	124	39	33
3. Chx-de-Fds	20	15	3	2	100	46	33
4. Viège	20	13	2	5	93	54	28
5. Fleurier	20	12	1	7	118	92	25
6. Saas Grund	20	10	3	7	73	73	23
7. Villars	19	7	4	8	77	79	18
8. Star CdF	20	7	0	13	72	107	14
9. Yverdon	20	6	0	14	71	113	12
10. Star Laus.	20	4	2	14	56	102	10
11. Champéry	19	3	1	15	50	114	7
12. Nendaz	20	0	1	19	49	155	1

DEUXIÈME LIGUE, groupe 5
Jeu soir
Allaine - Saint-Imier 4-7

Ce soir
16.45 Université NE - Tramelan
17.30 Court - Le Locle
20.15 Unterstadt - Pts-Martel
Demain
18.00 Crémises - Fran.-Mont.

CLASSEMENT

1. Uni. NE	15	12	1	2	128	35	25
2. Tramelan	15	11	1	3	114	53	23
3. Saint-Imier	16	11	0	5	76	64	22
4. Fran.-Mont.	15	10	1	4	89	53	21
5. Unterstadt	15	8	4	3	94	66	20
6. Le Locle	15	7	0	8	59	48	14
7. Pts-Martel	15	5	3	7	61	79	13
8. Court	15	4	1	10	59	87	9
9. Allaine	16	2	1	13	47	96	5
10. Crémises	15	0	0	15	12	158	0

Il y a un an - Des rumeurs circulent dans l'entourage du FC La Chaux-de-Fonds à propos d'un éventuel départ du Hollandais Winston Haatrecht. Si le Batave a envie de rentrer au pays, le président Beffa ne s'y opposera pas. Reste que le club de La Charrière entend bien passer à la caisse au moment d'un éventuel transfert... (Imp)

Ski alpin

«Du lit au podium!»



«Du lit au podium, on peut le dire!» se réjouissait Miriam Vogt (photo Keystone) à l'arrivée de la descente du combiné des mondiaux de Morioka, concours que l'Allemande a remporté... au sortir d'une grippe.

Page 13

Football

«Trop vulnérable»

Hier, à l'occasion de l'inauguration de la maison du football à Muri, Me Freddy Rumo a annoncé, au cours d'une péroraison pathétique, sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête de l'ASF.

Page 15

Basketball

L'équipe avant tout

Contrairement à son prédécesseur, Joël DeBortoli, l'Américain du BBCC, ne pense pas qu'à lui et se met au service de son équipe. Une démarche qui correspond à sa conception du basketball.

Page 16

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: poursuivre sur le bon chemin

La fin approche et histoire de n'avantager personne, toutes les équipes joueront ce soir à 20 h 15. Aux Mèlèzes, c'est Yverdon qui viendra rendre visite à la troupe de Führer. Pour sûr, les Vaudois, même s'ils ont assuré leur maintien, ne se déplaceront pas la fleur au fusil. Le HCC le sait bien, qui, après la réaction enregistrée mardi à Viège, voudra poursuivre sur le bon chemin.

«Il faudra même faire mieux que contre Viège, lance Riccardo Führer. Nous nous sommes certes remis sur le bon chemin, mais les play-off approchent et il nous faut encore hausser le rythme d'ici là. Nous avons

deux matches (ré: ce soir contre Yverdon et samedi prochain contre Sierre) pour cela et il faudra les mettre à profit pour retrouver la forme. Sans oublier, évidemment, la lutte pour les deux premières places et, dans cette optique, il nous faudra vaincre aujourd'hui.»

Un succès qui est loin d'être acquis d'avance. «C'est le genre de match qui n'est pas facile à aborder, avoue le mentor des Mèlèzes. Yverdon, qui vient de faire un bon second tour, n'a rien à perdre et jouera sans pression. Ce n'est jamais évident d'affronter ce genre de formation (ré: rappelez-vous de Saas-Grund). Mais, je suis confiant, nous avons un peu changé notre préparation et mes joueurs ont rechargé les batteries. Ils auront certainement à

cœur de montrer sur la glace ce qu'ils ont appris pendant la semaine.» Ils seront d'autant plus motivés qu'à douze jours de play-off, les places deviennent de plus en plus chères.

Un mot encore sur le contingent pour signaler d'abord que Patrick Opplinger, à l'œuvre avec l'équipe nationale des «moins de 18 ans», sera absent ce soir, tout comme Guido Laczko (blessé), qui reprendra l'entraînement mercredi prochain.

Pour leur part, les deux Thierry, Murisier et Baume, absents mardi à Viège, seront également à la disposition de leur entraîneur. Puis, sachez que le HCC n'engagera pas de nouveaux gardiens pour éventuellement suppléer Schnegg. Ce dernier ne souffre, semble-t-il, plus de son genou et le jeune Carcache fera

office de remplaçant jusqu'à la fin de la saison.

STAR: AVEC WILLEMIN

Côté stelliien, le déplacement de Villars s'apparente à une formalité. Force est de reconnaître que la motivation n'est plus vraiment là. «On sent que certains en ont ras le bol, confie Tony Neiningner. J'espère pourtant que nous présenterons un visage plus reluisant que face à Star Lausanne.»

Reste que, mis à part le retour de Willemin dans les buts, Star Chaux-de-Fonds évoluera certainement dans la même formation que mardi. A moins que Endres et Leuba ne puissent se libérer de leurs obligations militaires. Rappelons que Jeannot est out jusqu'à la fin de la saison.

FLEURIER: MINCE ESPOIR

A Fleurier, Jean-Michel Courvoisier conserve encore un mince espoir de décrocher une place dans les play-off. «Nous sommes toujours dans le coup mathématiquement», constate «Coucou». Je veux donc encore croire en nos chances, même si elles sont minimes.» Il y croit tellement l'entraîneur-joueur vallonnien que lui et son comité ont tout fait pour que Sandy Jeannin et Philippe Marquis ne soient pas retenus par la sélection nationale des «moins de 17 ans». «Il ne faut pas oublier que Champéry n'est pas encore relégué et que l'absence de ces deux éléments fausserait un peu les données du problème» indique Courvoisier qui se passera toujours de A. Rota et Niederhauser (blessés).

J.C.

Hockey sur glace - Coupe Nissan: la Suisse s'incline face à la Finlande

Un réveil tardif

● SUISSE - FINLANDE 2-4 (0-1 0-2 2-1)

Les matches se suivent et ne se ressemblent pas pour l'équipe de Suisse. Devant la Finlande pourtant privée de ses éléments les plus chevronnés sous contrats en NHL, vingt-quatre heures après s'être imposés face au Canada, les gens de Bill Gilligan ont en effet essuyé un revers plus net que le score ne le sous-entend. Un verdict sans appel qui rappelle au besoin tout ce qui sépare encore les deux nations.

Zoug
Jean-François BERDAT

Dans le frigidaire du Herti, jamais les Helvètes ne sont apparus en mesure de renouveler leur succès de la veille. Certes, l'opposition n'avait plus rien de comparable. Finalistes malheureux des derniers Mondiaux de Prague, les Finnois forment un groupe sensiblement plus performant que les Nord-Américains vus à l'œuvre à Kloten. Et Eberle et ses potes n'allaient pas tarder à s'en apercevoir à leurs dépens.

PARADOXAL...

Si la première occasion nette de la soirée avait échoué à Howald,

les Scandinaves devaient en effet rapidement démontrer de quel côté soufflait le vent. Supérieurs dans tous les domaines - en vitesse d'exécution plus particulièrement - ils mirent à nu les lacunes d'une sélection helvétique au sein de laquelle il ne se trouvait guère que la ligne de Rötheli pour dialoguer d'égal à égal.

Flatteur au moment de la première pause, le score allait évoluer avant la mi-match. Paradoxalement, c'est au moment où les hockeyeurs à croix blanche connaissaient leurs meilleurs moments que Riihijärvi leur asséna le coup de grâce. Auparavant, Steinegger, Erni, Eberle puis Aeschlimann avaient pourtant eu le puck d'égalisation au bout de leur crosse, mais Granlund - dont c'était la première apparition en sélection A - s'en sortit à chaque fois à son avantage.

Les derniers espoirs helvétiques se dissipèrent totalement en tout début de l'ultime période lorsque Lethinen parvint à extraire le puck d'une mêlée et tromper une fois encore Schöpf. Dès lors sûrs de leur succès, les Finlandais relâchèrent leur effort, ce qui permit aux gens de Bill Gilligan de revenir un tant soit peu dans le match. Bertaggia puis Honegger donnèrent alors des allures trompeuses au score. Dans la foulée, Celio fut même à deux doigts de réduire l'écart à une unité. Mais il était toutefois trop tard pour remettre en question la victoire finlandaise.

AUCUN REGRET

A côté de leur sujet deux périodes durant, les Helvètes ne nourriront aucun regret quant



Saarikoski échappe à Weber

C'est l'ouverture du score pour les Finnois.

(AP)

au verdict d'une rencontre trop longtemps sans relief. Ils ont en effet témoigné de trop de manquements pour prétendre à plus. Une fois encore les défenseurs sont à montrer du doigt, qui ont failli, à la relance notamment.

Les plus concernés furent incontestablement Tschumi et Bertaggia, incapables d'assurer une passe. Face au fore-checking adverse, cela devait inévitablement déboucher sur des situations scabreuses devant la cage de Schöpf. Les attaquants ont pour leur part singulièrement manqué de poids face à une défense finnoise certes robuste et bien inspirée. Bref, il aura manqué

beaucoup d'éléments à la sélection suisse pour signer un second succès dans cette compétition.

On se gardera bien de tirer des conclusions trop négatives après ce revers. Il n'en demeure pas moins que la troupe de Bill Gilligan n'a pas encore retrouvé l'allant qui lui avait permis de prendre le quatrième rang des Mondiaux de l'an passé. Une question de temps aux yeux de l'Américain qui n'entend pas remettre quoi que ce soit en question à quelque dix semaines du rendez-vous de Munich.

Demain à Rapperswil, les Helvètes disposeront d'une belle opportunité de remettre les pen-

AUJOURD'HUI

14.00 Allemagne - Canada (à Schwenningen)

DEMAIN

12.00 Canada - Finlande (à Rapperswil)
15.30 Suisse - Allemagne (à Rapperswil)

dules à l'heure. Bien qu'elle ait prit le meilleur sur la Finlande, l'Allemagne fait un effet figure d'adversaire idéal pour terminer cette Coupe Nissan sur une note positive et faire ainsi un sort à la mauvaise impression dégageée hier au soir à Zoug. J.-F.B.

Suisse B

Une lourde défaite

● FINLANDE OLYMPIQUE - SUISSE B 8-0 (2-0 5-0 1-0)

La Suisse B a nettement perdu, à Järvenpää (Fin), le match international qui l'opposait à la sélection olympique finlandaise. Laquelle s'est imposée sur le score net et sans appel de 8-0. Quatre de ses buts ont été marqués en supériorité numérique.

Après un deuxième tiers catastrophique, la sélection helvétique, dirigée par Björn Kinding (Zoug) et Richard Gosselin (Ajoie) s'est reprise et est parvenue à limiter les dégâts dans l'ultime période.

Il n'en reste pas moins que, sur l'ensemble de la rencontre, elle a été largement dominée. «Les Finlandais ont été en possession du palet pendant le 75% de la rencontre» remarquait d'ailleurs Björn Kinding.

Järvenpää: 1182 spectateurs.

Arbitres: MM. Jokela, Kivinen et Koivu (Fin).

Buts: 4e Korpisalo 1-0. 11e Wikström (Laukkanen, Kaski) 2-0. 22e Laukkanen (Wikström, Tirkkonen) 3-0. 26e Varjonen (Tuulola) 4-0. 34e Grönvall (Ylönen, Lehterä) 5-0. 35e Kakko (Jantunen, Salo) 6-0. 40e Nuutinen (Koivu) 7-0. 49e Koivu (Korpisalo) 8-0.

Pénalités: 2 x 2' contre la Finlande, 7 x 2' contre la Suisse B olympique.

Finlande olympique: Itämies; Nuutinen, Markkanen; Kaski, Kivi; Tuulola, Grönvall; Salo, Kakko; Virtanen, Koivu, Korpisalo; Wikström, Tirkkonen, Laukkanen; Lehterä, Ylönen, Varjonen; Jantunen, Sihvonen, Heikkinen.

Suisse B: Wieser; Bayer, Guyaz; Brich, D. Sigg; P. Schafhauser, Princi; Baumgartner, Gull; D. Meier, Schümperli, Kobel; Kalsner, Burillo, Fuchs; Schaller, Signorell, Keller; Heim, Steffen, Ackermann. (si)

BRÈVE

Automobilisme

Zanardi chez Lotus

L'Italien Alessandro Zanardi disputera le Championnat du monde de Formule 1 cette saison au volant d'une Lotus aux côtés du Britannique Johnny Herbert.

PMUR - Tiercé, Quarté + et Quinté +

«Revanche» demain du Grand Prix d'Amérique

Aujourd'hui à Vincennes, Prix du Jura (trot attelé, 2650 m, Réunion I, 8e course, 16 h 50).

No Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneurs
1. Uteuil	2650	P. Hawas	DaDa1a	P. Hawas
2. Uline-du-Vivier	2650	J. J. Berthomier	0a0a0a	F. Criado
3. Urfeu-Green	2650	C. Cohier	4a10a2a	C. Cohier
4. Ulysse-du-Fier	2650	J. Van Eckhaute	7a0a7a	J. Van Eckhaute
5. Un-historien	2650	D. Mottier	6m2m3a	D. Mottier
6. Uquita-Bella	2650	P. Delanoe	0a0a0a	P. Delanoe
7. Ursly-Chouan	2650	Y. Dreux	1a4a0a	I. Lambertz
8. Ulysse-du-Chêne	2650	J. L. Bigeon	0m0a5m	J. L. Bigeon
9. Umberta	2650	J. P. Viel	8a9a5a	J. P. Viel
10. Uranus-du-Siam	2650	C. Touchard	0a2m8a	C. Touchard
11. Un-Marco	2650	P. Legavre	10a0a7a	P. Legavre
12. Ultra-Bon	2650	A. Le Courtois	0a9a5a	A. Lecourtois
13. Une-Ondine	2650	G. Marmion	Da3a0a	G. Marmion
14. Une-Bourgneuvienne	2650	C. Bignon	0a0a4m	F. L. Adam
15. Urville	2650	B. de Folleville	5a8aDa	H. L. Levesque
16. Utile-du-Bourg	2675	J-Ph. Dubois	5a0aDa	J-Ph. Dubois
18. Ut-du-Rieux	2675	J-P. Bizoux	0a7m5a	J. M. Bizoux
19. Uranus-D'Odyssée	2675	J. L. Janvier	2aDa0a	J. L. Janvier
20. Ugolina	2675	J-C. Hallais	10a3a6a	J-C. Hallais

Le 17 Unique-Gede est non-partant.

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: a = attelé, m = monté, d = distance.

Base: Uteuil. — Coup de poker: Un-Historien.

Impar pronos: 1 - 7 - 8 - 11 - 15 - 5 - 13 - 3.

Demain à Vincennes, Prix de France (trot attelé, 2100 m, autostart, Réunion I, 4e course, 15 h 15).

No Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneurs
1. Vrai-Lutin	2100	J-P. Viel	0a7a3a	J-P. Viel
2. Ursulo-de-Crouay	2100	J. Hallais	0a0aDa	J. Hallais
3. Embassy-Lobell	2100	J-M. Monclin	Da0a0a	L. Verroken
4. Autour-D'Aunou	2100	J. Et Dubois	0a5a4a	J. Et Dubois
5. Brendy	2100	W. Rode	7a6a6a	W. Rode
6. Sea-Cove	2100	J. Verbeeck	4a2a2a	J-L. Peupion
7. Ukir-de-Jemma	2100	P. Allaire	2a0a0a	P. Allaire
8. Verdict-Gede	2100	J-C. Hallais	0a0a7a	J-C. Hallais
9. Queen-L.	2100	S. Johansson	1a1aDa	S. Engberg
10. Unique-James	2100	B. Oger	0a0a6a	L. Verroken
11. Uzo-Charmeur	2100	P. Viel	0a5a0a	P. Viel
12. Vizir-Pont-Vautier	2100	J. Ph. Dubois	0a0a4a	J-Ph. Dubois
13. Uranne-Sautonne	2100	Y. Dreux	Da4a0a	B. Desmontils
14. Titlis	2100	J. Uroz	1aDa0a	O. Monnier
15. Ulster-du-Cadran	2100	J. H. Treich	1aDa5a	J. H. Treich
16. Uka-des-Champs	2100	Th. Leveau	2a1a5a	Th. Leveau
17. Vroum-d'Or	2100	B. Lefevre	7a6a6a	B. Lefevre

Le 18 To-The-Gate est non-partant.

Base: Sea Cove. — Coup de poker: Uka-des-Champs.

Impar pronos: 6 - 9 - 2 - 5 - 7 - 16 - 3 - 1.

Herti: 1464 spectateurs.

Arbitres: MM. Catelin (Fr), Pfister et Grothenn (S).

Buts: 8e Saarikoski (Laukkanen, à 5 contre 4) 0-1. 27e Riihijärvi (Raitanen) 0-2. 31e Riihijärvi (Sormunen), 0-3. 41e Lethinen 0-4. 42e Bertaggia (Eberle, Weber, à 5 contre 4) 1-4. 56e Honegger (Rötheli, Aeschlimann) 2-4.

Pénalités: 3 x 2' contre la Suisse, 5 x 2' contre la Finlande.

Suisse: Schöpf; Beutler, Balmer; Bertaggia, Brasey; Leuenberger, Honegger; Steinegger, Tschumi; Trulzi, Vrabec, Schenkel; Erni, Weber,

Eberle; Aeschlimann, Rötheli, Howald; Hollenstein, Meier, Celio.

Finlande: Granlund; Laurila, Kiprusov; Jutila, Laukkanen; Hämäläinen, Immonen; Haapakoski, Sormunen; Mäkelä, Saarikoski, Viitakoski; Varvio, Seppo, Lethinen; S. Wahlsten, J. Wahlsten, Alatalo; Varis, Raitanen, Riihijärvi.

Notes: la Suisse sans Roggenmoser ni Brodmann (au repos); Montandon est remplaçant. La Finlande sans Ketterer ni Lindfors (blessés). Leuenberger et Balmer sont fleuris pour leur 50e match international.

Tennis - Tournoi de Marseille

Une demi-finale helvétique

Le Genevois Marc Rosset s'est aisément qualifié pour les demi-finales du tournoi de Marseille, doté de 500.000 dollars, en disposant du Français Rodolphe Gilbert, 6-4 6-4, en une heure et dix-huit minutes, au terme d'une rencontre d'un niveau moyen.

Dans les deux manches, Rosset a fait la décision en réussissant le break alors que le score était de 2-2. Dans le premier set, il a pris le service adverse à sa première balle de break. Il a eu ensuite quatre balle de break contre lui (sur deux doubles fautes notamment) mais il a redressé la situation pour finalement enlever la manche par 6-4 sur sa première balle de set. Le scénario du deuxième set fut identique et, là encore, le Genevois a enlevé la manche par 6-4, sur un ace à sa première balle de match.

HLASEK: PLUS DUR

Dans la soirée, Jakob Hlasek s'est à son tour qualifié pour les demi-finales d'aujourd'hui, où son adversaire sera Marc Rosset (ce sera la première confrontation officielle entre les deux Hel-

vètes). En quart de finale, au terme d'un match d'excellente qualité et qui a duré deux heures exactement, il a pris le meilleur sur l'Espagnol Sergi Bruguera, tête de série No 2, par 7-6 (7-2) 6-7 (5-7) 6-1.

En évoquant sa demi-finale contre Jakob Hlasek, Rosset a estimé que cette confrontation intéressait surtout les journalistes. «Pour nous, c'est un match comme un autre à la différence que nous nous connaissons parfaitement. Jakob devrait logiquement l'emporter, car il est actuellement plus frais et mieux préparé physiquement que moi».

Quant au Zurichois, il a simplement déclaré qu'il s'attendait à un départ en force du Genevois, mais qu'il pensait avoir les moyens de le contrer.

RÉSULTATS

Simple messieurs. Quarts de finale: Siemerink (Ho-8) bat Pozzi (It) 6-3 6-3. Holm (Su-3) bat Boetsch (Fr-5) 3-6 6-4 6-0. Rosset (S-6) bat Gilbert (Fr) 6-4 6-4. Hlasek (S-7) bat Bruguera (Esp-2) 7-6 (7-2) 6-7 (5-7) 6-1.

(si)

Ski alpin - Championnats du monde de Morioka: l'Allemande Vogt s'adjuge le combiné

«Du lit au podium!»

Vreni Schneider malade - Rien n'est épargné à Vreni Schneider, à Morioka. Victime d'une chute mercredi dernier, au cours de laquelle elle s'était blessée à un pouce, la voilà désormais grippée. Avec plus de 38 degrés de fièvre, Vreni Schneider a dû garder le lit hier et elle a été soignée énergiquement. Par ailleurs, Corinne Rey-Bellet connaît elle aussi des ennuis. La Valaisanne souffre de douleurs à une dent de sagesse. (si)

La surprise

Picabo Street, vous connaissez?

Bien sûr, ce n'est que le combiné. Alors, peut-être que demain, de la petite Picabo Street, cette fille de 21 ans, venue de l'Idaho, plus personne n'en parlera. Comme hier, personne ne la connaissait encore.

Seulement, l'Américaine ne s'est pas simplement contentée de ramasser une médaille d'argent au rabais. Picabo Street, quinzième du slalom, a réalisé le meilleur temps de la descente, distançant Miriam Vogt et, surtout, Chantal Bournissen. Et batte la Valaisanne, cela représente une référence.

«Finalement, tout a été facile. Il y a de ces jours, où tout vous réussit.» L'exploit de Picabo Street a pourtant tenu à un fil. «Hier matin, je n'ai pas entendu sonner le réveil, racontait-elle. Je me suis réveillée à sept heures moins dix. Le bus partait à moins le quart. Je crois que c'était finalement ma grande chance. Je n'ai pas eu le temps de devenir nerveuse avant la course. J'avais juste du temps pour agir.»

La skieuse de Sun Valley partait avec le dossier numéro 2. Seule, Miriam Vogt, plus rapide d'un souffle au premier temps intermédiaire, allait l'inquiéter un instant. Chantal Bournissen, quant à elle, commit deux grosses fautes. Pour Picabo Street, pas de problème. «Je viens de revoir ma course à la vidéo. J'ai passé 45 secondes en parfaite position aérodynamique.» En position de l'œuf, comme on disait jadis. «J'avais eu raison d'insister dans le slalom. J'y ai cru, alors même que, après le premier groupe, les conditions étaient devenues exécrables. Je ne voyais rien. Mon entraîneur m'a alors dit: «Si tu ne vois rien, fonce!»

«Avant la descente, je pensais que j'allais me classer aux alentours de la cinquième place. Seulement, il faut avoir des objectifs. Alors j'ai visé le bronze. Et me voilà avec de l'argent.» (si)



Street (2e) - Vogt (1re) - Wachter (3e)

Les premières médailles ont été distribuées au Japon.

(Keystone)

«Du lit au podium, on peut le dire!» se réjouissait Miriam Vogt à l'arrivée de la descente du combiné dames. L'étudiante allemande avait rejoint le Japon nettement grippée et s'était alitée à chaque fois qu'elle le pouvait. Deuxième du slalom et de la descente, la nouvelle championne du monde du combiné fut incontestablement très brillante à Morioka. L'Allemagne n'avait plus connu de championne du monde depuis Maria Epple, en 1978, en slalom géant.

«Je suis slalomeuse d'origine et j'ai bien eu raison de ne jamais en négliger l'entraînement.» Il y a huit ans, Miriam Vogt avait perdu sa place dans l'équipe germanique des techniciennes. «Je me suis alors lancée dans la descente. En fait, c'est ma troisième

carrière en ski» fait-elle remarquer avec malice.

En 1988, Miriam Vogt était à nouveau à un doigt de l'exclusion de l'équipe nationale, après avoir signé un contrat personnel qui allait à l'encontre du pool de la fédération germanique. «Je voulais m'arroger le droit de choisir les skis qui me plaisaient.» Et de retourner en équipe de Coupe d'Europe, où ses dirigeants, cependant, ne pouvaient décemment la laisser «moisir.»

«SES» MONDIAUX?

La polyvalence, c'est ce qui l'a toujours distinguée. Miriam Vogt pratique tous les sports. Avec sa carrure impressionnante, elle aurait pu faire une

carrière en aviron, qui était son premier amour de compétition. Où excelle son frère Markus, médaillé de bronze dans le double scull de l'Allemagne, lors des championnats du monde à Vienne en 1991.

Il y a sept ans, à Badgastein (10e), elle entraînait pour la première fois dans le «top» des descendues. Son premier podium - 2e de la descente de Santa Caterina - date de trois ans. Mais, ce n'est que cette saison, à Vail, qu'elle a glané son premier succès en Coupe du monde, toujours en descente, bien sûr, alors qu'elle en est à sa huitième saison. «Une médaille d'or au combiné pour préparer la descente, ce n'est pas mal» se réjouit-elle. Et si c'étaient les mondiaux

de «la» Vogt. La skieuse de Starnberg, actuellement cinquième de la Coupe du monde, est, en effet, inscrite dans toutes les épreuves... (si)

Descente masculine cette nuit

Pour ce qui est de la suite du programme, il devient de plus en plus difficile de s'y retrouver, les organisateurs japonais semblant perdre complètement les pédales. A force de voir les versions se succéder sur le téléx, on n'en perd notre latin. A priori, et si la météo le permet, l'épreuve reine de ces joutes, la descente masculine, devrait se dérouler dans la nuit de samedi à dimanche. Le départ est agendé à 2 heures du matin heures suisses. Ce devrait être l'unique course agendée demain. Théoriquement... (Imp)

Avec l'aide de Dieu

«A Morioka, je n'ai en fait jamais songé au combiné. La deuxième manche du slalom, par exemple, je l'ai entreprise en songeant à la victoire et non à la descente du lendemain. La tactique, moi, je ne connais pas. Et quand on connaît, c'est parce qu'on a perdu...» La victoire de Miriam Vogt lui vaut une prime de 55.000 DM, somme offerte par sa fédération. «Je n'ai jamais été certaine de mon succès. Mais si Dieu en a décidé ainsi...» (si)

Descente du combiné messieurs

Exit Xavier Gigandet

Luc Alphand et Kristian Ghedina seront des incontournables sur la route de la médaille d'or de la descente masculine, qui devrait avoir lieu dans la nuit de samedi à dimanche (2 heures en Suisse).

Le Français avait réalisé le meilleur chrono de la première manche d'entraînement, il y a quatre jours, l'Italien l'a imité, hier matin, lors de la seconde manche d'entraînement.

Le Tricolore et le Transalpin se sont expliqués, quelques heures plus tard, dans la descente du combiné, Alphand l'emportant devant Ghedina, battu de 0'68. Le troisième, l'Américain Kitt, accuse déjà un retard de 1'31. Meilleur Suisse, le Bernois Bruno Kernén (20 ans), a réalisé le cinquième temps.

Du même coup, il a réussi à évincer le Vaudois Xavier Gigandet de l'équipe suisse pour la «vraie» descente. Ce seront

donc Heinzer, Besse, Mahrer, Lehmann et Kernén qui défendront les couleurs helvétiques lors de cette épreuve.

Presque pas de vent, peu de chutes de neige: le temps qui régnait sur Shizukuishi était presque idéal, hier. Trois heures après celle des dames, la descente du combiné des messieurs a également pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Xavier Gigandet (24e) et Franco Cavegn (28e) n'ont rien à se reprocher. Urs Lehmann avait déjà été désigné titulaire la veille. L'Argovien a justifié la confiance de l'entraîneur Jean-Pierre Fournier en se montrant à nouveau le meilleur Suisse lors de la seconde manche d'entraînement (15e).

Même si Mahrer et Heinzer ont négocié le schuss final en toute décontraction, le camp helvétique a encore du travail d'ici à la nuit prochaine s'il veut combler le handicap glisse. (si)

LA PREUVE PAR SEPT

De qui se moque-t-on?

La gabegie la plus complète. Ce qui est en train de se tramer à Morioka ne prête même pas à rire, tant la situation est ubuesque.

D'accord, d'accord, la FIS n'est pas responsable de la météo. Certes, le bon président Marc Hodler a raison de relever qu'en Europe, il n'y a plus de neige en hiver et que les Japonais font énormément pour le ski alpin. Quinze millions de pratiquants, c'est vrai que ce n'est pas rien.

Reste qu'il ne faut pas tout mélanger. Comme on nage en plein yaourt dans la station de l'Empire du Soleil levant, les langues ont commencé à se délier. Hodler a craché le morceau: si des championnats du monde ont été organisés dans ce coin de pays, c'est que la FIS a cédé sous la pression des sponsors qui, preuve à l'appui, ne peuvent pas toujours faire la pluie et le beau temps. Réjouissant. Mais il s'agit de voir plus loin que le bout d'un piolet.

L'occasion est belle de remettre la caravane du Cirque blanc à sa juste place et qu'elle arrête... son cirque justement! Nous le répétons sempiternellement: le ski alpin, dans son mode de compétition actuel, lasse de plus en plus de gens. Il y a trop de courses et par conséquent - à l'exception des classiques du Lauberhorn et du Hannenkhram (pour autant qu'elles puissent avoir

lieu normalement, ce qui a été tout sauf le cas ces cinq dernières années) - les épreuves ne constituent plus un événement en soi. On tombe inexorablement dans la routine.

Et puis, il y a ce combiné, concours qui intéresse uniquement le skieur (et encore...?) et les membres de sa famille. Le fiasco est tel que Marc Hodler en personne l'a admis. C'est promis: la copie sera revue. Le plus simple serait de la classer verticalement. Au panier!

Il est indéniable que le décalage horaire avec l'Europe joue un bien vilain tour aux organisateurs japonais. Il n'y a qu'à prendre la température autour de nous. Les mondiaux de Morioka se déroulent - et encore! - dans l'indifférence quasi générale. Dans les faits, ce n'est que la suite d'un début de saison de Coupe du monde cahoteux. Les taux d'audience réalisés par la télévision suisse lors des épreuves de Coupe du monde avoisinent les 7%, soit l'équivalent des Grand Prix motos. Dérisoire.

Notre incompréhension est totale lorsqu'on voit le dispositif que la SSR a mis en place au Japon. Environ soixante personnes, des journalistes et des techniciens pour la plupart. On appelle ça jeter l'argent par la fenêtre.

Questions: de qui se moque-t-on? Et jusqu'à quand? Gérard STEGMÜLLER



Bruno Kernén

Il a coiffé Xavier Gigandet au poteau. (AP)

Restaurant à La Chaux-de-Fonds
cherche
cuisinier avec expérience
Ecrire sous chiffres V 132-735165 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour un poste
fixe un

**INGÉNIEUR/
TECHNICIEN**

technico-commercial

français-allemand, (anglais),
maîtrisant bien le domaine des
automates, capable d'assumer
un poste à responsabilités dans la
VENTE (Europe), dans le suivi et
la construction de machines.

Intéressé et motivé ? dans ce cas
n'hésitez pas à envoyer votre dossier
à l'attention de M. Gonin.
Discrétion assurée.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons:

Collaborateur jeune et
dynamique pour poste
d'employé de bureau,
vente et gestion
du Vidéo-Club

450-178

038 / 53 33 18

TéléVal

SARTORI 2053 CERNIER
RADIO TV HI-FI
VIDÉO-CLUB NATEL FAX
AUTO-RADIO RÉPARATIONS

AUX BONNES-CHOSSES
cherche pour sa croissance
à La Chaux-de-Fonds

● **SERVEUSES**

- avec expérience
- sans autorisation de travail:
s'abstenir
- entrée immédiate ou à convenir

Les personnes intéressées sont priées
de prendre contact avec Mme Morselli
au 039/26 94 00.

18-4270

Cherchons tout de suite
pâtissier(ère)-confiseur(euse)
ou
boulangier(ère)-pâtissier(ère)
qualifié(e)

avec quelques années d'expérience,
capable de travailler seul(e).
Sans permis s'abstenir.

☎ 032/92 17 24 (dès 11 heures)

160-801337

Cherchons pour date à
convenir

opticien(ne)

Horaire à plein temps ou
temps partiel.

Novoptic SA

Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 55

132-12385

Restaurant Martin
4112 Flüh/près de Mariastein
Restaurant de grande renommée
cherche pour entrée immédiate ou
pour date à convenir
un(e) serveur(euse)
un pâtissier
un cuisinier
avec de bonnes connaissances en
allemand.
Nous offrons de bonnes prestations
et un horaire régulier. Dimanche et
lundi fermé. Possibilité d'être nourri
et logé. Nous nous réjouissons de
votre appel.
M. et M^{me} W. Martin,
téléphone 061 731 10 02.

03-4679-4x4

**SWISSMETAL®
BOILLAT**

*Nous cherchons pour entrée en service la
plus rapide possible un*

MÉCANICIEN-MONTEUR

*Au sein de notre département serrurerie-
montage, vous participerez à la réalisation de
nos installations de production neuves et
aux grandes opérations d'entretien et de répa-
ration.*

*Pour ces travaux, qui vont de la petite mécanique
de précision à des interventions de beaucoup plus
grande envergure, nous souhaitons rencontrer un
mécanicien (monteur, ajusteur...) expérimenté,
qui a eu l'occasion de se familiariser avec plu-
sieurs procédés de soudure. De bonnes connais-
sances en hydraulique et en pneumatique seraient
très appréciées.*

*Si vous remplissez ces critères, nous vous offrirons la
formation au poste nécessaire pour réussir dans un
emploi stable assorti des meilleures conditions
d'engagement et d'un salaire adapté aux perfor-
mances.*

*Notre service du personnel attend avec un grand intérêt
votre dossier complet de candidature (avec curriculum vi-
tae, photo et souhaits de salaire) ou votre appel pour
vous fournir tout renseignement que vous jugeriez utile.*

160-17023/4x4

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA
Usine Boillat - 2732 Reconwiller - 032 910 910

Nous sommes une entreprise moderne occupant une centaine
de personnes, spécialisée dans la fabrication d'aiguilles de
montres de haute qualité.

Pour succéder à un cadre qui prendra sa retraite en 1994, après
une collaboration de plus de 40 années, nous cherchons un

CHEF TECHNIQUE

dont les tâches principales seront la fabrication et le
développement des machines et outils nécessaires
à nos ateliers de production.

Poste ouvert à un mécanicien CFC ou ETS ayant l'habitude des
responsabilités et connaissant la fine mécanique.

Age idéal: 30 à 40 ans. Bilingue F + D.

Place d'avenir avec possibilité d'accès à un échelon supérieur.
Position absolument stable avec rétribution croissante.

Discrétion absolue garantie à tous les candidats qui sont priés
d'envoyer leur offre manuscrite avec curriculum vitae chez:

AIGUILLA SA

Fabrique d'aiguilles de montres
2502 Bienne ■ Route de Boujean 65 ■ Tél. 032 41 24 16

410-622

**Sans la pub,
votre journal vous
coûtera trois fois
plus cher.**

Si nous bénéficions en Suisse d'une variété
de journaux et de magazines unique au
monde, c'est parce que la publicité leur
assure deux tiers de leurs recettes.

Les interdictions de publicité sont donc un
parfait non-sens. Privés de recettes publici-
taires, les journaux et magazines devront

intégralement récupérer le manque à
gagner. Et c'est nous, lectrices et lecteurs,
qui passerons à la caisse.

Les interdictions coûtent toujours plus cher
qu'on ne le croit. Car elles touchent le porte-
monnaie. Là où ça fait mal.

Plus de tolérance. Moins d'interdits.

Association contre la prolifération des interdictions publicitaires



Football - Freddy Rumo renonce à briguer un nouveau mandat à la tête de l'ASF

«Trop vulnérable»

«Je me suis rendu trop vulnérable pour continuer à assumer la présidence de la Fédération... Je renonce désormais à briguer un nouveau mandat.» Dans une péroraison au ton parfois pathétique, Me Freddy Rumo a annoncé officiellement, à Berne, une décision qui depuis la veille au soir ne faisait plus aucun doute.

Cette déclaration du président central de l'ASF jeta une ombre sur les festivités de l'inauguration de la nouvelle maison du football à Muri. C'est au cours du banquet officiel que Me Rumo a fait en quelque sorte ses adieux. Après dix années à la tête de la Ligue nationale, quatre en tant que président de l'ASF, l'avocat chaux-de-fonnier (49 ans) disparaît, momentanément du moins, de la scène du football suisse.

Au niveau international, celui qui fut vice-président de l'UEFA, président de la Commission des compétitions, avait été éliminé lors du congrès de

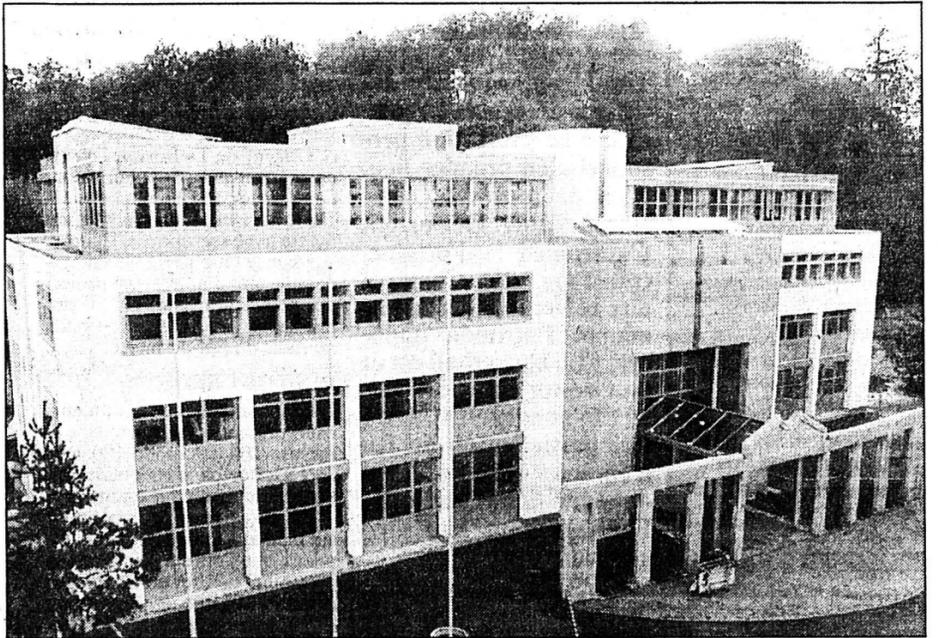
Göteborg en juin dernier. Il avait essuyé un échec sévère avec sa non réélection au comité directeur auquel il appartenait depuis huit ans.

HOMMAGE À OBERTÜFER

Avant d'évoquer son cas personnel, Me Rumo rendait un hommage appuyé aux mérites du secrétaire général de l'ASF, Edgar Obertüfer, qui a été la cheville ouvrière de la réalisation de Muri. Plus de 300 invités avaient visité hier matin les installations du bâtiment de Muri qui abritent les bureaux de l'ASF mais aussi de la Ligue nationale.

La longueur du bâtiment est de 40 m pour une largeur de 15,5 m. La hauteur est de 12,5 m. La première pierre a été posée le 5 juillet 1991, la remise du bâtiment a eu lieu le 30 octobre 1992. Le coût de l'opération est de 18.000.000 frs.

Il n'en fait pas mystère, le président sortant aurait aimé conserver son poste jusqu'en 1995, année du centenaire de l'ASF. Grâce aux excellentes relations qu'entretient le secrétaire général, Edgar Obertüfer, sur le plan européen, Me Rumo a été en mesure d'annoncer d'ores et



La nouvelle maison du football

Son inauguration a coïncidé avec l'annonce du départ de Me Rumo.

(AP)

déjà la participation de la France, de l'Italie et de l'Allemagne à un tournoi commémora-

ratif qui se déroulerait en juin 1995 en Suisse.

Le vice-chancelier de la

Confédération, M. Achille Casanova, apporta le salut des autorités politiques. (si)

Dopage et football - D'après une étude de l'expert allemand du doping, Manfred Donike, le dopage ne joue aucun rôle dans le football. En 1991, seulement 18 des 7608 joueurs (0,024%) contrôlés dans le monde ont été déclarés positifs. (si)

BRÈVES

Football

Le FCC dans le bain

Après la défaite 7-0 face à Etoile Carouge, mercredi dernier à Morges, le FCC s'en va aujourd'hui à Sion pour disputer son second match de préparation. Sur le coup de 14 h 30, les «jaune et bleu» affronteront Savièse (1re ligue).

Retour de Platt

Le milieu de terrain David Platt, après une opération à un genou qui l'avait éloigné des stades pendant deux mois, va faire son retour au premier plan avec la Juventus. L'Anglais espère retrouver sa meilleure forme pour disputer le match de qualification de la World Cup 94 contre Saint-Marin le 17 février prochain à Wembley. Le défenseur brésilien de la Juventus, Julio Cesar, qui se remet d'une jambe cassée depuis novembre, espère lui réintégrer le contingent de la première équipe dès la fin du mois.

Futre à nouveau sélectionné

Paulo Futre, qui n'avait pas été retenu pour le dernier Malte - Portugal, a été rappelé en équipe nationale pour le match international que les Portugais joueront mercredi prochain contre la Norvège. L'entraîneur Carlos Queiroz a également retenu Rui Barros, l'attaquant de l'AS Monaco. La Suisse recevra le Portugal le 31 mars à Berne pour le compte du tour préliminaire de la World Cup 94.

Bordeaux en échec

Dans un match avancé de la 23e journée du championnat de France, Bordeaux a été tenu en échec sur son terrain par Lens 0-0.

Athlétisme C'est tout bon pour Cadusch

La Zurichoise Sieglinde Cadusch (TV Unterstrass) a obtenu sa qualification pour les championnats du monde en salle (12 au 14 mars à Toronto) en remportant le concours de saut en longueur de la réunion de Budapest avec un bond de 1,90 m. La Grisonne de Zurich, âgée de 26 ans, a franchi un centimètre de mieux que la limite demandée, ce à son premier essai.

PARTI PRIS

Descente aux enfers

Non: Sophie Marceau et Claude Brasseur ne jouent pas dans le feuilleton à épisodes que vit le football suisse. Mais leurs rôles ont été repris à merveille par Carlo Lavizzari et Freddy Rumo, l'un entraînant l'autre dans une descente aux enfers sans fin...

Freddy Rumo était ambitieux. Avait des idées. A l'échelon suisse comme à l'échelon européen. Mais, alors que l'avocat neuchâtelois suivait une courbe ascendante, que sa montée tenait de l'irrésistible, tout s'est retourné contre lui.

Malte, Göteborg et maintenant Berne: autant de lieux fatals à Me Rumo. Autant de villes-étapes dans sa descente aux enfers.

Battu dans sa course à la présidence de l'UEFA puis «shooté» de son comité exécutif, désavoué au moment de choisir le pays organisateur de la Coupe

du monde 1998 et maintenant rejeté par les siens: la vraie descente aux enfers... Terrible et impitoyable.

Freddy Rumo va donc quitter un monde qui ne veut plus de lui... mais pour lequel il a pourtant tout fait.

Carlo Lavizzari, lui, a eu ce qu'il voulait, soit la démission d'une personne qui lui portait ombrage. Qui faisait tache dans le petit monde «tout-beau-tout-gentil-tout-propre» du football suisse. Et les taches, ça s'élimine... Il suffit d'un certain pouvoir de persuasion pour convaincre tout le monde que le football suisse peut se passer d'un Freddy Rumo et de rappeler ses récents échecs pour démontrer qu'il n'est dans le fond pas si indispensable que ça. Le tour est joué. Le processus de descente aux enfers amorcé. Cela quand bien même Carlo Lavizzari a affirmé que «des présidents avaient pris leurs responsabilités», qu'ils

s'étaient forgé leur opinion» et qu'ils avaient fait leur choix de manière démocratique».

Gilbert Facchinetti tenait Freddy Rumo par les épaules en quittant la salle où les présidents de Ligue nationale venaient de trancher. Peut-être le président xamaxien figurait-il parmi les deux «courageux» qui n'avaient pas voté contre lui - sans pour autant le défendre. Nul n'est prophète en son pays?

Toujours est-il que Me Freddy Rumo vient d'en terminer avec sa terrible descente aux enfers. Et que Me Marcel Mathier, le «protégé» de Carlo Lavizzari, a la voie libre.

Mais cette voie, il devra encore se la tracer. Et il n'est pas encore sûr qu'il s'agisse d'un envol vers le paradis...

Renaud TSCHOUMY

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSR
07.00 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit.
07.45 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit.
11.50 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit (résumé et interviews).
19.05 Fans de ski.
22.55 Fans de sport.
DRS (chaîne sportive)
01.50 Ski alpin. CM. Epreuve en direct.
TSI (chaîne sportive)
12.55 Bob à deux. CM (1re manche).
14.45 Bob à deux. CM (2e manche).

DRS
12.00 Ski alpin. CM.
22.05 Sport aktuell.
TSI
12.25 Speciale Morioka.
19.00 Speciale Morioka.
22.15 Sabato sport.

TF1
20.30 Tiercé.
00.05 Formule sport.
F2
01.50 Ski alpin. CM.
14.45 Sport passion.
15.00 Rugby. Tournoi des cinq nations: France - Ecosse.
16.45 Tiercé à Vincennes.
20.40 Journal des courses.
00.15 Rugby. Tournoi des cinq nations: Pays de Galles - Angleterre.
01.50 Ski alpin. CM.
02.45 Boxe.
F3
08.00 L'heure du golf.
09.35 Sport 3 magazine.

ARD
17.25 Sportschau.
ZDF
22.00 Das aktuelle Sport-Studio.
01.55 Ski alpin. CM.
RAI
14.45 Sabato sport.
TVE
13.00 Area deportiva.
RTP
19.45 Desporto.
EUROSPORT
09.30 Ski alpin.
12.00 Ski alpin.
13.00 Samedi en direct: bobsleigh, patinage de vitesse, ski alpin et tennis.
22.00 Boxe.
24.00 Ski alpin.

● DIMANCHE

TSR
07.00 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit.
11.50 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit (résumé et interviews).
18.30 Fans de sport.
19.00 Fans de ski.
DRS (chaîne sportive)
15.25 Hockey sur glace. Coupe Nissan: Suisse - Allemagne.
01.50 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit.
04.25 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit.
TSI (chaîne sportive)
12.55 Bob à deux. CM (3e manche).
14.45 Bob à deux. CM (4e manche).

DRS
07.00 07.30 08.00 08.30 Ski alpin. CM.
13.00 Ski alpin. CM.
18.30 Sportpanorama.
TSI
06.30 et 07. 30 Ski alpin. CM.
12.25 Speciale Morioka.
19.00 Speciale Morioka.
19.20 Domenica sportiva.
22.25 Week-end sport.
TF1
10.25 Auto-moto.
11.05 Téléfoot.
F2
18.05 Stade 2.
01.25 Ski alpin.
F3
14.45 Sports 3.
ARD
15.05 ARD Sport-Extra.
18.10 Sportschau.
ZDF
17.15 Sport-reportage.
RAI
18.10 90' minuto.
22.10 La domenica sportiva.
TVE
13.00 Area deportiva.
23.00 Area deportiva.
RTP
18.30 Desporto.
23.00 Desporto.
EUROSPORT
07.30 Ski alpin.
11.00 Dimanche en direct: patinage de vitesse, bobsleigh.
18.00 Ski alpin.
19.00 Tennis.
21.00 Billard.
22.00 Tennis.
24.00 Euroscores.

Boxe - Lewis affrontera Tucker à Las Vegas

Le retour de Don King

Le championnat du monde des poids lourds, version WBC, entre le Britannique Lennox Lewis (tenant) et l'Américain Tony Tucker, aura lieu le 8 mai à Las Vegas au lieu du 24 avril à Londres, a déclaré le promoteur Don King.

«Les Anglais arrivent... On va assister à une nouvelle révolution» a déclaré King depuis Mexico, faisant référence à la guerre d'indépendance entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

«C'est aussi très excitant de faire venir le vrai champion aux Etats-Unis pour affronter le prétendant No 1» a ajouté «l'ébouriffé». Voilà une cinglante attaque à l'encontre de l'Américain Riddick Bowe qui a remporté le titre unifié en novembre dernier mais qui a «jeté» la ceinture WBC après un désaccord avec l'organisation.

Bowe, qui a promis de ne jamais combattre un adversaire détenteur du titre WBC, a effectué la première défense de son titre cette nuit à New York (5 heures suisses) face à son compatriote Michael Dokes.

AVEC CHAVEZ?

King effectuera son grand retour dans le gratin des poids lourds d'où il fut écarté depuis la condamnation de Mike Tyson. Il a remporté les enchères pour 12,160 millions de dollars, devançant Dan Duva (12,002 millions) et un groupe britannique



Don King

Toujours là... et bien là!

(AP)

(8,1 millions) incluant Frank Maloney, manager de Lewis.

«Qu'importe, a déclaré Duva, qui possède un contrat de promotion avec Lewis. L'essentiel est que Lewis touchera la majeure partie de la bourse (80%). Nous sommes simplement désolés pour les supporters britanniques. «Nous irons à Las Vegas et gagnerons le combat, et la deuxième défense s'effectuera en Angleterre» a lancé pour sa part Maloney.

Ce combat, qui aura lieu durant le week-end du 5 mai, fête nationale mexicaine, pourrait présenter à la même affiche une sortie de Julio Cesar Chavez, champion invaincu et héros du Mexique. (si)

Basketball - L'Américain du BBCC, Joël DeBortoli, fait preuve d'une grande collectivité

L'équipe avant tout

Quel changement! L'année dernière, un certain Tim Hoskins jouait à La Chaux-de-Fonds en pensant à sa prestation personnelle en premier lieu. Rien de tout cela cette saison: Joël DeBortoli, Californien d'origine, transfuge de Champel aux références certaines, adopte l'attitude opposée. «Le basketball est et doit rester un sport collectif» annonce-t-il. D'où une participation au jeu d'équipe qui ne peut qu'aider les Chaux-de-Fonniers dans leur progression.

la NBA), à Quid City, retrace-t-il. Mais en CBA, les joueurs pensent avant tout à se faire un nom, et l'esprit d'équipe passe au second plan. Je n'avais plus guère de plaisir à évoluer.»

L'agent de DeBortoli l'a mis en contact avec Jon Ferguson, l'entraîneur de Champel, et Joël DeBortoli est donc arrivé en Suisse avec son épouse Tammy.

Mais le club genevois étant - comme tant d'autres - en proie à des problèmes financiers, il optait pour La Chaux-de-Fonds au mois d'août dernier.

PAS TOUT SEUL!

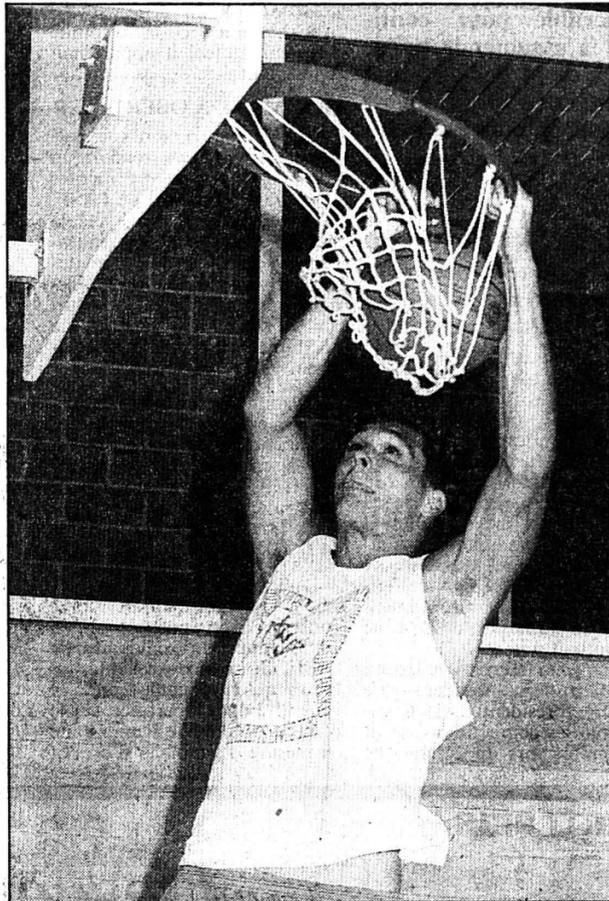
Joueur complet, au shoot meurtrier, présent dans la raquette (il mesure 204 cm pour 100 kg), Joël DeBortoli n'en oublie pas ses coéquipiers pour autant.

«Je sais que je peux compter sur eux, explique-t-il. Or, il vaut mieux que j'offre à l'un d'eux la possibilité de tirer en bonne position plutôt que de forcer mon shoot. Et puis, le fait qu'il n'y ait qu'un étranger en LNB entraîne une surveillance accrue sur ma personne. Autant profiter de la relative liberté accordée aux joueurs suisses de l'équipe.»

Et il ne se trouve personne pour se plaindre de cet état de fait du côté du BBCC. «De toute manière, un basketteur ne peut pas gagner un match à lui seul: le basketball est et doit rester un sport d'équipe» ajoute l'Américain de bientôt 25 ans - il les fêtera le 24 avril prochain.

DANS LE DERNIER CARRÉ?

Joël DeBortoli entend bien prouver sa valeur au cours de ce tour de promotion-relégation LNA/LNB. «Nous avons les moyens d'appartenir au dernier carré, annonce-t-il. Je sais que le comité du club aurait de la peine à assumer une promotion, fi-



Joël DeBortoli

Un joueur spectaculaire, mais qui ne tirera jamais la couverture à lui. (Impar-Galley)

nançièrement parlant, mais ce n'est dans le fond pas mon problème. Je suis là pour gagner, pour appartenir au «top-four». Et mon job est de tout mettre en œuvre pour que l'on y parvienne. Comme nous avons fait de sérieux progrès en défense...»

Vevey s'annonce néanmoins comme un os: «Les Vaudois sont redoutables... mais ils ne nous poseront pas de problème particulier. Ils ont un bon Américain (réf: Schurffranz), Morard est également très dangereux, mais nous pouvons créer la surprise. Nous n'avons rien à perdre, tandis que Vevey n'a pas droit à l'erreur. La pression ne repose donc pas sur nos épaules.»

APPEL AU PUBLIC

Et DeBortoli de lancer un appel au public: «En venant à La Chaux-de-Fonds, je ne m'attendais pas à jouer devant une salle comble, mais j'espérais néanmoins plus de monde. Ici, les gens aiment le hockey sur glace, où ils ne voient souvent guère plus de cinq ou six buts. Or, en basketball, il arrive qu'une centaine de paniers soit marquée. Et puis, il est toujours plus «excitant» pour un joueur d'évoluer devant un nombreux public.»

Et dans ce tour de promotion-relégation LNA/LNB, le spectacle vaudra le détour du côté du Pavillon des sports. DeBortoli est en tout cas fermement décidé à le faire... en pensant au bien de l'équipe avant tout. R.T.

Le coup de fil

Spectacle au Pavillon

Les filles du BBCC au repos (Coupe de Suisse oblige), les regards chaux-de-fonniers seront focalisés par l'équipe masculine aujourd'hui. Et à raison, puisque Vevey-Basket, champion suisse au terme de la saison 1990-1991, sera l'hôte du Pavillon des sports (17 h 30). Emotions en vue.

«Nous allons essayer de nous mettre la pression sur les épaules, annonce Pierre-Alain Benoit. Après notre échec de Saint-Prex, on a remis le turbo physiquement: on y a gagné en influx nerveux.»

Et d'évoquer la rencontre: «Deux points seraient bienvenus. Pour l'honneur, d'abord, mais aussi pour rester en course. Cela dit, nous serons confrontés à une pléiade de bons joueurs, comme Schurffranz (réf: s'il est préféré à Zorkic comme étranger), Morard, Bertocini ou Gay. Mais Bottari sera de retour: notre jeu s'en trouvera plus varié. Il s'agira cependant d'appliquer une défense de fer. Et j'espère pouvoir compter sur l'appui d'un nombreux public.»

UNION NE: JACKSON MALADE

Un cran plus haut, soit dans le tour final de LNA masculine, Union NE s'en ira à Lugano, pour un match qui sent la revanche. «Mais le contexte est différent, nuance Milan Mrkonjic. Il nous faut ces deux points pour progresser au classement, tout simplement.»

A une incertitude (Jackson, malade, était encore incertain hier) se greffe une bonne nouvelle: Siviero pourrait faire sa réapparition. «Il nous faudra de toute manière faire preuve de plus de rigueur défensive que lors de nos deux précédents matches» conclut Mrkonjic. R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

LNA masculine, tour final
17.30 Lugano - Union NE

Promotion-relégation LNA/LNB
17.30 La Chx-de-Fds - Vevey

Cyclisme: nouveau record féminin - La Russe Olga Sliousareva a établi un nouveau record du monde féminin du 200 m départ lancé en 11"079 sur la piste du vélodrome olympique de Moscou. L'ancien record était la propriété de sa compatriote Galina Eukhina qui, le 4 juillet 1992 sur cette même piste, avait réussi 11"101. (si)

Course à pied

Hors stade: deuxième acte

La deuxième manche de la Coupe du Vignoble organisée par le CEP de Cortaillod, aura lieu demain. Les inscriptions seront prises sur place (vestiaire du CEP) dès 9 h. Le départ commun, aux coureurs de tous poils, sera donné à 10 h 30, au Petit-Cortaillod donc, plus précisément devant L'Hôtel du Vaisseau.

Les coureurs auront à franchir les 8,5 km de ce parcours-test, entièrement sur route, en montée sur 1,3 km après 1,5 km.

La troisième et ultime manche de cette coupe se déroulera le 7 mars. Chacun disposera donc de quatre semaines pour progresser.

Après le cross national de Planeyse, il s'agira de la deuxième manche du championnat cantonal des courses hors stade. (af)

BRÈVES

Cyclisme

Las Cuevas toujours leader

L'ancien champion de France Armand De La Cuevas a conservé son maillot de leader au terme de la 3e étape de l'Etoile de Besseges. A Joyeuse, dans l'Ardèche, le Belge Eric Vanderaerden a enfin gagné son étape en devançant d'une seconde le Hollandais John Talen et de 7" le Français Eddy Seigneur. Le peloton a terminé à plus de trois minutes mais aucun de ceux qui l'ont précédé sur la ligne d'arrivée ne pouvait remettre en question la position des meilleurs au classement général.

Dufaux distancé

Le Suisse Laurent Dufaux, qui occupait la septième place du classement général, a été l'une des victimes de la 4e étape de la Ruta Del Sol, course entre Huelma et El Ejido, sur 177 km, en compagnie de l'Espagnol Juan Llaneras, qui a perdu son maillot de leader au profit de son compatriote Julian Gorospe. Dufaux a terminé à plus de 21 minutes et se retrouve à la 75e place du classement général.

Par
Renald TSCHOUMY

Californien des Montagnes - «Mon village d'origine est situé à 5 km d'un grand domaine skiable» - Joël DeBortoli ne regrette pas d'être «monté» à La Chaux-de-Fonds en début de saison.

«Et cela quand bien même j'évoluais en LNA la saison passée, affirme-t-il. Mais les joueurs suisses, à l'exception de quelques-uns comme Margot, Gojanovic, Mrazek ou Morard, ne sont pas plus forts en LNA.»

SURPRIS

Joël DeBortoli a débarqué en Suisse au terme de l'été 1991. «Après avoir évolué sous le maillot de l'Université de San Francisco, puis aux Mavericks de Dallas, j'ai tenté ma chance en CBA (réf: l'antichambre de

Avenir incertain

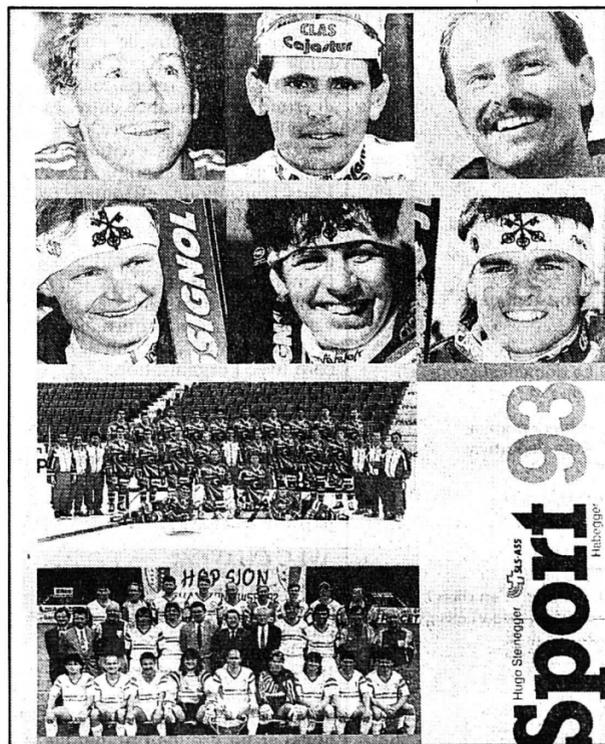
Joël DeBortoli ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. «Ce qui est certain, c'est que je rentrerai aux Etats-Unis au terme de la présente saison, explique-t-il. Après... Rien n'est encore décidé. On verra en fonction des possibilités qui s'offriront à moi.»

DeBortoli n'exclut pas un retour à La Chaux-de-Fonds. «Que le BBCC monte en LNA ou non n'a aucune espèce d'importance. J'ai du plaisir à jouer ici. Et si les dirigeants et moi parvenons à nous mettre d'accord pour une saison supplémentaire, je reviendrai avec joie.»

Le BBCC ne s'en plaindrait assurément pas. R.T.

Divers - SPORT 93 est arrivé

Riche et utile



SPORT 93, le livre officiel du sport suisse, qui en est à sa 21e édition, est désormais disponible. Cette brochure publiée par l'Association suisse du sport comprend tous les résultats d'une année 1992 riche en événements sportifs avec, notamment, les Jeux olympiques d'Albertville et de Barcelone.

Toutes les grandes manifestations de l'année, celles aussi de moindre importance, ont leur place dans cet ouvrage créé par Hugo Steinegger.

SPORT 93 ne traite pas seulement de ce qui s'est passé en 1992. Il fournit également des renseignements précieux sur l'année 1993 avec, en particulier, les calendriers détaillés de plus de 80 sports, la liste des principaux records ainsi que nombre de statistiques et les adresses des fédérations nationales et internationales.

SPORT 93 est en vente au prix de Fr. 24,80 dans les librairies et les kiosques. Il peut être obtenu directement auprès des Editions Habegger, 4552 Derendingen. (si)

Volleyball - LNA: TGV-87 joue deux fois

La Coupe en dessert

Les week-end se suivent et se ressemblent pour TGV-87, qui sera à pied d'œuvre aujourd'hui contre Lugano en championnat et demain en Coupe de Suisse face à Gelterkinden. Une Coupe qui pourrait bien être le dessert de la saison pour les Tramelots.

Reprenons dans l'ordre. Cet après-midi à La Marelle, la troupe de Hans Bexkens, au complet, recevra Lugano. «C'est une équipe difficile à battre, commente le Batave. En fait, c'est la formation qui possède le plus de qualités du pays. Simple-ment, par manque de motivation ou de concentration, elle commet parfois des couacs.»

Espérons donc que les Tessinois, après un long périple, auront un peu la tête en l'air en arrivant à Tramelan. Cela permettrait à Visinand et ses potes de remporter un succès qui pourrait les mettre à l'abri du tour de relégation. Mais, Bexkens, qui ne demande pas mieux, sait que la sixième place se jouera certainement la semaine prochaine au Liechtenstein face à Galina Schaan, l'adversaire direct des Tramelots.

Ensuite, demain, les gens de La Marelle prendront la route pour s'en aller en direction de Bâle. Dans la campagne bâloise, Gelterkinden, une bonne équipe de Première ligue qui élimina le VBCC, tentera de créer la sensation. Mais, cela semble bien improbable. «Nous serions ridicules si nous devions nous faire éliminer, estime Hans Bexkens. Ce serait d'autant plus dommage que nous avons une bonne carte à jouer en Coupe de Suisse, puisque, en cas de qualification, nous recevrons certainement Nâfels en demi-finale (réf: le 27 ou le 28 février).»

Et comme les Glaronnais ne sont pas hors de portée des Tramelots, on peut déjà se prendre à rêver d'une seconde finale de Coupe de Suisse en trois ans du côté de Tramelan. J.C.

À L'AFFICHE

Aujourd'hui

LNA
16.30 TGV-87 - Lugano

Demain

Coupe de suisse (quart de finale)
14.30 Gelterkinden - TGV-87

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA
- JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

La prison fait peau neuve

La prison de La Chaux-de-Fonds va subir des transformations pour un montant de 1 million 850.000 francs. Ce qui permettra de renforcer la sécurité, rafraîchir les cellules, aménager des infrastructures sportives et améliorer le matériel.

Page 19

Ecole technique de Couvet

La piste de Sainte-Croix

L'Ecole technique cantonale de Couvet (ETCC) n'ouvrira plus, en principe, de formations à plein temps dès la rentrée d'août. Et si les Vallonniers s'en allaient poursuivre leurs études dans la commune vaudoise de Sainte-Croix?

Page 24

Filière du bois dans le Jura

Le bras de fer est engagé

Le Jura historique recense 150 entreprises travaillant dans le bois. Cela représente 550 travailleurs avec un taux de syndicalisation de 60%. Depuis début février, les ouvriers de cette branche se retrouvent sans convention. Hier, le SIB, syndicat de la branche, a donné de la voix.

Page 27



Météo:
Brouillard sur le Plateau, se dissipant en grande partie dans l'après-midi. Ailleurs, temps ensoleillé.

Demain:
Dimanche et lundi, brouillard matinal sur le Plateau, encore assez ensoleillé ailleurs.

Lac des Brenets
750,46 m

Lac de Neuchâtel
429,05 m

Fête à souhaiter samedi 6 février: DOROTHÉE



4°
Lever: 7 h 50
Coucher: 17 h 42

2°
Lever: 17 h 28
Coucher: 7 h 05

Brouillard
700 m

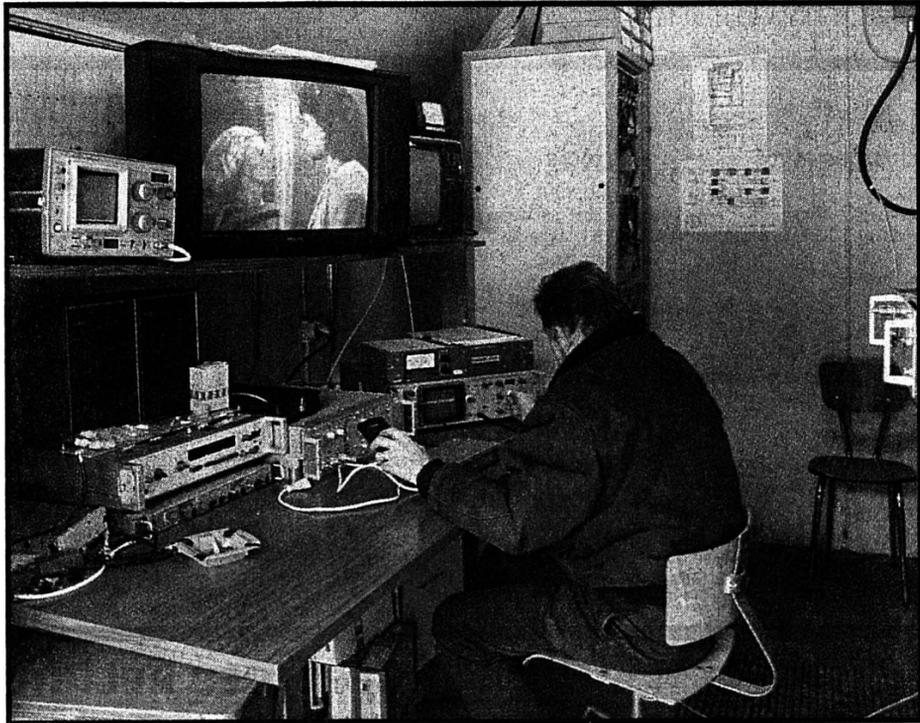


L'Impartial

Coup d'œil sur le puzzle des téléreseaux de la région

Cathodique et chaotique

Le développement fulgurant de la technologie, allié à la multiplication des chaînes, a dévoilé une boulimie surprenante des téléspectateurs. Comment donc les téléreseaux gèrent-ils ces désirs quasi insatiables? Tour d'horizon régional et partiel derrière la mire.



Installations de Coditel à La Chaux-de-Fonds
Les téléreseaux doivent sans cesse s'adapter pour élargir leur offre. (Impar-Gerber)

Avec 1700 téléreseaux ou antennes collectives couvrant son territoire, la Suisse est l'un des pays les plus câblés du monde. Dans notre région, la mosaïque est impressionnante. On trouve deux grands réseaux: Coditel pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle, et Vidéo 2000 qui couvre le district de Neuchâtel et le Val-de-Ruz. Cette société a déjà un échange de programmes avec le réseau Sitebco de Basse-Areuse. Une connexion pourrait s'établir au Val-de-Travers, où règne Sérac-Valtra.

Dans le Jura proche, panachage accru. Télémontagne, de Saignelégier, détient deux petits réseaux, desservant deux villages du Clos-du-Doubs puis Les Bois, Saignelégier et quelques hameaux environnants. Aux Breuleux et au Noirmont, c'est Francitel, une société appartenant à La Goule, qui possède encore La Goule, qui possède encore Telergüel arrosant Sonvilier, Villeret, Cormoret et Courtelary, mais non Saint-Imier, desservi par Diatel. D'autres petits réseaux, souvent ap-

partenant aux collectivités publiques, complètent cet éventail.

DE 16 À 26 PROGRAMMES

Chaque réseau dispose de sa propre antenne et propose entre 16 et 26 programmes à ses abonnés. Pour obtenir une concession de l'OFCOM (Office fédéral de la Communication), les responsables de réseaux sont tenus d'offrir les chaînes nationales et locales, en télévision et radio. Avec la nouvelle loi sur la

radio et la télévision et la signature, par la Suisse, de la convention européenne transfrontalière, le choix des chaînes supplémentaires est libre mais ne doit pas s'opposer aux intérêts de la Suisse et à la morale en cours.

Bientôt tous les réseaux disposeront d'une puissance générale de 450 MegaHertz avec une capacité de 40 programmes. Une base commune se retrouve dans l'offre, avec les trois

chaînes nationales d'abord; chacun attend la 4e chaîne de la SSR, S-Plus, dévolue au sport et aux... Suisses allemandes. Viennent ensuite, les chaînes françaises, 1, 2 et 3, ainsi que M6, TV5, (chaîne européenne francophone); deux, et parfois trois, chaînes allemandes; une, voire deux chaînes italiennes, et la désormais incontournable Eurosport qui, dans sa nouvelle mouture, réserve quelques frustrations aux Romands. Ici et là, apparaissent CNN, MTV, Super Chanel, etc., ou encore Télécinéromandie (chaîne à péage) sur les deux grands réseaux.

Quant aux chaînes du Sud, si l'Espagne est quasi présente partout, le Portugal fait sa percée. Dans l'exotisme, Vidéo 2000 met l'Autriche à sa palette. Quant à RTL-Plus, diffusée encore par quelques réseaux, c'est une longue histoire, avec négociations en cours.

Les choix sont faits par les responsables de téléreseaux, sans enquêtes, ni sondages sérieux, trop coûteux. On prête l'oreille aux demandes réitérées. Les Neuchâtelois n'auront visiblement pas la chaîne tunisienne réclamée par certains et le Val-de-Travers se passera de CNN, plus intéressante pour le Littoral.

Les appels en cas de panne sont révélateurs du succès rencontré et «c'est absolument fou, il y a toujours quelqu'un pour réagir, même sur la météo quand nous la partageons avec Canal Alpha Plus (chaîne régionale diffusée uniquement en réseau)», dit-on à Vidéo 2000.

PRUDENCE

Chez ces décideurs du paysage médiatique, on est devenu prudent dans l'introduction de nouvelles chaînes, dont tant se sont révélées être des étoiles filantes. D'autres ne sont plus captables, comme Canal Jimmy diffusée auparavant dans le bas du canton et désormais codée. Des opportunités sont saisies et Télémontagne diffuse toujours Canal Plus, capté en émetteur terrestre sur Mulhouse.

Si pour l'instant, la majorité des chaînes étrangères diffusent gratuitement leurs programmes, les fenêtres pourraient bien se refermer dans un proche avenir, avec des exigences financières et «un codage de plus en plus répandu», comme le précise Jean-Marc Christen de Networkmanagement et Médiaservice à Berne. Les mésaventures rencontrées sur la Rai Uno, qui ajoute un deuxième code à des films ou des émissions sportives, confirme cette vision.

Comment lutter avec un paysage de réseaux si morcelé? «La technique et ses coûts pousseront à rendre le puzzle plus homogène. Au pays des images, une certaine équité entre ville et campagne, entre régions développées et moins développées, serait souhaitable et elle ne viendra que d'une offre plus centralisée», souligne Jean-Marc Christen. I.B.

Euronews et Arte

Dans cette course aux programmes, Euronews, chaîne européenne de nouvelles, a la faveur. Coditel l'a déjà installée (Canal S18 - 280,25 Mhz) mais l'officialisera en mars prochain. Comme chez Télémontagne, on l'offrira en bi-canal et on se tâte encore pour la deuxième langue, allemand vraisemblablement dans les Montagnes neuchâteloises, espagnol peut-être chez Vidéo 2000.

ARTE, la chaîne culturelle européenne a étonnamment fait des adeptes et après les problèmes de diffusion rencontrés, certains réseaux, Coditel, Serac, Télémontagne, ont passé sur un autre satel-

lite, abandonnant TDF pour Telecom. Résultat des courses, le programme est désormais diffusé en français avec sous-titrage pour les films d'autres langues. «Au change, nous avons perdu la stéréo, remarque Claude Schaffter de Télémontagne, et c'est dommage tout particulièrement pour les concerts». Vidéo 2000, plus puriste, conserve sa liaison avec le satellite TDF et propose ce programme en bi-canal avec d'une part la version originale et la possibilité de faire apparaître des sous-titres et d'autre part, une version en langue française. (ib)

DUO DU BANC



● suite en page 25

REGARD

Payer ce que l'on veut voir

Les abonnés des téléreseaux estiment que leur dûme doit leur ouvrir toutes les fenêtres de l'univers et attendent, le doit ferme, de pouvoir zapper sur 55 programmes. Mais quel sera le prix de ce «cinéma pantagruélique», si l'on sait que les télévisions se reposent de plus en plus sur la publicité et le sponsoring et que cette manne-là n'est pas inépuisable? Il faudra bien puiser dans la poche des abonnés câblés. Les responsables de réseaux estiment qu'avec 25 francs d'abonnement mensuel, le plafond serait atteint. Aujourd'hui, les variantes, de 19 à 23 francs, avoisinent la cote d'alerte.

Alors, à la fringale insatiable des téléphages pourrait s'opposer l'indigestion des télésages, quasiment obligés de passer par le câble pour la réception télévisuelle. Qu'ont-ils à faire d'une chaîne turque et d'un programme yougoslave? Est-il juste de leur faire payer l'univers médiatique qu'ils n'ont pas demandé?

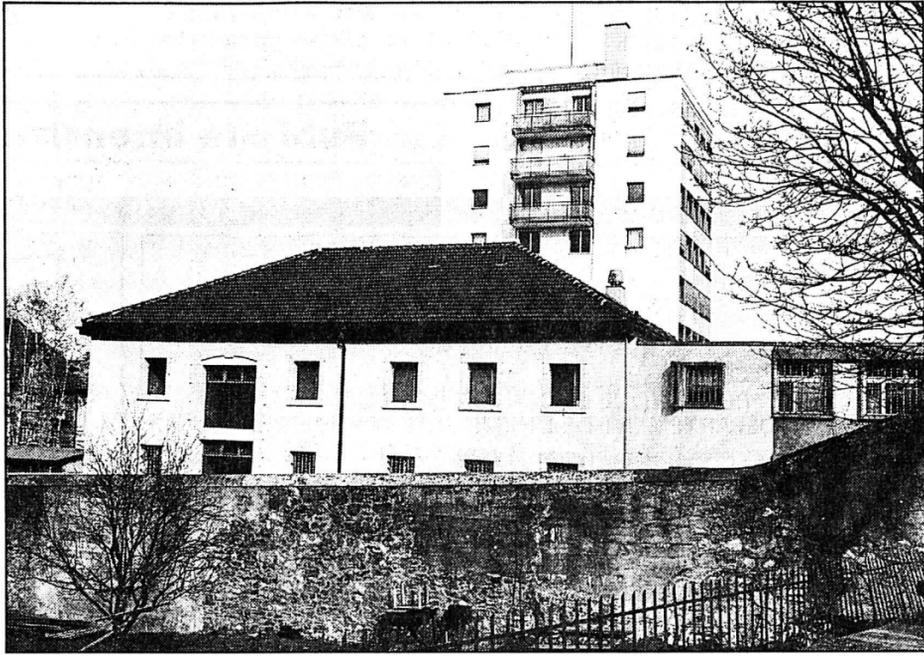
Vient alors le temps de la société des téléspectateurs à deux vitesses. Les non-boulimiques ne paient que ce qu'ils veulent voir et reçoivent une base de dix programmes choisis, les autres étant plombés. Cela se pratique déjà, avec un prix d'abonnement mensuel abaissé à 5 francs. De quoi ramener le calme plat dans les turbulences médiatiques.

Irène BROSSARD

Dans le cadre de la réorganisation du système carcéral neuchâtelois

La prison va faire peau neuve

La réorganisation des prisons neuchâteloises est en cours. Celle de La Chaux-de-Fonds va subir des transformations pour un montant de 1.850.000 francs. Ce qui permettra de renforcer la sécurité, rafraîchir les cellules, aménager des infrastructures sportives et améliorer le matériel. Quand le centre Bellevue de Gorgier fonctionnera comme pénitencier, les 75 places de «La Promenade» n'accueilleront plus que des détenus en préventive.



La prison

Une fois la rénovation achevée, elle n'accueillera plus que des détenus en préventive. (Henry)

Ce ne sera pas un établissement «3 étoiles» pour autant. Denis Pieren, le directeur des prisons neuchâteloises, est aussi l'auteur du plan de restructuration de notre système carcéral. Un plan qu'il a voulu «à la mesure des moyens du canton». Le Grand Conseil a donné son aval l'année dernière. Le tout fonctionnerait dès 1994, date prévue pour la mise en exploitation de Bellevue.

Dès lors, La Chaux-de-Fonds n'accueillera plus que des détenus en préventive. Des séjours à durée variable, de quelques

jours à plus d'une année, selon les cas.

Aspect important de la réorganisation: éviter de mélanger délinquants primaires (prévenus pour la première fois de leur existence) et multirécidivistes.

L'architecture de la prison de la rue du Banneret – souvent nommée «La Promenade» – permet sa division en six secteurs autonomes: quatre dans la tour, un dans l'annexe et un dans l'ancien bâtiment. Un de

ces secteurs est réservé aux femmes.

LA SÉCURITÉ D'ABORD

«La première tâche du personnel d'une prison reste la sécurité», rappelle Denis Pieren. Pour

cette raison, portes et fenêtres seront renforcées dans la tour. On rafraîchira également la peinture des 28 cellules de ce bâtiment. Le personnel ne sera pas oublié: l'aménagement de bureaux, d'une salle de conférence et de locaux communs sont prévus aux 7e et 8e étages.

Une fois ces questions réglées, il faut songer à nourrir, soigner, blanchir... La buanderie, qui tourne actuellement avec deux machines à laver de ménage et sans sèche-linge, doit être agrandie. La cuisine et l'infirmerie bénéficieront d'améliorations techniques.

Enfin, quelques aménagements seront consentis pour permettre aux détenus de faire du sport. «En Europe, de nos jours, on ne construit plus de prison sans équipements sportifs», relève Denis Pieren. «C'est un bon moyen de canaliser l'agressivité des détenus, même si ce n'est pas un remède miracle.» Sont ainsi prévus un terrain de basket, des tables de ping-pong, une salle de musculation.

Quant aux condamnés à de courtes peines, ils devront, une fois le système mis en place, se rendre à Neuchâtel. Ainsi, il ne reste qu'à souhaiter aux chauffards récidivistes purgeant quelques jours en semi-détention et soulagés de leur «bleu» que les transports régionaux existent encore dans quelques années entre le Haut et le Bas du canton. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Café de la Charrière Concert de blues

Soirée blues, dimanche au café de la Charrière: le groupe *Crawling Kingknakes* rendra hommage à *John Lee Hooker* et compagnie dès 20 h 30.

Télévision suisse romande

«Racines» au temple Saint-Jean

L'émission religieuse «Racines», de la TV romande, diffusera dimanche à 18 h 15 un reportage tourné en partie au temple Saint-Jean.

Jaquet-Droz 5 Visites guidées

Les initiateurs du projet «Konference», présenté mercredi dans nos colonnes, organisent des visites guidées de leurs locaux, rue Jaquet-Droz 5, cet après-midi de 17 heures à 19 heures.

Spectacle à l'abonnement

Europa-Gratta

Pour le 5e spectacle de l'abonnement, Musica-Théâtre propose, dimanche 7 février, à 20 h, au théâtre, une soirée de chansonniers, sous le titre de «Europa-Gratta», avec Jacques Mailhot, Maurice Horgues, Michel Guidoni et Serge Llado. (ib)

A l'Ecole des parents Maladies allergiques

Dans son cycle de conférences, l'Ecole des parents a invité la doctoresse Catherine Schmiel, allergologue et immunologie clinique, pour parler des maladies allergiques. La conférence-débat a lieu à la Grande Aula du collège des Forges, lundi 8 février, à 20 h. (ib)

Concert d'orgue Philippe Laubscher

Dans le cadre du 100e anniversaire de la Société de musique, Philippe Laubscher organiste de l'Eglise française de Berne, donnera un concert d'orgue gratuit, dimanche 7 février, 17 h sur l'instrument de la Salle de musique, dont il est titulaire. Œuvres de Guilmant, Vierne, Franck, Jean-S. Bach. (DdC)

Recherche fonds pour le programme d'Estiville

Musique en ville

Estiville, animation musicale d'été, fait désormais partie du paysage local estival. Mais d'année en année, le comité bute sur des problèmes financiers pour varier et étoffer son offre. Il lance un appel aux autorités pour un soutien supplémentaire.

Le comité d'Estiville a brossé les grandes lignes de son programme de l'été 1993. Quatre concerts américains sont déjà annoncés. Ces formations, appréciées du public, viennent gratuitement, et le fruit des collectes

sert à payer les frais de publicité.

Les sérénades de terrasse en terrasse seront reconduites et les organisateurs cherchent encore des musiciens de rue, par groupe de trois personnes au maximum (s'adresser à l'OTMN). Au kiosque à musique des Cretêts, quatre dates de concert sont dévoilées, soit le mardi 15 juin, jeudi 17 juin, mardi 22 juin et jeudi 24 juin. Quant aux apéritifs du carillon du MIH, ils sont fixés les 8, 15 et 22 août.

Pour mener ces activités ou répondre à des offres d'autres groupes, payantes celles-là, le

comité d'Estiville veut relancer des sponsors, commerçants, hôteliers, restaurateurs, qui l'année dernière déjà, ont donné un coup de main. S'appuyant encore sur l'exemple d'autres villes, comme Yverdon qui dépense 35.000 francs pour son animation estivale, le comité s'apprête à adresser une demande aux autorités afin qu'elles augmentent leur subvention, se montant actuellement à 12.000 francs. «Nous ne pouvons plus travailler avec si peu d'argent» disent les membres du comité. (ib)

Sinopia au Théâtre de la ville

La danse révèle tous ses états

Ils ont eu envie d'explorer les rapports entre chorégraphie et théâtre. Eminemment didactique «Noctis», spectacle présenté hier soir par Sinopia au Théâtre de la ville, c'est l'évocation du répertoire classique, de la création contemporaine, et, sur le ton de l'humour, du quotidien d'une compagnie.

Au départ tout tourne autour des difficultés de la troupe. Ostensiblement. On a hâte de voir un grand jeté. C'est à ce moment que Cathy Dethy entre en scène. Assurément l'étoile de la compagnie. Le gros du travail d'Etienne Frey, chorégraphe, consistait à lier pas de deux et solos de styles différents.

Le choix de ceux-ci était facilité par la technique classique im-

peccable de Cathy Dethy, de Jean-Claude Pavailli. «Giselle», «La Belle», «Le corsaire», ont été non seulement d'édifiantes démonstrations – il y avait tout un travail de lecture entre les pas – mais de purs moments de danse. Outre le couple phare de la compagnie, Sinopia s'est enrichi de deux excellents interprètes, Anne Mounier et Giuseppe Chiavaro. Ce dernier, accidenté, distribué dans les pas de deux classiques, a été remplacé, au pied levé, par Etienne Frey.

Grisi, Pavlova, Isadora Duncan, Nijinski, Diaghilev... sous chaque nom les danseurs recréent un monde. Chaque séquence est construite, aboutie. Le solo de Pavailli, sur un prélude de Bach, est un grand moment, comme l'est encore son

interprétation de «L'après-midi d'un faune», musique de Debussy. Le duo Dethy-Chiavaro, évoquant Sakharov, a de l'avenir. Etienne Frey a réglé de beaux ensembles modernes. Et toujours dans la logique du spectacle, haut en couleurs, les comédiens ont envie d'aller dans l'humour, envie aussi d'utiliser les situations tout en leur donnant un maximum d'interprétation possible. «Noctis» c'est un mélange joyeux de concret, de fantasme et de sensible, soutenu par deux comédiens, Jérôme Frey et Anne-Véronique Robert, un éclairagiste Dominique Dardant, une bande son signée Jean Gazareth. D. de C.

●«Noctis» Théâtre de la Ville, samedi 6 février, 20 h.

Assemblée cantonale des musiques neuchâteloises

Bienvenue aux délégués

A l'invitation de la Musique des Cadets, l'Association cantonale des musiques neuchâteloises tiendra demain 7 février, dès 9 h, son assemblée des délégués à la Halle Freiburghaus.

Après les nominations et points statutaires, à l'ordre du jour et au dessert du repas pris en commun, les vétérans seront fêtés. Ils sont priés de se présenter en uniforme, mais sans cas-

quette, ni képi! Ces dignes vétérans recevront les distinctions cantonales, fédérales, les insignes d'honneur et les distinctions CISM. (ib)

Noces d'or de Mme Madeleine et Willy Quillerat

C'était pendant la mob...

Des souvenirs de mobilisation, des histoires avec les rives du lac de Bière pour décor et, encore dans les oreilles, le «oui» prononcé ce 5 février 1942, à La Chaux-de-Fonds: le couple William et Madeleine Quillerat-Petermann ne manquera pas de sujets de conversation aujourd'hui pour fêter leurs noces d'or.

Quand le jeune William effectuait son service militaire du côté du Landeron, elle, Madeleine Petermann l'avait bien remarqué sans oser le montrer. C'est un peu plus tard que leurs sentiments se sont déclarés et «après ça a continué, par le mariage et jusqu'à aujourd'hui».

Madelon, comme l'appelle son époux, a quitté son village du Landeron et son travail à Bière, pour venir rejoindre son mari à La Chaux-de-Fonds, une ville que le couple n'a plus quittée. Faiseur d'étampes, William Quillerat n'a pas chômé un jour jusqu'à sa retraite. Madame s'est occupée du ménage, des enfants et a encore travaillé en fabrique. Actuellement, ils coulent une douce retraite, entourés de leurs trois enfants et de deux petits-enfants.

S'accommodant de quelques problèmes de santé, ils aiment encore faire leur petit tour en ville et rencontrer leurs nombreux amis. (ib - Impar-Gerber)



SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
Prêt, discothèque, salle de lecture, sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Président-Wilson 32, Ronde 9, sa, 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Forges, Charles-Naine 2a, sa jusqu'à 19 h 30; di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

PUBLICITÉ

Invitation à l'expo HONDA

Aujourd'hui de 9 à 19 heures

Spécial show HONDA CIVIC 93

Bienvenue à tous!

Garage et carrosserie des Eplatures
Boulevard des Eplatures 25-27
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12969



AVIS OFFICIEL



RAPPEL

pour le paiement de la **taxe des chiens dernier délai**: fin février 1993.
La perception se fera au poste de police, Grande-Rue 11.
DIRECTION DE POLICE
157-14003

**À VENDRE
SUBARU LEGACY**

2200 Super Station
+ ABS, 10.91, 21 800 km, grise.
Prix Fr. 26 500.-
Garage-Carosserie Burkhalter
Le Locle, ☎ 039/31 82 80
157-14066

**À VENDRE
OPEL Vectra 2000**

16 V, 4x4, 150 ch
1991, 32 000 km, bleue.
Prix Fr. 26 500.-
Garage-Carosserie Burkhalter
Le Locle, ☎ 039/31 82 80
157-14066

AUTOS - MOTOS - VELOS

PRIX NET: Frs. 12'290.- ÇA VOUS FAIT "TILT"!



**Taux de leasing
exceptionnel 6,9%**



1124 cm³, 60 CV.



Garage et carrosserie
Burkhalter
Jaluse 2, Le Locle
☎ 039/31 82 80

CITROËN
157-14066

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS



Cet après-midi dès 14 h 15
MATCH AU CARTES
(Par équipes)
inscription sur place.
Marais 10 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 35 30, fax 039/31 35 50
157-14083

FC CENTRE ESPAGNOL
LE LOCLE

**MATCH AU
LOTO**

Samedi 6 février 1993
dès 20 heures
Salle FTMH Le Locle
Lot de consolation au perdant
du tirage au sort
157-800327

Samedi 6 février

**DE RETOUR DES USA
SHOT GUN BLUES**

en concert dès 22 heures
PUB LE CLUB
Henry-Grandjean 1 • 2400 Le Locle
☎ 039/31 38 08
157-14274

OFFRES D'EMPLOI

**CHERCHONS
Barmaid**

pour le cabaret
Se présenter ou téléphoner
au 039/31 85 31



Etes-vous intéressé(e) par la vente
sans concurrence d'une
NOUVEAUTÉ MONDIALE
révolutionnaire dans le domaine de
la cosmétique. La bonne acceptation
du produit vous permet des gains
élevés supérieurs à un
REVENU ACCESSOIRE
Pas d'investissement nécessaire.
Appelez sans engagement le 038
51 54 96.
28-514885/4x4
157-14066

AUTOS - MOTOS - VELOS

**À VENDRE
SUBARU
Justy 1200**

5 portes, 11.88, 39 000 km,
blanche-noire. Prix Fr. 8800.-.
Garage-Carosserie Burkhalter
Le Locle, ☎ 039/31 82 80
157-14066



AVIS OFFICIEL



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

**ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON
DE NEUCHÂTEL (ETS) - LE LOCLE**

PORTES OUVERTES

vendredi 19 février 1993 de 14 à 22 h

Etudiantes, étudiants, professeurs et assistants vous attendent
dans leur environnement de haute technologie.

- Information sur l'introduction du baccalauréat professionnel technique;
- Démonstration de billard français par le champion suisse senior;
- Visite guidée sur demande.

**Entrées: - avenue de l'Hôtel-de-Ville 7
- rue du Châtelard**

**Tous les renseignements complémentaires peuvent être
obtenus auprès du secrétariat de l'EICN-ETS, 7, av. de
l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle, ☎ 039/34 12 12**

Le Directeur: S. JACCARD

450-584



**OFFICE
DES FAILLITES
DU LOCLE**

**Enchères publiques d'un immeuble
hôtel, café-restaurant à
La Chaux-du-Milieu**

Le mercredi 3 mars 1993, à 14 heures, à l'Hôtel Judiciaire du Locle, Salle du Tribunal 1er étage, l'Office des Faillites du Locle vendra par voie d'enchères publiques l'immeuble désigné ci-dessous dépendant de la masse en faillite de Christian Schoenbett, à La Chaux-de-Fonds, savoir:

cadastre de La Chaux-du-Milieu
(Auberge du Vieux-Puits)

Article 849 - AU QUARTIER DU TEMPLE, plan folio 1, bâtiments et place
jardin de 2199 m².
Subdivisions: habitation, restaurant, garages de 290 m²
hôtel de 240 m²
place-jardin de 1669 m²

Il s'agit de deux bâtiments à l'usage d'un café-restaurant et d'un hôtel, situés à La Chaux-du-Milieu, quartier de l'église, ouest du village en bordure de la route cantonale Le Locle - La Brévine, à l'enseigne de «L'Auberge du Vieux Puits».

Répartition des locaux: Café-Restaurant: 1 petite cave au sous-sol, cuisine équipée, 1 salle de 60 places avec bar, 1 carnetot de 10 places, office, 2 W.-C.-lavabos, 2 entrepôts, 3 garages et 2 caves; 1er étage: salle de 20 places, 1 appartement avec 1 chambre, salon, bureau et W.-C.-douche, 1 économat et chaufferie. Hôtel: rez-de-chaussée: local à ski et vestiaire, sauna, W.-C.-douche, salon TV, 4 chambres à 2 lits avec W.-C., lavabo et douche, chaufferie, buanderie; 1er étage: 6 chambres à 2 lits avec W.-C.-lavabo et douche, 1 local de rangement; 2e étage: 1 appartement avec salon, salle à manger et cuisine, 2 chambres, 1 salle de bains avec W.-C. et douche, 2 galetas dans la pente du toit.

Estimation cadastrale (1988): Fr. 1 624 000.-
Assurance incendie, 1990, volume 2899 m³: Fr. 2 130 000.-
Estimation officielle, y compris les accessoires immobiliers: Fr. 1 438 000.-

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre Foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés dès le **10 février 1993**, à l'Office soussigné où ils pourront être consultés.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du Commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeuble par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble mis en vente pourra être visité le mardi 16 février 1993 de 14 à 15 heures ou éventuellement sur rendez-vous.

Renseignements auprès de l'Office des Faillites du et au Locle, ☎ 039/31 10 13.
Le Locle, le 15 février 1993.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois.

157-14182



**OFFICE
DES FAILLITES
DU LOCLE**

**Enchères publiques d'un immeuble
industriel au Locle**

Le mercredi 24 février 1993, à 10 heures, à l'Hôtel judiciaire du Locle, salle du Tribunal, 1er étage, l'Office des faillites du Locle vendra par voie d'enchères publiques l'immeuble désigné ci-dessous dépendant de la masse en faillite de société anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, au Locle, savoir:

Cadastre du Locle
(Rue Klaus 12)

Article 8199 - RUE KLAUS, plan folio 85, bâtiments et place-jardin de 8393 m²
Subdivision: Fabrique de 4583 m²
Partie d'entrepôts de 69 m²
Cheminée de 12 m²
Partie de citerne de 188 m²
Place-jardin de 3541 m²

Les bâtiments (ancienne fabrique de chocolat Klaus) sont situés dans la zone industrielle Ouest, à proximité du centre ville et de la gare. La parcelle de terrain est entourée de routes et chemin d'accès. La fabrique a été construite en 1907 et modernisée en 1960, 1961 et 1968.

Distribution des locaux: Fabrique 39125 m³, bureaux et vestiaires 3725 m³ et annexes nord et ouest 1033 m³.

Estimation cadastrale 1974: Fr. 2 030 000.-
Assurance incendie, 1988, volume 40 659 m³: Fr. 7 376 300.-
Estimation officielle, 1992: Fr. 3 500 000.-

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés dès le **3 février 1993**, à l'Office soussigné où ils pourront être consultés.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeuble par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble mis en vente pourra être visité le vendredi 5 février 1993 de 14 à 15 heures, ou sur rendez-vous préalable.

Renseignements auprès de l'Office des faillites du et au Locle, ☎ 039/31 10 13.
Le Locle, le 13 janvier 1993.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois

158-14182



**OFFICE
DES POURSUITES
DE NEUCHÂTEL**

**ENCHÈRES PUBLIQUES
Maison familiale à Hauterive**

le vendredi 5 mars 1993, à 10 h 30, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle no 203 au 11e étage), l'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en 1er, 11e et 111e rang, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à M. Claude Besnard, à Hauterive, savoir:

Cadastre d'Hauterive

Parcelle 1069: LES ROUGES TERRES,
bâtiment, places-jardins, de 585 m²
- habitation 98 m²
- places-jardins 487 m²

Le bâtiment sis sur la parcelle 1069, construit en 1951, est situé à Hauterive, Les Rouges Terres 26, en bordure de la RN5, Hauterive-Saint-Blaise.

Il s'agit d'une maison familiale de 4 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, cave, garage, chauffage au mazout avec citerne de 4000 litres env.

Les locaux ne font l'objet d'aucun contrat de bail à loyer, ils seront donc disponibles.

Estimation cadastrale (1972): Fr. 110 000.-
Assurance incendie (1987): Fr. 315 000.-
Estimation officielle (1992): Fr. 500 000.-

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la Loi, l'état des charges, l'extrait du Registre Foncier et le rapport de l'expert seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 17 février 1993.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité le jeudi 18 février 1993, de 14 à 14 h 30

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13,
☎ 038/22 32 41

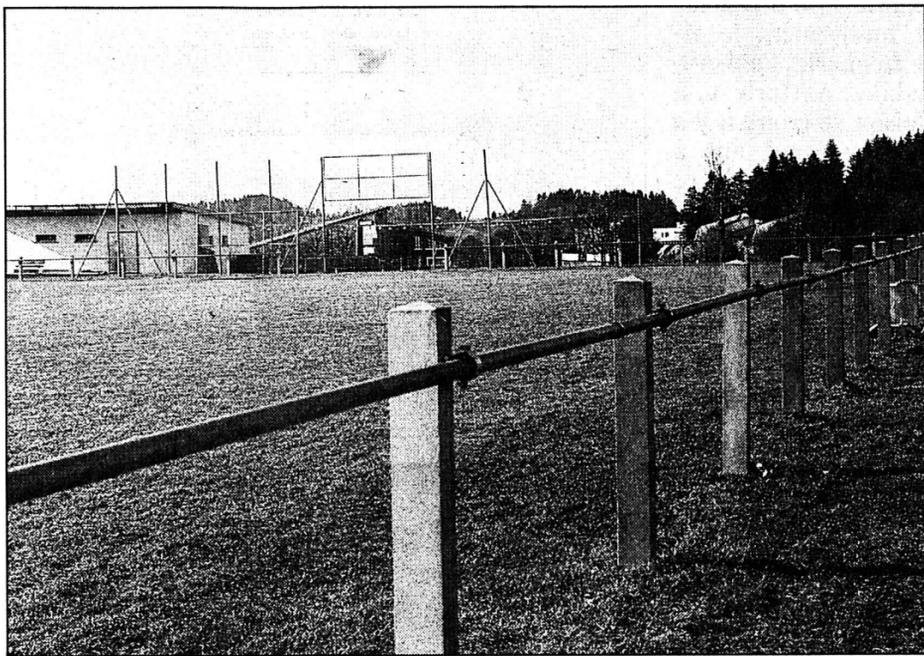
OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: Y. Bloesch

470-544

300.000 francs pour un terrain de football

A la barbe du Conseil général

Une bombe a explosé hier soir au milieu du Conseil général du Locle. Le nouveau terrain de football du Communal a fait parler la poudre, par le biais d'une interpellation du mouvement Droit de parole. En effet, ce terrain et ses installations, qui ont coûté près de 300.000 francs, n'ont jamais fait l'objet d'un crédit auprès du législatif. Le directeur des Travaux publics de l'époque avait pris la responsabilité de cette dépense, sans en informer ses collègues de l'exécutif.



Terrain de football du Communal
Il n'a jamais fait l'objet d'un crédit auprès du législatif.

directeur des TP, suite à une question de Denis Guillet, déclarait que le détail des comptes serait donné une fois les travaux terminés.

Le directeur des TP a déclaré le 13 décembre 1991, suite à une question de M. Vermot, que toutes les explications figureraient dans le rapport à l'appui des comptes et de la gestion 1991. «Rien ne figure dans le rapport à ce sujet». Et «malgré les différents contrôles, soit du service des Finances ou de la fiduciaire, le plan comptable a été largement interprété».

Quant à l'entretien du terrain, une convention a été signée entre la commune et le FC Azzurri ainsi que le Centre espagnol, spécifiant que l'entretien du terrain et des installations est à la charge de la commune, mais pas les travaux consécutifs au vandalisme ou à la négligence. Les taxes et frais de consommation de courant sont à la charge des deux clubs.

Et Josiane Nicolet de conclure que «en tant que nouvelle responsable des services de la voirie, des sports et des forêts, je n'entends pas, et le Conseil communal avec moi, travailler de cette manière, et des mesures sont prises pour que les choses se passent différemment». Elle a annoncé que le Conseil communal avait demandé une enquête à l'intérieur des services.

«PAS DANS MA POCHE»

«Ces installations appartiennent à la commune, elles ne sont pas dans ma poche», a répondu Charly Débieux (pop), directeur des Travaux publics à l'époque, qui ne cachait pas son amertume. Il jugeait que cette interpellation était «quelque part un peu vicieuse. (...) Sous prétexte de renseigner la population, on vise un homme et à travers lui, son parti». Il admettait qu'il aurait dû y avoir demande de crédit, «mais la roue du temps

tourne vite et ne permet pas toujours de faire ce qui aurait dû être fait». Il soulignait que ce terrain correspondait à un besoin et constituait une attractivité supplémentaire pour la ville. Et que les installations avaient coûté beaucoup moins cher que ce qu'elles auraient coûté «en suivant une voie plus orthodoxe». Et «sans ces coups de pouce, les sociétés mourraient encore plus rapidement, et Le Locle avec. J'ai toujours préféré investir dans le sport et la culture que dans les prisons ou centres pour toxicomanes».

SEULEMENT UN COUP DE POUCE

«Dieu merci, il ne s'agissait que d'un coup de pouce! Si cela avait été un coup de main...» s'exclamait Charles Häslér (LIB-PPN) qui se disait consterné. «Si la situation n'était pas aussi grave, on pourrait demander au Conseil communal: Vous en avez encore beaucoup, des

comme ça?». Il relevait des coûts «largement ventilés dans des chapitres qui ne les concernaient pas» et se demandait comment cela avait pu échapper aux divers contrôles des comptes. «Cela peut remettre en cause le fonctionnement de la Commission des comptes. Nous avons toujours pris acte des chiffres donnés en tablant sur la parfaite rigueur du Conseil communal. La commission devra-t-elle demander des justifications?»

D'autre part, «qu'est-ce qui nous garantit que le dossier de ce terrain est le seul dérapage de la gestion communale?» Et demandait enfin quelles mesures préventives l'exécutif comptait prendre.

Francis Jeanneret (PS) estimait que cette interpellation «jetait un doute grave sur la crédibilité du Conseil communal et portait outrage à la ville du Locle». Toute transparence devait être faite sur cette affaire, et si le doute se révélait exact, le groupe rejoindrait la position des libéraux.

ET LES SUBVENTIONS?

«Le Conseil communal a eu les mêmes informations que le Conseil général», a affirmé Rolf Graber (cc), en soulignant que l'exécutif ne s'était pas prononcé sur un crédit de réalisation, ni sur les travaux d'une certaine importance, ni sur l'imputation des factures. Le Conseil communal a mandaté une fiduciaire «pour déterminer la manière dont les choses ont été rendues possibles». On attend les réponses, qui seront transmises aux chefs de groupes, avec pièces à l'appui le cas échéant.

Charly Débieux réaffirmait que «sauf erreur, le terrain avait été mis à l'enquête publique», que la convention avait été signée par le Conseil communal. Et que celui-ci avait sanctionné les vestiaires, ce que Rolf Graber contestait. De plus, M. Débieux a remarqué qu'on n'avait pas tenu compte des subventions dans le décompte. Ce à quoi M. Graber a répondu que le Conseil communal n'avait pas pensé nécessaire d'en demander, ne sachant pas que le montant serait si important! CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Recensement: le bon chiffre

11.311 Loclois

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre édition de mardi dernier en page neuchâteloise, la chancellerie de l'Etat a publié mardi les chiffres définitifs du recensement de la population au 31 déc. 1992. Agréable surprise à la clé pour la Mère-Commune dont la population - compte tenu des nouveaux critères - se monte à 11.311 âmes, et non 11.236 comme d'abord annoncé. Bonne nouvelle donc puisqu'elle signifie une augmentation substantielle de 80 personnes. Et cela, non seulement en fonction des nouveaux critères, mais aussi en raison du changement du système informatique. Et non pas de la passation du fichier manuel au fichier électronique (effectué courant 1983, avec déjà de solides corrections) comme cela a été écrit par des confrères. Il faut remonter à cette époque (fin 1983), pour retrouver une population presque identique: 11.241. Depuis lors elle n'a plus jamais été aussi importante. (jcp)

AGENDA

Maison de paroisse du Locle

Vente dès 9 heures

Après un début prometteur hier, la vente annuelle de l'Eglise réformée du Locle en faveur des œuvres de solidarité redémarre aujourd'hui dès 9 heures (et non pas 18 h 30 comme annoncé par erreur dans notre édition d'hier), à la Maison de paroisse de la rue des Envers 34. Au programme de cette journée, les prestations d'un chœur d'enfants à 14 h 30, un souper haïtien à 18 h 30 et une soirée familiale animée par Jean-Bernard et son accordéon à 20 h 15. (paf)

Les Brenets

L'avenir du groupe de jeunes

Tous les catholiques et protestants des Brenets intéressés par l'avenir du groupe de jeunes de la localité sont invités à participer à une assemblée générale extraordinaire. Elle est agendée au jeudi 11 février, de 19 h à 20 h, à la Cure. Celle-ci permettra notamment de discuter des prochaines activités et des modalités d'organisation de camps de jeunes. (Imp)

Fuite d'hydrocarbures dans le Bied du Col-des-Roches

En alerte depuis deux jours

Une alerte aux hydrocarbures, dans le Bied du Locle et dont les causes étaient encore inconnues hier en fin d'après-midi, occupe les premiers-secours du Locle depuis deux jours. Toutes les mesures de protection ont été prises afin d'éviter une pollution de ce cours d'eau dans la plaine du Col-des-Roches.

Le fait a d'abord été signalé mercredi après-midi par le responsable de la Station d'épuration du Col-des-Roches: des taches d'hydrocarbures flottaient sur l'eau entraînée par le Bied. Les PS sont intervenus pour mettre en place une série successive de barrages à l'entrée de la plaine du Col-des-Roches et une conduite drainant des eaux de surface (auxquelles sont mélangés ces produits non désirables) débouchant directement dans le Bied, au nord du terrain du Marais.

Ces hydrocarbures ont été récupérés contre ces barrages à l'aide de produits absorbants. Le phénomène semblait s'être arrêté, lorsqu'il reprit jeudi matin. Des membres du Service cantonal de la protection de l'environnement se sont rendus sur place aux fins d'analyse et pour tenter, avec des employés de l'administration locloise, de déceler l'origine de cette fuite

dont on ne peut chiffrer l'importance. Les pompiers se relayent presque sans discontinuer pour récupérer ces hydrocarbures.

L'atteinte à l'environnement ne semble toutefois pas trop importante, puisque, dès mercredi, le bac de rétention a joué son rôle et qu'il n'a pas débordé, relève le capitaine Jean-Michel Mollier.

Pour sa part, le capitaine des Brenets, Daniel Buhler, n'a relevé aucune trace indésirable dans

le secteur Les Pargots - Les Goudebas, dans le Bied des Brenets. Par ailleurs, un engin «hydrocureur» a aussi été utilisé pour vider à deux reprises un séparateur (aménagé à proximité de Marks et au pied des tours des Jeanneret) contenant des traces de liquide visqueux. Si l'origine de la fuite n'a pas été détectée durant la soirée d'hier, les pompiers devront assurer un service de piquet durant ce week-end. (jcp)



Plaine du Col-des-Roches
Plusieurs barrages ont été installés le long du Bied afin de récupérer le liquide qui flotte en surface. (Impar-Perrin)

Explosion dans une carrière du Col-des-Roches

Cailloux projetés à plus de 750 mètres!

Une personne a été légèrement blessée par une explosion qui s'est produite hier vers 14 h 30 dans la carrière du Col-des-Roches, située à la hauteur de la gare et légèrement en retrait de la route principale menant de la douane au Locle.

Selon un communiqué de la police neuchâteloise, des ouvriers de l'entreprise Stuaq étaient occupés à faire sauter de la roche. Au moment de la déflagration, pour une cause en-

core indéterminée, des cailloux ont été projetés à plus de 750 mètres, endommageant des immeubles avoisinants ainsi que des véhicules en stationnement.

La personne qui a été blessée, Mlle C. E., employée au sein de l'entreprise Technoglas, se trouvait dans le local d'archives, sis précisément au nord face à cette carrière. Après avoir reçu des soins à l'Hôpital du Locle, elle a pu regagner son lieu de travail. Une enquête a été ouverte.

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Sa jusqu'à 19 h; di, 10-12 h, 18-19 h. Coopérative. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.

NAISSANCE

MELINDA

a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

ARMELLE

le 4 février 1993

Maternité de l'Hôpital de Couvet

Pierre-André et Cosette BENOIT

2316 Les Ponts-de-Martel

801036

Morteau: le fournisseur de Peugeot, leader dans les accessoires en plastique

Pas de D(h)anger pour Fabi

Si l'horlogerie a négocié trop tardivement le virage du quartz, Fabi-Automobiles, à Morteau, a eu raison de croire il y a tout juste vingt ans à l'avenir du plastique, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être un fournisseur privilégié de Peugeot.

Dans un Haut-Doubs, dominé longtemps par la mono-industrie horlogère, Fabi a bien creusé son sillon, étant désormais le premier employeur du secteur avec plus de 300 salariés.

«Je suis enchanté de voir une usine aussi dynamique, pratiquement la seule à embaucher», se félicitait jeudi soir Pierre Cheval, maire de Morteau, en assistant au 20e anniversaire du département plastique.

«CULTURE ZAMAK»

Fondée en 1948, Fabi a eu durant plus de vingt ans une vocation exclusivement métallurgique. «Une culture Zamak», pour reprendre l'expression de Jean-Marc Lera, directeur technique du département plastique, désignant cet alliage sur lequel s'est appuyée et bâtie initialement la première phase du développement de l'entreprise. Le plastique n'est venu qu'en 1973, grâce à la foi et à l'obstination inébranlables de Michel Dhanger, un pionnier.

Ce fut une véritable aventure artisanale et empirique, au départ. Michel Dhanger se souvient des «fonds de téléphone et des cuvettes d'essoreuse» utilisés alors en guise de moules. Il évoque aussi «les nuits passées auprès des machines avec des sandwiches et des bières. Veilles qui se terminaient avec une bonne bouteille, si les écueils et obstacles techniques étaient réglés».

SYNERGIES

L'assistance technique et logistique de Dupont-de-Nemours, fournisseur des granulés plastiques fut précieuse à Fabi, qui poursuit ce partenariat fructueux. La présence jeudi soir de Pierre Andréotti, directeur de Dupont-de-Nemours Europe, était révélatrice de cette collaboration exemplaire.

Synergie par ailleurs avec Bourbon-Industrie, établi à Saint-Lupin dans le Jura et sous-traitant de Renault. «Concurrents hier, nous sommes devenus partenaires aujourd'hui en mettant en œuvre des moyens



Ateliers de Fabi à Morteau
Vers la qualité zéro défaut.

matériels et humains communs», signale Jacques Remonay, PDG de Fabi. Une complémentarité soulignée par la naissance récente de la Holding Bourbon-Industrie-Fabi-Automobiles.

Le succès de Fabi dans le plastique est dû aussi et surtout au travail collectif et rigoureux de l'équipe originelle que Michel Dhanger désigne amicalement sous le nom de «vieux garde». L'obsession de la qualité, approchant le «zéro défaut», assure à Fabi-Plastique la confiance de

Peugeot. Un agrément que les hommes de Calvet n'accordent pas à la légère, ni une fois pour toutes. Rien n'est jamais définitivement acquis, mais Fabi n'a jamais démerité jusqu'à présent. Un audit de Peugeot, il y a quelques jours, lui a valu une note dite de réussite de 93%, soit le «top», qualifiant Fabi pour poursuivre la sous-traitance avec le groupe PSA, sachant que ce dernier a sérieusement écarté son panel de fournisseurs.

Des constructeurs allemands ont pris l'initiative de contacts

avec l'usine de Morteau, ce qui témoigne de sa réputation. L'exportation, en même temps qu'une diversification de la clientèle, sont peut-être à la portée de Fabi; son directeur technique concédant «qu'il est plus facile de livrer l'Allemagne en flux tendus que Rennes, par exemple».

Le plastique a si bien réussi à Fabi, qu'elle remplace progressivement le carton d'un fabricant mortuaire pour le conditionnement des containers et colis d'expédition. Pr.a.

Investissement et embauches

Le plastique produit 70% du chiffre d'affaires de la Fabi, fabriquant des enjoliveurs de roues, monogrammes, poignées de portes, extracteurs d'air et autres accessoires pour la gamme Peugeot.

130 des 305 salariés sont affectés au département plastique qui travaille 240 tonnes de matière par mois. 10.000 enjoliveurs de roues sortent chaque jour, 48.000 poignées de portes par mois.

Depuis 1990, Fabi s'est installée dans de nouveaux locaux de 9000 m², mobilisant un investissement de 25 millions de francs. Cette année, l'entreprise consacrera 20 millions de FF à l'acquisition de nouvelles presses à injecter, dont une d'une puissance de compression des moules de 800 tonnes. Le département plastique devrait être également générateur d'une bonne trentaine d'emplois nouveaux.

En revanche, l'activité Zamak est souffrante, le chômage affectant un quart du temps de travail. Jacques Remonay attend une «éclaircie pour avril», fondée sur la perspective d'une commande d'une série de matériel pour la bureautique qu'un

client a dû différer en raison de la mauvaise conjoncture. En Zamak, Fabi travaille essentiellement pour la bureautique, réalisant aussi des micros et, pour une part marginale, des accessoires pour l'automobile tels que des galeries fixes au toit.

Il est clair que l'avenir de Fabi repose essentiellement sur son secteur plastique. Elle doit pour cela suivre les gains de productivité de ses clients, fixés au niveau de 12 à 15% par an dans une conjoncture difficile pour l'industrie automobile. Un statut de sous-traitant, par conséquent de dépendance pour Fabi.

Mais un rapport d'interdépendance aussi car, si un incendie ou autre accident devait détruire le potentiel technologique de Fabi, ce sont les chaînes de fabrication de la 106 et autres 306 qui s'arrêteraient en amont.

Pour écarter tout problème de ce genre, Fabi s'est ménagé un local antifeu et blindé où est précieusement conservé un exemplaire de chaque moule. (pr.a.)

Menaces à Maïche

Effet boomerang

Claude Bouhélier, agent d'assurances à Maïche, menace d'assigner le maire devant le tribunal administratif, mais le premier magistrat de la commune lui réserve une mauvaise surprise!

Le plaignant accuse Jean Vincenot de «laxisme» dans les problèmes de pollution sonore et olfactive dont il rend responsable la société Phiro, située juste au-dessus de son cabinet. De surcroît, Claude Bouhélier dénonce la cherté de sa taxe d'habitation.

Jean Vincenot a décidé d'évoquer cette affaire en séance de Conseil, «dès lors qu'elle avait été rendue publique» (par un article de «L'Impartial» du 21 janvier). Le maire rappelle ainsi qu'un procès-verbal de conciliation a été signé entre la maison Bouhélier et les Ets Pihor en juillet 90 et que, par conséquent, «si l'une des deux parties estime que l'accord a été transgressé, il lui appartient de saisir la gendarmerie ou le tribunal».

Concernant la taxe d'habitation, J. Vincenot signale que Claude Bouhélier avait bénéficié de deux permis de construire successifs pour un garage et une surélévation de sa toiture. Or, observe le maire, «il semble que la surface habitable réelle dont dispose Claude Bouhélier n'ait pas été déclarée dans sa totalité». La commune lui demandera par conséquent des comptes, sous-entendu que sa taxe d'habitation sera revue à... la hausse. (pr.a.)

Besançon

Drame de la séparation

Un routier de cinquante ans s'est rendu hier à la police de Besançon, après avoir abattu sa femme à coups de pistolet.

L'homme que tout ses proches décrivent comme «âpre au travail mais parfois violent» n'a semble-t-il pas supporté la séparation avec la mère de ses quatre enfants aujourd'hui âgés de 11, 20, 22 et 25 ans.

En début d'après-midi, il s'est rendu, armé d'un pistolet de calibre 6,35, au domicile bisontin de son épouse, avec qui il est en instance de divorce depuis plusieurs mois. Une dispute a éclaté. L. A. a sorti un pistolet automatique, il a tiré plusieurs coups de feu sur sa femme. Il s'est ensuite enfui.

Les médecins du SAMU n'ont rien pu faire contre les blessures mortelles occasionnées à la victime. Moins d'une heure plus tard, l'auteur présumé de ce meurtre se rendait de lui-même au commissariat. (p.sch.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Roland VERY
Denis ROY

AGENDA

Morteau

La géobiologie à la M.J.C.

L'activité IAI-DO et détente-relaxation de la M.J.C. de Morteau vous invite, lundi 8 février à 20 h 30, à une découverte de la géobiologie. Cette conférence, animée par Robert Guyot, géobiologue, s'appuiera sur la thèse suivante: «Dis-moi où tu habites, je te dirai comment tu vas.» Prix d'entrée: 20 FF. Tous renseignements à la M.J.C. 81.67.04.25.

(comm)

Réunion de crise

L'AGEFOS PME, premier fonds d'assurance formation interprofessionnel au plan national, a pris l'initiative de convier les chefs d'entreprise du Haut-Doubs horloger à une réunion de travail et d'échanges. Le mercredi 17 février, de 15 à 17 h à Morteau. Cet organisme justifie cette initiative par le fait que «le bassin d'emploi de Morteau, Maïche, Charquemont, est un des secteurs les plus touchés par la crise».

Les Fins

Réunion décisive

Nous annonçons dans notre édition de jeudi dernier que Georges Gruillot, le patron du département, se rendrait en personne dans le Val de Morteau pour débattre avec les élus et la population des itinéraires de la route des Microtechniques dans ce secteur. Le président du Conseil général sera ainsi aux Fins, le mercredi 17 février de 9 h 30 à 10 h 30, pour une rencontre avec les élus locaux puis suivra une réunion publique à la salle polyvalente. (pr.a.)

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour entrée en service immédiate ou pour date à convenir

UN POLISSEUR

expérimenté sur matières or et acier, pour travaux fins.

Veillez adresser votre candidature, munie des données usuelles, jusqu'au 12 février 1993, à la direction du personnel.

14-583/4x4

PIBOR ISO S.A.

Route de la Transjurane
2855 GLOVELIER Tél: 066/56.78.65

IMMOBILIER

Etude de M^e Vincent Cattin, notaire à Saignelégier

A vendre

domaine agricole

situé sur la commune des Bois, aux Franches-Montagnes, d'une superficie d'environ 56 hectares, d'un seul tenant.

Contingent laitier: 87833 kilos.

Les demandes de renseignements et les offres sont à faire parvenir au notaire soussigné, uniquement par écrit, jusqu'au vendredi 12 février 1993.

Par commission: V. Cattin, notaire

14-8521/4x4

DIVERS

OCCASION!

A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des **cuisines d'expositions** au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine.

Apportez-nous les dimensions de votre cuisine. Conseil à domicile sur demande.

FUST

CUISINES ENCASTREES

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

Publicité intensive, Publicité par annonces

«Chemin du lac» de Vaumarcus au Landeron

40.000 mètres steeple...

Les autorités neuchâteloises ont pris à cœur de réaliser le plus rapidement possible le «chemin du lac», qui offrira aux marcheurs la possibilité de longer les rives de Vaumarcus au Landeron. Des difficultés de passage (propriétés privées ou obstacles naturels) devront être résolues sur un tiers du parcours, long d'environ 40 kilomètres.

Voulu depuis quarante ans, le cheminement le long des rives du lac de Neuchâtel, du canal de la Thielle et du lac de Biemme est en voie de réalisation. Le conseiller d'Etat Michel von Wyss et Pierre-Alain Rumley, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire, ont présenté hier le résultat des premières études qui devraient conduire aux premiers travaux dès 1994-1995.

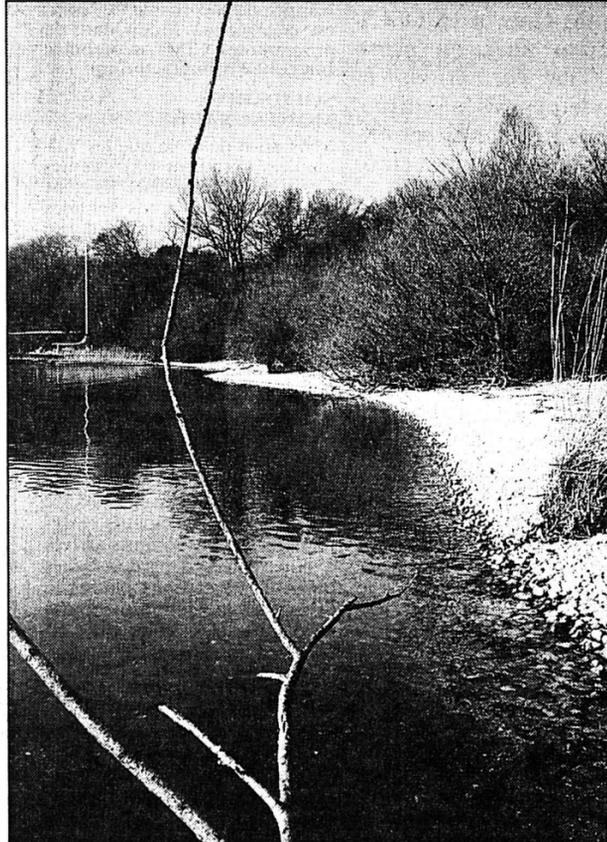
29 SECTEURS

Les rives du lac et du canal de la Thielle ont été découpées en vingt-neuf secteurs, en fonction des aménagements existants, des terrains privés et des zones déli-

cates (roselières) ou difficiles à traverser. Sur les deux tiers du parcours, soit 26,6 kilomètres, le chemin existe déjà ou sera réalisé dans le cadre des travaux de la N5. Il existe également sur une longueur de 5,77 km (14,3% du trajet), mais en terrain privé. Enfin, diverses difficultés contrarient sa création sur une distance de 7,93 km (19,7%).

Les plans devraient être établis cette année encore, secteur par secteur. Il seront élaborés sur la base de six principes: chemin à caractère naturel s'intégrant parfaitement au site; emprise correspondant environ au triple de la largeur du chemin; réalisation au plus près des rives; droits de l'Etat sur les terrains concernés; marquage ou balisage du chemin; consultation des communes, propriétaires et associations concernés.

Des contacts ont été établis avec les communes (qui seront responsables de l'entretien du chemin) et presque tous les propriétaires concernés ont été conviés à des séances d'information. Ils sont une centaine à posséder une parcelle de rive et l'Etat préfère évidemment le dialogue à la contrainte, source de longues procédures. (En cas de conflit, l'Etat pourra s'appuyer sur un tout récent arrêt du Tribunal fédéral, qui a privilégié l'intérêt public dans un recours de propriétaires zurichois en situation similaire).



Entre le Petit-Cortailod et la Pointe d'Areuse

Un secteur dit de «situation problématique», pour le cheminement le long des rives. (Impar-Galley)

La réalisation du chemin du lac ne manque pas de bases légales. A la suite du droit coutumier très ancien qui s'appelait «droit de halage», les propriétaires ont (ou auraient) dû s'incliner au droit de passage et droit de marchepied. La réalisation d'un cheminement de long des rives était déjà exprimée dans la loi cantonale sur les eaux de 1953: «Chacun a le droit de passer librement sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Biemme, sauf si elles dépendent d'établissements hospitaliers reconnus d'intérêt public par le Conseil d'Etat».

Cette dérogation a été accordée à l'établissement de Préfargier qui devra se défendre s'il entend la faire maintenir.

Pour l'heure, le Service cantonal de l'aménagement du territoire n'a envisagé le contournement de la rive qu'à La Tène, pour éviter l'entreprise Bühler, trop dangereuse et peu attractive pour le promeneur. Il aura surtout la délicate mission de résoudre des situations problématiques à Saint-Aubin, Sauges, Gorgier, Areuse, Neuchâtel (piscines du Nid-du-Crô) et Le Landeron, pour répondre à l'article 18 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire d'octobre 1991: «L'accès au public et le passage le long de celles-ci sont préservés ou rétablis dans le respect de l'intérêt général». A.T.

AGENDA

Marin-Epagnier
Petits chanteurs

Les répétitions des Petits chanteurs de Marin (tousjours disposés à accueillir de nouveaux camarades) ont repris hier après-midi à l'Espace Perrier (de 16 h 30 à 17 h 30) où l'assemblée générale de la société se réunira, jeudi prochain, à 19 h 30. (at)

Saint-Blaise
Pin's exposés

Les vingt-huit pin's originaux, présentés au concours de la Joyeuse compagnie de Saint-Vincent (Hauterive), seront exposés jusqu'à lundi soir dans les vitrines du Crédit Suisse, à Saint-Blaise. (at)

Neuchâtel
Il y a 18.000 ans...

L'Association Archéo NE, Cercle neuchâtelois d'archéologie, offre une conférence avec film à ses membres et amis: «une grotte peinte d'il y a 18.000 ans dans les calanques de Provence». L'entrée de ce nouveau sanctuaire préhistorique se trouve à plus de 40 mètres sous les eaux de la Méditerranée. Henri Cosquer, le plongeur qui, le premier, pénétra dans le couloir immergé et vit des esquisses de chevaux, bisons et empreintes de mains, racontera la fantastique aventure de cette découverte. Mercredi prochain, à 20 h 15, à l'aula de l'Université (1er Mars) à Neuchâtel. (comm-at)

Cortailod
Carnaval italien

Samedi 13 février prochain, dès 17 h 30 à Cort'Agora, le comité scolaire de l'Ecole italienne du district de Boudry organise une fête de carnaval pour enfants et adultes. Les enfants jusqu'à douze ans sont invités à se grimer, les prix d'un concours récompenseront les meilleurs déguisements. Entrée libre. (comm)

Neuchâtelois tué près de Pontarlier en septembre 91

Meurtre déguisé

Dans l'après-midi du dimanche 22 septembre 91, un promeneur suisse retrouvait le corps sans vie de J.-C. M. (35 ans), enfoui sous des blocs de pierre tombés de la voûte d'une galerie du fort Larmont supérieur (Catina), près de Pontarlier. En fait d'accident, il s'agissait d'un meurtre! Une information confirmée hier à «L'Impartial» par le juge d'instruction neuchâtelois Pierre Aubert. Son auteur «préssumé»? Un petit entrepreneur neuchâtelois qui est actuellement sous les verrous.

Selon les premiers constats, le décès de J.-C. M. remontait au vendredi précédant le jour de la découverte du corps. Les enquêteurs avaient d'abord penché pour la thèse de l'accident. Des

traces de glissade avaient en effet fait croire à une chute malencontreuse de la victime. Chute qui aurait provoqué l'effondrement de la voûte de la galerie de cette vétuste construction militaire datant du siècle dernier. Aucune autre trace suspecte n'ayant été relevée sur place, le parquet de Besançon avait classé l'affaire sans suite.

En fait d'accident, il s'agissait bien d'un meurtre perpétré et mis en scène par l'employeur occasionnel de la victime, un petit entrepreneur du Littoral neuchâtelois. Le mobile? L'argent... J.-C. M. avait en effet contracté des assurances-vie pour plusieurs centaines de milliers de francs en faveur de son employeur.

C'est d'ailleurs cet élément, ainsi qu'un «étrange»

accident survenu à la victime quelques jours avant le meurtre et porté à la connaissance de la justice neuchâteloise, qui ont relancé l'enquête, il y a quelques mois. Passager de la voiture de son employeur, J.-C. M. s'était retrouvé soudainement «éjecté» du véhicule en marche et avait été blessé.

Le petit entrepreneur est en détention préventive à Neuchâtel depuis plusieurs mois. Il sera jugé à Neuchâtel. La justice française a en effet laissé à son homologue suisse le soin de traiter cette affaire. Non sans que le juge d'instruction neuchâtelois n'obtienne la garantie de pouvoir procéder sans entraves à des reconstitutions sur les lieux du meurtre, en France voisine. C. P.

Tribunal correctionnel de Boudry

Escrocs charmeurs condamnés

Usant et abusant de leurs charmes, ils avaient escroqué des femmes pour près de 60.000 francs. Hier, le Correctionnel de Boudry a condamné A. M. et son comparse C. P. à respectivement 20 et 12 mois de réclusion. Par défaut, les deux escrocs charmeurs ayant pris le large.

Les incitant à contracter des prêts en son nom ou leur empruntant de l'argent, A. M., un «commerçant» de 31 ans, avait réussi à soutirer beaucoup d'argent à trois dames. En se faisant remettre leurs économies pour de prétendues affaires ou en leur faisant carrément contracter de petits emprunts.

Son comparse C. P., un boulangier-pâtissier de 32 ans, jouait lui sur deux tableaux. En aidant A. M. dans ses arnaques et en

profitant de l'argent escroqué, ou en jouant d'intermédiaire dans la revente de voitures. Sans rembourser bien évidemment les propriétaires...

Pour le représentant du ministère public, les magouilles d'A. M., assisté de C. P., étaient particulièrement odieuses. Il s'en est pris à des femmes dans le besoin. Même une maman désespérément à la recherche d'un emploi est tombée dans ses filets. Et de requérir 20 mois contre le premier et 12 mois contre le second. En s'opposant au sursis, puisque les deux compères n'ont pas eu le courage de se présenter à l'audience et qu'ils n'ont montré aucune intention de réparer le dommage causé.

A l'heure du jugement, le tribunal a entièrement suivi les réquisitions du ministère public quant à la quotité des peines. Le

tribunal a aussi révoqué deux sursis portant sur deux peines de 3 mois auxquelles les deux comparses avaient déjà été précédemment condamnés. A. M. devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 1000 fr et de frais pour 1950 francs. Quant à C. P., 500 fr d'amende et 950 fr de frais ont été mis à sa charge. (cp)

● Composition du tribunal: François Delachaux, président; Jürg-Andreas Schetty et Jean Felhbaum, jurés; Verena Bottinelli, greffière.

SERVICES

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h, Winkler, rue de l'Hôpital. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.

Neuchâtel: une péripatéticienne chez les étudiants

«L'amour est un miracle»

Cheveux noirs sur yeux de jais, Grisélidis Réal était hier soir l'invitée de la Société d'étudiants de Zofingue, à Neuchâtel. Deux heures de propos, parfois contradictoires, tenus par une charmante vieille dame dans la soixantaine, pour expliquer que le plus vieux métier du monde est une nécessité sociale et que «l'amour est un miracle»... Auteure de deux livres, conférencière, fondatrice du Centre international de documentation sur la prostitution et maman de 4 enfants, Grisélidis Réal est une prostituée respectueuse, encore «praticante» et très médiatique.

La «Passionaria» de la cause des «femmes de la rue» s'estime femme de conscience et de cœur. Son métier? Un métier comme un autre, «un bien nécessaire» qui répond à une nécessité sociale, un «humanisme» en somme. La prostituée? Bien loin de l'image de la femme perdue et déchue, un être humain qui mérite le respect. Son combat? Démystifier les zones d'ombre et de mépris qui enveloppent la prostituée et la faire accepter comme une femme à part entière.

Si la prostitution existe, c'est parce que notre société ne nous éduque pas à une vision saine de

la sexualité, estime G. Réal. On érige des interdits, on frustre, on éduque à la dissimulation du corps, à la séparation des sexes, à la honte et à la culpabilité: «De là vient tout le mal.»

Et les «déviantes»? «Je n'absous, ni ne condamne personne. Chacun est libre de vivre sa sexualité comme il l'entend, tant qu'il n'y a pas de violence et qu'on ne touche pas aux enfants.»

Et puis vient le discours paradoxal. Si G. Réal n'estime pas exploiter la misère sexuelle des hommes, comme elle ne s'estime pas elle-même exploitée, elle reconnaît pourtant avoir été poussée à la prostitution par nécessité. La vivre dans la solitude et aussi parfois dans le danger. Le sida? Il n'y a pas que de lui qu'on meurt. Et puis on peut aussi parfois redevenir seronégatif sans chimie. Le préservatif? L'hygiène de vie est plus importante...

Et l'amour dans tout ça? En manquer cruellement dans son enfance de la part de sa mère a poussé certaines à la prostitution par vengeance. Et dans les relations? Rare, très rare. C'est plutôt le rôle d'amie ou de confidente que l'on quémante. De toute façon, «l'amour est un miracle». (cp)

Brot-Dessous

Autorités à renouveler

Parce qu'elle est une commune de moins de 300 habitants, Brot-Dessous bénéficie d'une dérogation réduisant son Conseil général à 9 membres au lieu de 15.

Entre les séances du 10 décembre 1992 (examen du budget) et du 22 décembre (réexamen du budget), cinq conseillers généraux et un conseiller communal ont démissionné, emportant le quorum.

La nouvelle a été confirmée au Conseil d'Etat, qui a fixé au 22 février prochain le délai de dépôt des listes pour renouvellement des autorités, et aux 3 et 4 avril leur élection.

Elle pourrait être tacite si l'assemblée des électeurs s'entendait pour ne présenter que 9 candidats. Le temps presse: les comptes doivent être adoptés d'ici à fin avril!

(ao)

Et si les élèves de l'Ecole technique de Couvet s'en allaient poursuivre leur formation à Sainte-Croix?

Des études au «Balcon»

L'Ecole technique cantonale de Couvet (ETCC) n'offrira plus, en principe, de formations à plein temps dès la rentrée d'août. Les élèves seront alors dirigés sur Neuchâtel, Le Locle ou La Chaux-de-Fonds. Et si les Vallonniers s'en allaient poursuivre leurs études dans la commune vaudoise de Sainte-Croix, distante d'une dizaine de kilomètres?..

Avec la création d'un «centre de compétences» à Couvet, une partie des apprentis fréquentant actuellement l'école devra s'établir hors du Val-de-Travers. A moins de s'infliger trois heures quotidiennes de train. La galère!

Or, un établissement d'enseignement technique, réputé dynamique, est situé à un jet de pierre du Vallon. L'Ecole technique cantonale de Sainte-Croix (ETCSC) offre deux filières à plein temps, aboutissant à l'octroi d'un CFC, que l'on retrouve également à Couvet. Il s'agit des formations de mécanicien de précision et d'électronicien. Ainsi, certains élèves vallonniers pourraient terminer leur apprentissage sur territoire vaudois.

Mais l'opportunité de fréquenter l'ETCSC est aussi valable pour les futurs apprentis. De plus, après le CFC, les élèves auraient la possibilité de continuer leur formation au «Balcon du Jura», afin d'obtenir le titre de technicien ETS (en construction mécanique et microtechnique, en informatique industrielle ou

en gestion de la production). Rappelons encore que l'ETCSC est engagée «à fond» dans le programme CIM (Computer Integrated Manufacturing).

SOLIDARITÉ MONTAGNARDE

Mais est-il possible que les Vallonniers étudient à Sainte-Croix? «Evidemment! Ils sont les bienvenus et nous sommes prêts à faire jouer la solidarité des gens de montagne», répond Roland Bachmann, directeur de l'ETCSC.

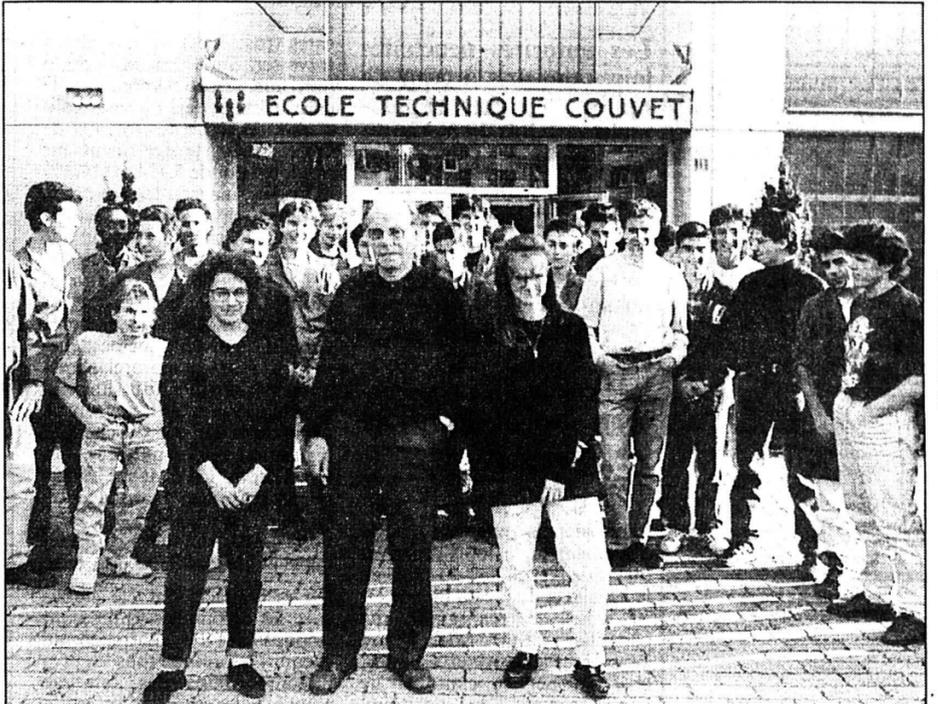
Actuellement, l'établissement compte 130 élèves, dont certains proviennent des cantons de Fribourg et du Valais. «Notre objectif est de monter à 150 personnes», ajoute le directeur. En effet, l'école du «Balcon du Jura» pourrait rencontrer les mêmes problèmes que son homologue de Couvet. «Notre avantage est d'être petits et dynamiques. Nous sommes arrivés à nous placer dans des niches particulières et nous jouons la carte de la complémentarité avec les autres écoles du canton», explique M. Bachmann.

SAINTE-CROIX MOINS CHER

Reste les frais d'écologie. La surprise est au rendez-vous. Selon les chiffres avancés lors d'une séance d'information, l'ETCC facture aux communes 10.000 francs par année et par élève, et le CPLN 12.000 francs. En envoyant les ados à Sainte-Croix, la douloureuse sera réduite de plus de la moitié! En 1992, la facture pour les élèves extérieurs au canton de Vaud s'est montée à 4600 francs...

SOLUTION PLAUSIBLE

L'opportunité d'expédier les Vallonniers à Sainte-Croix trouve du répondant dans le dis-



L'Ecole technique de Couvet, ses élèves et son directeur

L'établissement facture aux communes 10.000 fr par année et par élève. La somme augmentera en allant à Neuchâtel. A Sainte-Croix, la douloureuse sera réduite de moitié! (Keystone)

trict. «C'est une solution tout à fait plausible et cela ne me choque absolument pas. L'école de Sainte-Croix est excellente», estime Antoine Grandjean, secrétaire régional et député. «L'idée n'est pas si farfelue», considère, pour sa part, Pierre Aubert, président du comité de soutien à l'ETCC.

Certains parents de futurs apprentis y ont déjà pensé. A

l'image de Jean-Bernard Pulzer, qui possède une entreprise d'électronique industrielle à Fleurier. «A priori, cette solution est intéressante, cela vaut la peine d'y regarder de plus près.

L'établissement entretient des contacts très étroits avec l'industrie, c'est important. L'école de Sainte-Croix est nettement moins isolée que Couvet ne l'était».

TRANSPORTS: LE HIC

Cependant, tous les interlocuteurs soulignent le problème des déplacements. Malgré les 10 kilomètres séparant Fleurier de Sainte-Croix, aucun service de transports publics efficace n'existe. Un élément nullement insurmontable. Surtout avec un écolage moins coûteux au canton de Vaud. Cela laisse une belle marge de manœuvre. MDC

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVE

Tribunal du Val-de-Ruz Acquitté, faute de sous

Mardi, M. M. était renvoyé devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour détournement d'objets mis sous main de justice. Il lui est en effet reproché de ne pas avoir payé à l'Office des poursuites le montant saisi sur ses ressources des mois de juillet et août 1992. M. M. a expliqué qu'il avait dû être hospitalisé à cette période, n'avait pu travailler à 100%, vivant même quelques temps avec la seule rente AVS de sa femme, soit 918 francs. A l'audience, M. M. a déposé un décision lui octroyant une demi-rente invalidité, ainsi que la preuve du remboursement de plusieurs créanciers lorsqu'il a reçu un montant rétroactif de l'AI. Compte tenu de ses éléments, le tribunal l'a acquitté et mis les frais à la charge de l'Etat. (pt)

AGENDA

Môtiers Ludus Vocalis

Le troisième concert du «Mois Musical» organisé par les Jeunesses Musicales du Val-de-Travers aura lieu au Temple de Môtiers dimanche à 17 heures. A cette occasion, le chœur Ludus Vocalis, composé d'une cinquantaine de chanteurs, interprétera des œuvres de Rachmaninov, Tchesnokow, Bortnjanskij, Turstchaninow, Kedrow et Makarow. Fondé à Bâle en 1985, le chœur Ludus Vocalis a donné de nombreux concerts en Suisse et en Allemagne. Dirigé depuis 1988 par Henryk Polus, le chœur a acquis ses lettres de noblesse et remporte un succès sans discontinuer. (comm-mdc)

Gymnase du Val-de-Travers Réunion lundi soir

Lundi soir, les personnes impliquées dans le référendum contre la fermeture du Gymnase du Val-de-Travers se retrouveront au Collège régional de Fleurier (salle de dessin à 19 heures). Il s'agira de faire le point, de présenter les étapes à venir avant la votation fixée aux 6 et 7 mars et les moyens de récolter des fonds pour la campagne. (mdc)

Chézard-Saint-Martin: 15e Fête cantonale des musiques

Du souffle dans les trompettes

A quelques mois du grand rendez-vous des fanfares neuchâteloises, les organisateurs dressent un premier bilan de leurs préparatifs. L'enjeu est de taille: il s'agit de mobiliser toutes les énergies à Chézard-Saint-Martin, commune hôte, qui accueillera la 15e Fête cantonale des musiques à la mi-juin. Jouez trompettes, résonnez musettes!

Les musiciens de L'Ouvrière tiendront le double enjeu de s'investir aux côtés de leur président, Georges Sandoz, dans l'organisation de la fête, et de figurer au tableau d'honneur du jury sous la conduite de leur chef titulaire, Christian Blandinier.

La fête ouvrira ses feux dès le vendredi soir et conduira public et musiciens jusqu'à la proclamation des résultats, prévue dimanche en fin d'après-midi. Concerts publics, cortèges, exécutions devant le jury promettent aux mélomanes de somptueuses journées.

Un comité d'organisation, présidé par Pierre Blandinier, s'emploie à mettre en place une imposante logistique permettant l'accueil de plus de 1200 exécutants appartenant à 35 sociétés. Quelque 150 personnes seront nécessaires au bon fonctionnement de l'opération. Une tente d'une capacité de 2000 places sera érigée au sud du Centre communal de La Rebattet. Une tente qui abritera les cérémonies officielles ainsi que les prestations spontanées des fanfares. En revanche, les exécutions devant le jury se tiendront dans le confort chaleureux du centre,

dans un cadre acoustique optimal.

VOUS AVEZ DIT 10.000 PERSONNES?

Malgré une conjoncture économique morose, les organisateurs se plaisent à relever l'accueil positif réservé à leurs sollicitations promotionnelles. Des partenaires prestigieux tels que la Fédération des Caisses Raiffeisen, la Société coopérative Migros, la Loterie romande et celle des Meubles Pfister ont d'ores et déjà accordé leur appui.

Une telle manifestation entrainera dans son sillage un très large public. Considérant que 300 mélomanes assistent à chacune des soirées annuelles des 35 sociétés, les organisateurs estiment toucher une population de 10.000 personnes, dont une bonne part est attendue à Chézard-Saint-Martin. Et lorsque ce «potentiel» célèbre tous les quatre ans sa fête cantonale, il crée une dynamique culturelle importante, sociologique, économique.

ENTHOUSIASME OLYMPIQUE!

Le rayonnement de cette manifestation est tout bénéfique pour la région du Val-de-Ruz. A Chézard-Saint-Martin, on le sait bien pour avoir accueilli, dans le passé, la Fête romande de lutte, la Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois et un Tir cantonal. L'émulation est telle que des «esprits particulièrement motivés» rêvent même d'y organiser des Jeux olympiques. D'été, s'entend, parce que, côté neige...

(comm-se)

Ecole des parents du Val-de-Travers

Violence et peurs

La prochaine conférence organisée par l'Ecole des parents du Val-de-Travers (EPVT) aura lieu le mardi 9 février à 20 h 15 à la Salle Fleurisia de Fleurier. A cette occasion, Lucca Zoppi, psychologue, interviendra sur le thème de la violence à l'école et à la maison.

La violence dont les enfants sont les protagonistes suscite les peurs les plus vives. Les débats à ce sujet, souvent polémiques et émotionnels, sont de plus en plus nombreux. Les médias, auxquels on peut recourir pour avoir des renseignements sur ce

problème, préfèrent parfois jouer le jeu du sensationnel.

Certains considèrent que la violence est en augmentation, d'autres pensent le contraire. Faut-il attendre pour savoir qui a raison ou peut-on lutter contre cette violence? Y a-t-il des moyens «abordables» pour y faire face? Loin de vouloir proposer des solutions miracles, la rencontre de mardi vise à lancer un débat sur les outils à disposition des parents, des enseignants et des éducateurs pour combattre cette violence.

Le 20 janvier, l'EPVT invitait Muriel Bovay pour une confé-

rence sur «La drogue, une réalité à gérer», à laquelle un nombreux public a assisté. Mme Bovay a su rassurer les parents considérés comme la meilleure des préventions contre les toxicomanies.

Derrière la consommation de drogues, au sens large du terme, il y a des souffrances. Quand les enfants s'effondrent parce qu'ils n'ont pas pu relever le défi intenable d'être l'idéal de leurs parents, ces derniers doivent accepter le changement et continuer à faire confiance aux enfants. Le dialogue prime. (comm-mdc)

Chorales à Fontainemelon

Rendez-vous annuel

Les dix sociétés chorales du Val-de-Ruz donneront leur concert annuel à la salle de spectacle de Fontainemelon, vendredi 12 février, à 20 h 15.

Elles passeront à tour de rôle sur la scène pour interpréter des chants de leur répertoire. Et, en fin de première partie, placés sous la direction de J. R. Grosenbacher, les chœurs d'ensemble hommes interpréteront «Etoile du matin», d'E. Gardaz et «L'enfant dit», de P. Kaelin; tandis que le programme se terminera par «Comme l'enfant», paroles et musique de P. Huwyler et «Discobonheur», du même compositeur, paroles de P. Ducarroz, interprétés par les chœurs mixtes d'ensemble. (ha)

Fidélité à l'Union instrumentale de Cernier

50 ans et... 17 directeurs

Dimanche 7 février, lors de l'Assemblée cantonale des musiques à La Chaux-de-Fonds, Charles Tschachtli, de Cernier, sera fêté pour 50 ans de fidélité à l'Union instrumentale de Cernier.

Agé de 68 ans, M. Tschachtli a fait toute sa scolarité obligatoire à Cernier pour s'engager ensuite dans un apprentissage de faiseur d'étampes. C'est à l'âge de 15 ans que Charles Tschachtli fait ses premiers pas dans la musique en suivant des cours d'élèves.

Son premier instrument? Le cornet à pistons. Il a ensuite joué du bugle puis du baryton, un instrument qu'il pratique encore aujourd'hui. A l'armée, il était trompette militaire, incorporé au bat. car. 2.

Charles Tschachtli s'est beaucoup dévoué pour la musique. Fait rare, même si pour des raisons professionnelles il s'est installé à Saint-Imier, aux Brenets puis à Bienne, il est toujours resté fidèle à l'Union instrumentale de Cernier.

UNE SEULE FÉDÉRALE

Au sein de la société, il a assuré plusieurs fonctions au comité, dont celle de président durant de nombreuses années. M. Tschachtli n'a participé qu'à une seule Fête fédérale, celle de Lugano en 1991. Par contre, il a vu défiler 17 directeurs à la tête de la fanfare! «Aujourd'hui, je joue toujours avec beaucoup de plaisir», dit-il, relevant que, comme toutes les sociétés, «il faut un noyau de base et surtout un renouvellement des effectifs». (ha-se)

Saint-Imier: les 100 ans de Mme Ida Pauli-Frickart, au home «La Roseraie»

Un siècle de gentillesse

Aigrie, la vieillesse? Madame Ida Pauli est là pour prouver le contraire. Car les deux premières qualités qui arrivent à la bouche, pour décrire cette toute nouvelle centenaire, ce sont douceur et gentillesse. La délégation des autorités préfectorales et municipales s'en est bien rendu compte, hier à l'occasion de la petite cérémonie marquant, à «La Roseraie», cet anniversaire rare.

Marcel Monnier, préfet, et Rémy Langel, secrétaire de la préfecture, ainsi que Jean-Rodolphe Küng, conseiller municipal imérien, et Yannick Courvoisier, responsable du contrôle des habitants, avaient fait le déplacement de La Roseraie, avec des cadeaux et des messages officiels à l'adresse de la centenaire.

Au nom du gouvernement bernois, le préfet a remis à Ida Pauli un message signé de Peter Widmer, président du gouvernement, ainsi que les traditionnels vrenelis. Les délégués de la municipalité imérienne n'étaient pas en reste bien sûr, qui joignaient félicitations chaleureuses et présents à ceux du canton.

DÉVOUEMENT FÉMININ

Née le 5 février 1893 aux Convers, dans une famille d'agriculteurs, Ida Frickart ne devait pas connaître sa maman, morte en couches. Elevée durant une douzaine d'années par son père et sa grand-mère, elle fut ensuite placée.

Son école obligatoire achevée, la jeune Ida apprit la profession de repasseuse, qu'elle exerça à La Chaux-de-Fonds, où elle fit la rencontre de celui qui devint son époux le 31 mai 1918. Deux ans plus tard, la famille s'agrandissait avec l'arrivée de Roger, fils unique du couple. Ida Pauli se dévoua dès lors sans compter pour ses deux hommes, qui lui rendaient bien son immense affection.

Durant toute la vie active de M. Pauli, qui était chef-cantonnier, la famille vécut à La Chaux-de-Fonds. Et bien qu'installée ensuite au Locle, à la retraite de son époux, puis à Saint-Imier, au décès de ce dernier, Ida Pauli est demeurée chaud-de-fonnière dans l'âme, qui est d'ailleurs abonnée de très longue date à «L'Impartial».

CAP SUR SAINT-IMIER

Après le décès de son époux, en 1969, Ida Pauli s'en est revenue en Erguël, pour vivre dans la même maison que son fils et sa belle-fille, à la rue de la Clef. L'an dernier, Roger Pauli devait s'en aller lui aussi, sa maman s'installant dès lors à «La Roseraie».

Hier, pour son centième anniversaire, Ida Pauli était entourée des derniers membres de sa famille, à savoir sa belle-fille et ses petites cousines. Ces dernières se souviennent d'ailleurs des nombreuses parties de cartes qu'elles jouaient avec la centenaire, lorsqu'elle vivait encore «en ville».

L'an dernier, Ida Pauli a participé aux premières vacances organisées par «La Roseraie» en



Saint-Imier

Ida Pauli-Frickart, une centenaire toute de douceur. (Impar-Egler)

«La Roseraie» en chiffres

Profitons de ce centième anniversaire – un événement que le home de district n'avait plus connu depuis une vingtaine d'années au moins, soit dit en passant – pour se pencher sur quelques statistiques publiées dans «L'écho des roses», journal interne de «La Roseraie».

Au 1er janvier dernier, le home abritait 73 pensionnaires (72 un an plus tôt), soit 46 dames et 27 messieurs, dont l'âge moyen s'élevait à 83 ans. En 1992, «La Roseraie» a enregistré 15 départs et 16 arrivées, tandis que 31 personnes ont profité de sa

table d'hôte et que 36 pensionnaires ont pris part aux premières vacances de l'établissement.

La provenance des pensionnaires: Saint-Imier (34), Villeret (7), Sonceboz (6), Courtelary (4), Cortébert (3), Cormoret (2), Corgémont (2), Sonvilier (2), Renan (2), La Ferrière (2), Bienne (2), Frinwillier (2), Moutier, Lamboing, Estavayer-le-Lac, Dotzigen, Berne.

Au chapitre du personnel, relevons que le home emploie 60 personnes (50 femmes et 10 hommes), dont l'âge moyen correspond à celui des pensionnaires inversé, à savoir 38 ans. (de)

CP Saint-Imier: une excellente fin de mois

Mordues de glace

Sur le front à Grindelwald et à Lausanne parallèlement, les patineuses du CP Saint-Imier se sont fort bien comportées, à fin janvier dernier.

A Grindelwald tout d'abord, la Coupe cantonale juniors a vu Natacha Ciucarilli (2e) et Katia Chopard (4e) répondre parfaitement à l'attente de leur professeur. Ces deux demoiselles démontrent par les faits qu'avec de la volonté et de l'enthousiasme, il est possible de conjuguer entraînement, études et plaisir de patiner.

BIEN POUR UNE PREMIÈRE

A Lausanne, la Coupe romande de l'ARP se déroulait sur deux journées, avec les imposés le samedi et le programme libre le dimanche. Or dans la catégorie «poussins» (nées en 1982 ou plus jeunes), Alissia Gerber, qui en était à sa première compéti-

tion d'un tel niveau, a pourtant obtenu une très belle quatrième place, derrière les Chaux-de-Fonnières Laure Girard et Emanuela Crescenzo, ainsi que la Vaudoise Mélanie Lapaire.

En juniors B, Cynthia Richard, tout auréolée de son récent titre cantonal, s'est retrouvée face à des adversaires de très bon niveau. Classée 10e samedi soir, après un programme original satisfaisant, elle a connu le lendemain une véritable «journée sans», qui lui a valu un 15e rang final.

RENDEZ-VOUS EN ERGUËL

Prochain rendez-vous pour les amateurs de patinage: le samedi 20 février à la patinoire d'Erguël. Le CP Saint-Imier a effectivement l'honneur d'organiser cette année le concours interclubs, ouvert aux sociétés du Locle, de Moutier, Saingnégier, Tramelan et Saint-Imier. (cpa)

Courtelary

Collecte en faveur de G.- A. Houriet

La maison du président du mouvement anti-séparatiste Sanglier, Guillaume-Albert Houriet, à Courtelary, avait été endommagée par une bombe le 7 janvier dernier.

Un groupe de soutien, ému par le fait qu'il «se retrouve dans une maison sans vitre avec une température oscillant aux alentours de 10 degrés», a annoncé hier qu'il lançait une collecte pour aider son président à restaurer son logis.

Selon ce comité de soutien, les dommages occasionnés par l'explosion se chiffrent en «milliers de francs». Il fait valoir que si l'assurance immobilière du canton de Berne prend à charge une partie du coût des réparations, le reste est à la charge de M. Houriet. (ats)

Après une folle course poursuite

Trois arrestations à Sonceboz

La Police cantonale a arrêté hier trois ressortissants français – repérés dans une voiture volée et qui avaient pris la fuite – deux à Sonceboz et le dernier à La Heutte.

Dans la nuit de jeudi à hier, vers minuit et demi et dans le cadre d'un contrôle routier, des agents de la gendarmerie mobile de Moutier ont intercepté une voiture française, à la sortie ouest de Tavannes. Au moment d'être contrôlé, le conducteur a foncé sur un agent, avant de prendre la fuite, avec ses deux passagers.

La police a poursuivi le véhicule jusqu'à Sonceboz, où les trois hommes ont abandonné la voiture, pour s'enfuir à travers champs, à pied. Les agents ont alors tiré deux coups de sommation, qui leur ont valu d'appréhender l'un des fuyards.

Ensuite de quoi, après une opération de recherches de

grande envergure, les deux autres compères ont pu être arrêtés sans résistance, peu avant 7 h, alors qu'ils tentaient de prendre le train, à Sonceboz et La Heutte respectivement. Personne n'a été blessé dans toute l'opération.

MATÉRIEL DE CAMBRIOLAGE...

Les premiers éléments de l'enquête ont permis d'établir qu'il s'agit de trois ressortissants français, âgés de 28 à 30 ans, qui circulaient dans une voiture volée en France et transportaient du matériel de cambriolage. Tous trois se trouvent actuellement en détention préventive.

A relever qu'une des personnes arrêtées est recherchée par les polices suisses pour vols et cambriolages. D'autres investigations sont en cours. (pcb)

DUO DU BANC



AGENDA

Saint-Imier

Collégiale animée

Ce dimanche 7 février, un petit groupe de paroissiens animera le culte (avec sainte-cène) à la Collégiale, sur le thème «prier et travailler». On aura le plaisir, pour l'occasion, de réentendre Maurice André à la trompette. Ce moment se prolongera par un apéritif servi à la cure. Invitation cordiale à toutes et à tous. (comm)

SERVICES

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

● PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

● PATINOIRE
Sa, di 14 h 15-17 h (public); sa 14 h 15-15 h 15 (1/2 hockey).

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

● PHARMACIE DE SERVICE
Voiron, ☎ 41 20 72, sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30; di 11-12 h, 19-19 h 30.
En dehors de ces heures, ☎ 111.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

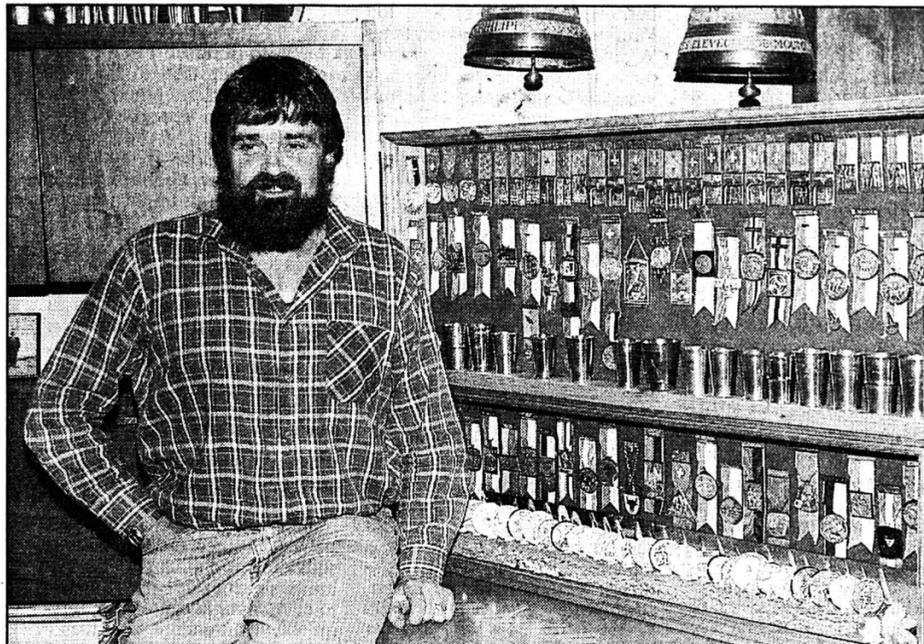
SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

Pour le tireur tramelot Jean Boegli

Un tour de Suisse réussi

Jean Boegli de Tramelan vient de signer un exploit peu ordinaire. Il lui a fallu à peine 20 ans pour réaliser non seulement un rêve mais encore une brillante performance. Il vient de terminer un Tour de Suisse qui lui a valu l'attribution de 26 grandes maîtrises cantonales de tir et la grande maîtrise fédérale.



Tramelan

Jean Boegli devant sa formidable collection de médailles.

(vu)

Ces résultats viennent d'être officialisés par le chef de match du district, M. Henri Mathez, de Cormoret. C'est la première fois depuis la fondation de la société de Tir Tramelan Campagne, il y a 120 ans bientôt, qu'un tireur réalise pareil exploit. Il est vrai que certains tireurs ont fait un beau bout de chemin dans cette course aux distinctions.

Dans la région également, peu de tireurs ont réussi une telle performance. Pas étonnant dès lors que le président de Tramelan-Campagne, M. Florian Châtelain, ait voulu honorer ce sympathique tireur lors d'une petite mais agréable cérémonie.

EN 20 ANS

Il a fallu à Jean Boegli près de vingt années pour faire le tour des 26 cantons suisses et y décrocher à chaque fois la «Grande maîtrise cantonale».

Jean Boegli, qui participe à ces tirs avec son mousqueton, doit à chaque fois tirer 60 coups sur cible à 10 rayons (30 coups à genoux et 30 coups couché). Cet exploit est en fait la plus belle et la plus importante récompense qu'un tireur peut souhaiter. Si les médailles n'ont aucune valeur marchande, la valeur sportive et sentimentale est énorme.

ON AIME OU ON AIME PAS...

Jean Boegli, un Suisse propre en ordre le clame tout haut: «Le tir on aime ou on n'aime pas, moi j'aime beaucoup...» Pour le «fer de lance» tramelot, tout a débuté il y a plus de 20 ans. C'est avec une arme en prêt qu'il réalise ses premiers résultats au sein de la

société de tir Tramelan-Campagne. Cette société, animée par une équipe de tireurs super sympas, fait que Jean Boegli s'y sent fort à l'aise. Profitant des conseils de ses amis tireurs, Jean Boegli obtient ses premières médailles et le virus du tir ne le lâchera plus. Ses excellents résultats l'incitent à acquérir une arme personnelle et le dur ap-

prentissage du tir à genoux, afin de participer aux maîtrises cantonales, débute. A force de volonté, de persévérance, de concentration et de gros sacrifices, le tout accompagné d'un brin de réussite, Jean Boegli obtient sa première maîtrise à Neuchâtel en 1973. Très tendu, anxieux mais surtout bien conseillé par son ami et coach Florian Châtelain, le «crack» local peut aujourd'hui accrocher 26 médailles à son tableau d'honneur.

Au fur et à mesure la tension baissait et les résultats s'amélioraient. Les tirs cantonaux se répétant tous les 5 à 10 ans, il fallait être en forme au bon moment. Ayant ainsi parcouru toute la Suisse, il a eu l'occasion d'en admirer ses beautés.

SÉLECTIONNÉ

Le fait de tirer à genoux, et obtenant d'honorables résultats, Jean Boegli est sélectionné plusieurs fois avec l'équipe des tireurs du Jura bernois pour des confrontations régionales et cantonales. Le fait de participer à ce «Tour de Suisse» a été bénéfique pour Jean Boegli qui a dû à chaque fois s'adapter aux particularités des stands et des conditions atmosphériques.

Malgré ces handicaps, le représentant tramelot y trouvait une ambiance qui honore les traditions helvétiques qui lui sont très chères.

(vu)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Accordéon à Tramelan Un double succès

Des problèmes de transmission électronique ont fauché le complot de l'excellent concert d'accordéon donné récemment à Tramelan. Aussi faut-il préciser qu'au cours de sa remarquable prestation, le professeur Michel Schott était remarquablement accompagné à la guitare par Enrico Farimonte qui a su apporter un soutien musical parfait. La magnifique ovation réservée par le public aux deux musiciens en témoigne. (Imp)

Canton de Berne Démâqués

Le Gouvernement bernois annonce que l'initiative en faveur de «l'interdiction de se déguiser lors des manifestations soumises à autorisation», déposée à la mi-janvier auprès de la Chancellerie, a abouti. Elle a en effet recueilli 14 140 signatures valables. (oid)

Déclaration fiscale Retard facturé!

Le Conseil exécutif a fixé au 15 mars prochain le délai général pour la remise des déclarations d'impôts 93/94. Et désormais, la prolongation de ce délai coûtera 30 francs, tandis qu'un émolument de 50 francs sera perçu pour les mises en demeure recommandées. C'est la première fois que sont perçus de tels émoluments, la décision du Gouvernement s'appuyant sur la nouvelle ordonnance ad hoc de la Direction des finances. (oid)

AGENDA

Tramelan Expo au CIP

Le Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan (CIP) accueille l'exposition de photographies de Jean-Claude Mathier de Courtelary sur le thème «Structures architecturales». L'exposition-vente est ouverte du 12 février au 19 mars du lundi à vendredi de 9 h à 22 h, le samedi de 9 h à 14 h. (Dimanche: fermé). Le vernissage aura lieu le 12 février prochain de 18 h à 21 h. Toute la population y est cordialement invitée. (comm-vu)

Femmes protestantes de Tramelan

Un bilan plus que positif

Bilan positif chez les femmes protestantes de Tramelan, réunies dernièrement en assemblée générale sous la présidence de Mme Françoise Nicolet. Une féconde activité qui démontre une belle vitalité de ce groupement paroissial.

Présentés par Mme Hélène Tanner, les comptes laissent apparaître des finances saines ce qui permet de maintenir le montant des cotisations.

MUTATIONS

C'est avec satisfaction que la présidente a retracé les activités du dernier exercice, lesquelles se sont toutes déroulées dans d'excellentes conditions. C'est avec de vifs remerciements adressés à toutes celles qui participent au bon déroulement de mouvement que Mme Nicolet a mis un

terme à son rapport annuel. Assumant d'autres responsabilités au sein de la paroisse, Mme Marlyse Burion quitte le comité. Mmes Laurence Habegger et Lorena von Allmen ont accepté de compléter le comité. L'effectif des femmes protestantes reste bien stable ce qui ne peut que réjouir ses responsables.

Les activités pour 1993 sont multiples; mentionnons en particulier: 5 mars: Journée mondiale de prière; le groupe de lecture se réunira le 11 mars alors que la rencontre régionale des groupes de lecture est programmée à Tramelan le 13 mai avec l'auteur Laurence Deonna. Les FP de Tramelan se rendront à Porrentruy pour suivre les débats de l'assemblée générale régionale.

Le prochain «petit déjeuner» aura lieu le 1er mai en faveur des «jeunes de la rue à Bienne». La

course annuelle conduira les participantes à Mulhouse pour y découvrir l'exposition «papiers peints» et «impression sur étoffe». Les activités permanentes seront maintenues comme les visites aux mamans de nouveau-nés, visites aux personnes âgées etc.. Participation active à la vente des missions comme au service «Carrefour», le groupe de tricot continue sur sa lancée. Il est proposé d'organiser le 13 mai prochain à la maison de paroisse, une vente de Pâques (œufs teints, bricolage de Pâques etc).

Après la partie administrative, la cassette réalisée à l'orphelinat de Koumra, au Tchad, était présentée à l'assistance qui a pu se rendre compte des activités de cet orphelinat, œuvre paraincée par les Femmes protestantes de Tramelan.

(comm-vu)

Villeret: au menu du Conseil municipal

Que d'affaires financières

Le Conseil municipal de Villeret n'a pas chômé, depuis le début de l'année, qui a notamment traité de nombreux dossiers relatifs à des travaux achevés ou en cours. Les décomptes, pour la transformation des locaux postaux, aboutissent à une somme de 91.000 francs, financée rappellent par une augmentation du loyer perçu auprès des PTT. L'assemblée de printemps se verra soumettre le décompte final.

Les travaux d'entretien effectués récemment à l'extérieur du complexe communal - peinture, menuiserie, isolation, réfection du pavage, etc. - auront pour leur part coûté environ 27.000 francs. La transformation d'un

appartement, dans le bâtiment de la Poste, a été engagée; les travaux, devisés à 55.000 francs environ, devraient être achevés à la fin de ce mois. L'appartement est d'ailleurs loué pour mars.

ZONE INDUSTRIELLE: ÇA MARCHE

Les résultats de l'expertise géologique de la zone industrielle des Champs du Clos, commandée par l'exécutif, confirment la bonne qualité du terrain en question. De bon augure.

Les autorités ont d'ailleurs réalisé la première vente: 2000 mètres carrés, pour une carrosserie. Des pourparlers avancés portent par ailleurs sur la vente de 7000 mètres carrés à une entreprise industrielle.

Autre bonne nouvelle: l'Assurance immobilière (AIB) a versé 14.000 francs à la commune pour l'amélioration du réseau d'eau d'extinction, lors de la réfection de l'Ancienne route. La même AIB subventionne à raison de 26.000 francs l'alarme SMT du service de défense.

AVEC COURT

Le Conseil municipal de Villeret a décidé de soutenir la démarche lancée par son homonyme de Court, dans la vallée de Tavannes, contre le projet de réorganisation de l'administration judiciaire et des tribunaux dans le canton. Une réorganisation dont les deux exécutifs estiment qu'elle va à l'encontre des intérêts du Jura bernois. (mw)

Ecoles de Tramelan

Nouvelles structures en vue

Lors de la conférence de presse mensuelle mise sur pied par les autorités locales, M. Yves Leuzinger, conseiller municipal et chef du Dicastère des écoles a présenté les nouvelles structures scolaires qui attendent les écoles du village avec l'introduction du 6/3, ceci pour autant que la votation prochaine du 5/4 ne soit pas un frein trop puissant. Si cette initiative était acceptée, cela signifierait tout simplement un retour en arrière par rapport à ce qui a été élaboré aujourd'hui.

Mais laissons parler celui qui connaît à fond ce problème pour y avoir non seulement donné le meilleur de lui-même dans la Commission d'étude mais proposé des solutions acceptables aussi bien pour les enseignants secondaires que primaires, même au prix de certains sacrifices.

EN 1994

Sous le thème «Mise en place des nouvelles structures scolaires», M. Leuzinger s'exprime ainsi: «Suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative 6/3 et à la mise sur pied d'une nouvelle loi sur les écoles, une commission a été créée en 1991. Elle a pour but de préparer le passage au nouveau système scolaire dont la mise en place commencera en 1994 et se terminera en 1998. Son rôle n'est pas de décider, mais de proposer des solutions aptes à satisfaire au mieux la majorité des groupes concernés. Les autorités municipales et en dernier ressort la population décideront de l'acceptation des options proposées.»

«Les membres de la commission représentent les collègues des maîtres, les commis-

sions d'école, l'association des parents d'élèves (APE) et la commune.»

MODIFICATION EN PROFONDEUR

«La nouvelle loi scolaire prévoit une modification en profondeur du système. Le tronc commun est rallongé de 2 ans, portant la durée de l'école primaire à 6 ans. Les deux dernières années de cette phase primaire sont des années d'orientation qui doivent permettre de guider l'enfant dans les branches et la section qui lui conviennent le mieux. Pour les trois dernières années d'école, les communes ont liberté d'organiser leurs classes comme elles le désirent. La commission a déjà opté pour certaines options principales:

- Regroupement de tous les niveaux 7-9 sous le toit de l'école secondaire.
- Cours à niveau pour les branches principales.
- Échanges de leçons entre primaire et secondaire afin de permettre aux enseignants concernés de pouvoir enseigner aux niveaux qui les intéressent.

- Mise en place du système avant 1996 sous la forme d'une participation des deux écoles et du transfert des grandes classes primaires.»

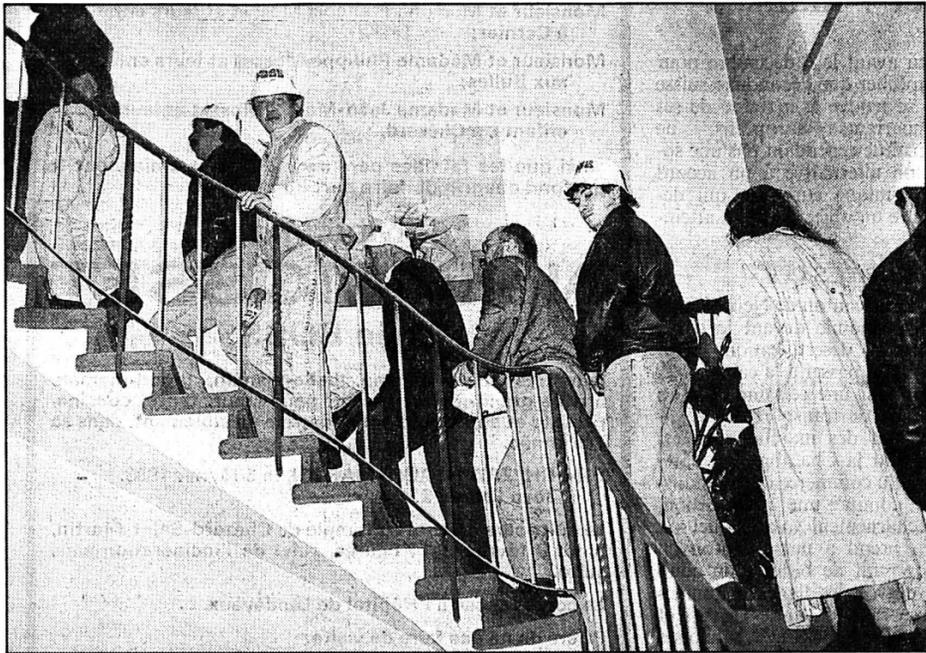
«Nous recherchons actuellement la meilleure solution pour la période transitoire. Cette phase de 1994 à 1998 sera en effet difficile à gérer, tant au point de vue administratif qu'éducatif. Plusieurs problèmes ne sont pas encore résolus. La votation du 5/4 freine pour l'instant toutes les décisions, tant à notre niveau que pour la Direction de l'instruction publique.»

Affaire à suivre... (vu)

Convention dénoncée dans la menuiserie et la charpenterie

Le bras de fer est engagé

Le Jura historique recense 150 entreprises travaillant dans le bois. Cela représente 550 travailleurs avec un taux de syndicalisation de 60%. Depuis début février, les ouvriers de cette branche se retrouvent sans convention. Cela ne s'était plus vu depuis 1949. La région jurassienne est la seule de Suisse à vivre pareille situation. Motif: le patronat a refusé d'accorder le renchérissement et, dans la foulée, il a dénoncé la convention collective. Hier, le SIB, syndicat de la branche, a donné de la voix. Il engage le bras de fer... la tête haute.



Le SIB engage le bras de fer

En décembre dernier, les ouvriers de Vopor S.A. avaient investi la BCJ de Delémont pour réclamer le paiement de leur salaire. Va-t-on à l'avenir vers de nouveaux conflits sociaux? (Impar-Gogniat)

emmené par Claude Jolissaint de Porrentruy. Deux revendications sur la table: la compensation du renchérissement (3,2%

et la réduction de l'horaire d'une demi-heure). Mais à la mi-janvier, prétextant de la situation économique morose, le patronat

a décidé de n'accorder aucun renchérissement et de dénoncer dans la foulée la convention collective.

Hier, le SIB a tapé sur la table. Parlant des patrons, Michel Buchs n'a pas mâché ses mots: «Ce sont des saligauds. Ils utilisent comme parapluie quand tout va bien et ferment le parapluie quand cela va moins bien... Ce sont des imbéciles, car tout le travail paritaire qui s'est fait sur la région évitait une concurrence déloyale. Tout cela tombe. C'est une position irresponsable». Pour le travailleur, l'absence de convention peut signifier baisse des salaires, fin du treizième mois, augmentation des heures de travail et travail au noir.

Le SIB n'entend pas en rester là. L'Office fédéral de conciliation sera saisie d'une requête pour trancher du différend. Ce matin, les ouvriers de la branche étaient réunis à Moutier pour discuter moyens d'action. Cela ira des arrêts de travail au boycott de certaines entreprises. «Si vous voulez la guerre, vous l'aurez» lance Raoul Challet.

Première mesure: signaler à l'attention de l'Etat pourvoyeur de travaux les bonnes et les mauvaises entreprises. On le voit, le bras de fer est engagé. Hier soir, la FCTC, syndicat chrétien, pas touché directement par ce conflit, apportait son soutien total au SIB dans son action. Voilà qui promet. Mgo

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Lois sanitaires

Le TF rejette

Le Tribunal fédéral a rejeté les recours intentés par deux médecins vendeurs de médicaments contre la loi sanitaire et contre la loi sur la vente des médicaments. Le TF juge que le message du Gouvernement avant le vote populaire sur ces deux objets n'a pas lésé les opposants. Ainsi, les services de soins à domicile pourront commencer à fonctionner comme la loi sanitaire le prévoit. (vg)

Franches-Montagnes

Trois ventes publiques

Suite à des faillites, il sera procédé à trois ventes publiques sur le Haut-Plateau. Le 12 mars, c'est une villa avec piscine intérieure, ancienne propriété d'un industriel et estimée à 1,3 million valeur incendie, qui sera mise aux enchères au Noirmont. Elle est issue de la faillite de Romolo S.A. à Delémont. Le 18 mars à Epauvillers, il sera procédé à la vente de poulailler et de silos décollant de la déconfiture de Daniel Petignat, atelier de mécanique à Bienne. Enfin, le 19 mars, c'est un terrain à bâtir à la rue du Pré-au-Maire aux Breuleux qui sera offert au plus offrant. Ce terrain provient de la faillite de Secoma S.A. à Cormoret. (mgo)

AGENDA

Le Noirmont

Concert de Vincent Vallat

Le Centre de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont met sur pied jeudi 11 février à 20 heures à la salle Roc-Montès un spectacle de Vincent Vallat, auteur-compositeur-interprète de chansons françaises. L'entrée, ouverte au public, est libre. (mgo)

Sylvie Aubry expose à Bâle

Du 11 au 27 février, Sylvie Aubry du Noirmont accroche cinq œuvres à la galerie Franz Mäder à Bâle. Cristina Spoerri, Gido Wiederkehr, Irène Wylder, Daniel de Quervain et Uwe Wiltmer sont à ses côtés. L'artiste franc-montagnarde expose une «suite pentatonique pour deux Amériques totémiques», cinq gravures sur bois réunies dans un coffret. Le vernissage de cette exposition est fixé au jeudi 11 février entre 18 et 20 heures à la Claragraben 45 à Bâle. (mgo)

Une nouvelle filière instituée dès août prochain

Bac technique: en avant!

Tant l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont que l'Ecole de métiers de l'Ecole de micro-technique de Porrentruy (EHMP) institueront, dès la rentrée d'août prochain, un baccalauréat technique.

Ce nouveau bac sera ouvert aussi bien aux jeunes faisant un apprentissage en entreprise et qui fréquentent deux jours par semaine les écoles professionnelles qu'aux élèves à plein temps de l'Ecole de métiers de Porrentruy.

Selon une première évaluation, cette offre nouvelle, qui permettra aux titulaires du baccalauréat l'accès aux écoles d'ingénieurs sans examen n'entraînera pas de frais financiers supplémentaires. Le groupement des classes et le transfert d'élèves

entre école professionnelle supérieure et classes du baccalauréat technique (BT) expliquent l'absence de coûts supplémentaires.

EN TROIS OU QUATRE ANS

Les apprentis en entreprises pourront suivre les cours préparant au BT dès la 2e année de leur apprentissage. Ils décrocheront et le CFC de leur profession et le baccalauréat au terme de leurs études. Les élèves de l'Ecole de métiers pourront eux obtenir le BT en trois ou quatre ans. Moyennant une phase d'adaptation encore à définir, les titulaires du BT pourront aussi accéder à l'Institut polytechnique de Sévenans. Les modalités précises de cet accès doivent toutefois encore être définies.

Ces réformes découlent de la baisse du nombre d'apprentis et

de la nécessité de parfaire la formation en culture générale, à côté des options techniques largement suffisantes. De même, les titulaires d'un CFC depuis plusieurs années pourront, après une année de cours à plein temps, décrocher un BT. Cette option intéressera principalement les jeunes du Jura méridional.

Selon les premières évaluations, il s'ouvrira sans doute au moins une classe préparant au BT à l'Ecole professionnelle de Delémont et à l'EHMP de Porrentruy.

Dans l'Ecole de métiers, l'accès aux cours préparant au BT se fera sur la base du livret de l'école secondaire et de tests psychologiques. Pour les apprentis en entreprises, il faudra subir un examen après une année d'apprentissage. V. G.

Selon vingt médecins jurassiens

Un seul scanner suffit

Prise de position importante hier de vingt médecins jurassiens avant le débat du Parlement sur l'acquisition de deux scanners. Après les résolutions des communes de Bassecourt, d'Ocourt et du Noirmont, dénonçant l'achat de ces deux engins, ce sont vingt praticiens des trois districts qui, dans une lettre ouverte, estiment qu'un seul appareil suffirait pour le Jura.

Ces médecins avancent plusieurs arguments. Outre la ques-

tion de la nécessité de deux scanners, ils estiment qu'il appartient en priorité au médecin praticien de décider de l'endroit approprié où doivent se faire les examens complémentaires de leur patient. Il en va de leur liberté et de leur indépendance.

Par ailleurs, ces praticiens dénoncent la circulaire «scanner» du ministre Boillat par trop «démagogique et lacunaire». Ils doutent des calculs de rentabilité, car il faut au moins 10 exa-

mens quotidiens pour rentabiliser ces appareils...

Enfin, ces médecins s'étonnent «de l'incohérence du Service de la santé publique lorsqu'il parle d'exode de rentrées financières alors même que l'approvisionnement de la plupart des établissements médico-sociaux de notre canton vient d'être attribué à des entreprises extra-cantonales». Voilà qui promet une belle empoignade au Parlement. Mgo

SERVICES

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

SAIGNELÉGIER

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 28.
Dr F. Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

Délégués du RJ en assemblée

Résolution adoptée

Réunis en assemblée à Delémont, les délégués du RJ ont adopté une résolution qui affirme qu'il n'appartient pas au canton du Jura de se plier à la raison d'Etat bernoise.

Les délégués du RJ demandent aux autorités politiques d'adopter toute mesure nécessaire dans l'affaire Hêche, déclarent que Pascal Hêche doit être jugé à nouveau en tenant

compte de ses mobiles politiques et considèrent que le recours en grâce au Parlement jurassien pourra rétablir le calme dans les esprits. Enfin, les délégués du RJ considèrent que l'immobilisme a prévalu au sein du canton du Jura. Le Gouvernement doit donc réaliser sans délai l'inclusion de Vellerat dans le canton et accélérer un processus identique concernant Moutier. (vg)

Crèches et répartition des frais

Recours rejeté

La Cour constitutionnelle du Jura a rejeté le recours de l'Association des crèches à domicile de Delémont contre la modification de la répartition des charges entre l'Etat et les communes adoptée par le Parlement en octobre dernier.

Le Parlement avait décidé que les frais des crèches et garderies, au lieu d'être répartis entre l'Etat et les communes, seraient pour 50% à la charge des communes-siège, le solde étant supporté à raison de 40% entre toutes les communes et de 60% par l'Etat.

Contrairement aux recourants, la Cour a jugé que ces nouvelles dispositions ne sont pas contraires à la légalité, ne violent ni la bonne foi, ni la Constitution cantonale. Le mode de répartition des charges n'est pas intangible. Les principes de répartition de l'aide sociale entre l'Etat et les communes n'impliquent pas non plus que leur part respective ne puisse subir de modifications. Le recours est donc rejeté. Les mesures d'économies prévues par le Parlement pourront donc entrer en vigueur. (vg)

Première à Saignelégier

Taurillons en vedette

Le service de l'économie rurale, via Georges Charriatte, et les syndicats d'élevage bovins jurassiens ont pris le taureau par les cornes. Pour la première fois dans le nouveau canton, s'est déroulé un concours central de taurillons. C'était hier à Saignelégier.

Ce concours permet de comparer les bêtes entre elles et de favoriser le commerce. A ce titre, plusieurs éleveurs souhaiteraient qu'à l'avenir, cette épreuve se déroule sur une journée entière. Les experts ont noté une bonne qualité et une bonne présentation du bétail. Voici les cinq meilleurs sujets classés par catégorie. 1. 8 mois: Emir (Jean-Claude Frossard des Pommerats). 2. 10 mois: Urs (Paul Varin des Cufattes). 3. 12 mois: Boucher (Jean-Martin Gignand des Genevez). 4. 14 mois: Bastor (Germain Piquerez de Bure). 5. 16 mois: Rocky (Paul Varin les Cufattes). (mgo)

COMMUNIQUÉ

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Recommandations pour les votations des 6 et 7 mars

Réuni sous la présidence de M. Yann Richter, le Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie a pris position sur les objets soumis en votation les 6 et 7 mars 1993.

Il recommande:

- l'acceptation de la Loi fédérale du 9 octobre 1992 concernant l'augmentation des droits d'entrée sur les carburants;

- le refus de l'initiative populaire du 26 octobre 1990 «pour l'abolition des expériences sur animaux».

L'APRÈS 6 DÉCEMBRE

Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur les conséquences du vote négatif du peuple et des cantons, le 6 décembre dernier, sur l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE). Il estime que cette regrettable issue nous laisse orphelins d'un projet d'avenir, isolés et menacés au plan économique.

Le verdict sans équivoque du peuple neuchâtelois appelle la Chambre à s'engager avec détermination et rapidité dans l'examen de toutes solutions qui permettent à notre pays et à notre canton de se préserver des dommages qui les menacent. L'accent doit dorénavant porter sur le renforcement de la compétitivité des entreprises, en particulier par l'introduction de la TVA. La Chambre relève que cette démarche, qui s'imposait

bien avant le 6 décembre pour empêcher que l'économie suisse ne se trouve à la traîne de ses concurrents européens, ne constitue cependant pas une solution alternative à un accord économique européen qui demeure un objectif vital à atteindre.

AVENIR DES CFF

Placer le canton de Neuchâtel et son économie devant le choix entre la désertification ferroviaire ou passer à la caisse pour maintenir une certaine offre en matière de transport des voyageurs et des marchandises est jugé par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie comme une provocation. L'acharnement avec lequel on s'en prend à notre canton en proposant de biffer d'un coup de crayon les lignes régionales desservant le Val-de-Travers et les Montagnes neuchâteloises n'est pas tolérable sans contre-propositions concrètes. Il en est de même du trafic de détail et de la suppression des centres «cargodomicile» de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dont les effets induits pourraient conduire au démantèlement d'autres prestations (douane, port franc, etc.). La Chambre appelle ses membres à lui faire connaître les conséquences que de tels projets pourraient entraîner sur le maintien et le développement de leurs affaires. (comm)

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Auto contre camion

Une automobiliste de la ville, M. M. L. B., circulait rue de Pouillerel, voie de gauche, en direction sud, hier à 11 h. A l'intersection avec la rue Numa-Droz, elle est entrée en collision avec un camion léger conduit par M. E. P. de La Chaux-de-Fonds qui circulait dans cette dernière rue. Dégâts.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur qui, durant la nuit de jeudi à vendredi derniers, au cours d'une manœuvre, a heurté un véhicule stationné à proximité de l'immeuble No 38 de la rue de la Fiaz à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

Jeudi dernier, vers 22 heures, un véhicule de couleur claire a été endommagé sur le flanc droit alors qu'il se trouvait stationné sur la partie sud de la rue du Progrès à La Chaux-de-Fonds, entre les immeubles 65-69. Le détenteur de ce véhicule est prié de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

L'enfant qui circulait, vendredi dernier à 13 h 30, rue du Bannet à La Chaux-de-Fonds, à la hauteur du mur des prisons et qui a, avec son vélo, heurté une voiture en stationnement à cet endroit, se blessant par la même occasion au visage, est prié de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

Le Locle

Le conducteur qui, jeudi dernier, entre 10 h 30 et 11 h 15, manœuvrant rue Henri-Grandjean au Locle, à proximité du marché Migros, a endommagé l'aile arrière gauche d'une voiture Fiat Croma grise, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (039) 31 54 54.

SERVICES

VAL-DE-RUZ

- AMBULANCE ☎ 117.
- HÔPITAL DE COUVET maternité et urgences: ☎ 63 25 25.
- PHARMACIE D'OFFICE Du sa 16 h au lu 8 h, Pharmacie Bourquin, Couvet, ☎ 63 11 13.
- MÉDECIN DE SERVICE Du sa 8 h au di 22 h, Dr Reinhard, Couvet, ☎ 63 28 28 ou 63 10 76.

VAL-DE-TRAVERS

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE Marti, Cernier, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.
- MÉDECIN DE SERVICE Du sa 8 h au lu 8 h, Dr Raetz, Cernier, ☎ 53 21 24.

TAPIS VERT

Tirage du 5 février

Dame de pique
Roi de coeur
Dix de carreau
As de trèfle

IN MEMORIAM
**Angustias
ALCALA**
1992 - 7 février - 1993

C'est que l'amour est plus fort que la mort.
132-508420

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Je lève mes yeux vers les montagnes:
d'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel qui a
fait les cieus et la terre.

Ps. 121: 1-2

Les enfants et petite-fille de feu Charles-Henri Mosset;
Monsieur et Madame François Mosset et leurs enfants,
à Cernier;

Monsieur et Madame Philippe Mosset et leurs enfants,
aux Bulles;

Monsieur et Madame Jean-Marcel Mosset et leurs
enfants, à Chézard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Nelly MOSSET
née BOSS

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine,
parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa
79e année.

2054 CHÉZARD-SAINT-MARTIN, le 5 février 1993.
Jean Labran 2.

Le culte sera célébré au temple de Chézard-Saint-Martin,
lundi 8 février à 14 heures, suivi de l'incinération sans
suite.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné le repos.

I Rois 5, v. 4

Michel Huguenin et ses enfants Laurence et Raphaël;
Madame Colette Marquis, à Mervelier:

Pierre Marquis, à Mervelier et ses enfants,
Claudine et Georges Barth-Marquis et leurs enfants,
à Corban,

Françoise et Martial Berdat-Marquis et leurs enfants,
à Mervelier,

Jeannette et Vincent Girardin-Marquis et leurs
enfants, à Apples;

Monsieur et Madame Willy Huguenin-Patthey, au Locle,
leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Madame
Raymonde HUGUENIN
née MARQUIS

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, fille, sœur,
belle-fille, belle-sœur, tante, marraine, filleule, nièce,
cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa
45e année, après une longue et pénible maladie supportée
courageusement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 février 1993.

La cérémonie sera célébrée le lundi 8 février, à 14 heures,
au Centre funéraire, suivie de l'incinération.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Balance 12
2300 La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte,
peuvent penser à la M.E.T. La Ronde, ccp 23-4249-1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



LE CHEF DU DÉPARTEMENT DE
JUSTICE ET SES COLLABORATEURS,
LE DIRECTEUR ET LE PERSONNEL DE
LA MAISON D'ÉDUCATION AU TRAVAIL
«LA RONDE», À LA CHAUX-DE-FONDS

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Raymonde HUGUENIN
épouse de M. Michel Huguenin, éducateur à «La Ronde»,
survenu le 5 février 1993.

LA SOCIÉTÉ DES SAMARITAINS
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part du décès de

Madame
Raymonde HUGUENIN
membre du comité, dont elle gardera
un souvenir inoubliable.

C'est dans le calme et la
confiance que sera votre force.
Esaie 30 v. 15

Madame Marie-Elise Bandelier-Jacot:

Jean-Paul et Lilianne Bandelier-Jacot, à Neuchâtel:
Marc-Olivier et son amie Monique,
Anne-Françoise et son ami Patrick;

Claudine et Claude Jeanrenaud-Bandelier, au Locle:
Yvan et son amie Stéphanie,
Sabine et son ami Christophe;

Madame et Monsieur Albert Arm-Bandelier et famille;
Monsieur Désiré Bandelier;

Les descendants de feu Paul Bandelier-Geiser;

Les descendants de feu Frédéric Jacot-Guinchard,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Paul BANDELIER

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-
papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, neveu,
parent et ami que Dieu a accueilli jeudi, dans sa 78e année.

Heureux ceux qui procurent la paix;
car ils seront appelés fils de Dieu!
Matthieu 5 v. 9

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 février 1993.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mardi 9 février à
8 h 30, suivi de l'inhumation.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 121, rue Numa-Droz.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

132-12418

NEUCHÂTEL



Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Joseph Orrico, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Claude Vonlanthen,
à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Denis Vonlanthen,
à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Didier Vatinel, à Bogis-Bossey;

Nicole, Patrick, Serge et Tamara Vonlanthen,
à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeanne VONLANTHEN
née FERT

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affec-
tion, dans sa 88e année et réconfortée par les sacrements
des malades.

2000 NEUCHÂTEL, le 4 février 1993.
(Vy d'Etra 23).

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-
Norbert de la Coudre, lundi 8 février, à 11 heures, suivie de
l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beaugard,
Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame et Monsieur Joseph Orrico
Chasselas 15
2006 Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour.
I Jean 4: 16

Les parents, amis et connaissances - en Suisse et aux USA - de

Monsieur
Edmond AESCHLIMANN
des Hauts-Geneveys

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu paisi-
blement, dans sa 91e année, au home des Charmettes, le
5 février 1993.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel,
lundi 8 février, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de Beaugard,
Neuchâtel.

Adresse des familles: Madame Jeannette Michel
Croix-Fédérale 15
2300 La Chaux-de-Fonds

Madame et Monsieur Henri Maron
Vignolants 31
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cinq numéros récents de «Temps présent»

Au royaume des dinosaures

Tant que la télévision romande osera maintenir ses importants magazines d'information en premier rideau - ABE le mercredi, TP le jeudi, TQ le vendredi - elle aura notre estime. Quand elle cédera à l'esprit «téléduo» généralisé, nous zapperons... Mais où? Sur ARTE ou TV 5-Europe...

Avec le «dino» Temps présent, il y a comme un petit malaise, difficile à cerner. Ceci pourtant: les sujets achetés sont en moyenne supérieurs aux produits de la maison. Facile à comprendre! On ne choisit que le meilleur dans une offre abondante. En revanche, on montre toutes les productions maison tournées, ou presque. C'est au début déjà que se joue le résultat final, par le choix d'une équipe, le choix d'un sujet. A noter toutefois que la réputation de TP reste grande, ne serait-ce qu'après le sixième FIPA à Cannes où «La Croix-rouge prise au piège» d'André Gazut, a été remarqué.

Peut-être que la lassitude s'installe, après vingt ans d'une même formule heureuse et plus de mille émissions. Le bétonnage est certes une garantie de

rigueur dans l'information, mais au détriment d'un peu de passion, de la présence d'un regard qui oserait dire «je». Quarante-cinq/cinquante minutes, c'est aussi un carcan fort strict, qui pourrait bien parfois conditionner le choix de certains sujets. La grille est trop rigide.

CINQ CHÔMEURS EN QUÊTE D'EMPLOIS

Le prochain TP (jeudi 11 avec reprise le samedi 13 février), «Cinq chômeurs en quête d'emplois» de Janka Kempfer-Louis et Philippe Grand est intéressant par sa structure. Il est fait de cinq portraits, chacun de dix minutes environ. Les auteurs interrogent et partagent quelques moments de la vie de cinq chômeurs ou chômeuses, proches de la fin de leurs droits qui ont décidé de s'en sortir en poursuivant leur formation afin de créer une petite entreprise. Avec trois cas particuliers, on aurait eu un «Tell quel». Un seul aurait pu trouver place dans «A bon entendeur». Pour TP, il en fallait cinq: on aurait pu en trouver vingt... ou plus. L'unité pourtant vient des variations autour du même thème, composées par la même équipe. Peut-on percevoir dans cette structure une ouverture vers la liberté retrouvée de la durée en fonction du sujet, un retour vers l'ancienne formule plus souple de «Continents sans visa», même exceptionnellement?

LE DROIT AU REGARD

Le journaliste, le réalisateur, l'opérateur et même le monteur, membres importants d'une équipe de réalisation, ont-ils le droit de faire valoir leur point de vue sur le sujet qu'ils abordent ou doivent-ils s'efforcer de rester neutres? Le droit au regard existe, mais comment s'exprime-t-il?

Derek Jones, dans «La guerre

du tabac» (28 et 30 janvier) pi- que une belle colère contre les méthodes de l'industrie du tabac américaine, qui veut augmenter son chiffre d'affaires en s'ouvrant de nouveaux marchés. Mais ce document britannique dénonce l'étranger américain sur le marché asiatique!

Dans «Chine, la fièvre capitaliste» (4 février 1993), Gérald Mury et Gilles Pasche admirent

le dynamisme chinois dans sa nouvelle ligne qui marie presque harmonieusement communisme et économie capitaliste de marché. Entre les images, on sent toutefois qu'ils s'étonnent de l'engouement chinois pour le mode de vie américain, jusque dans son aspect «macdo».

Les tziganes de Roumanie continuent d'être victimes de multiples rejets. (21 janvier 1993). On y donne la parole à certains qui dénoncent les comportements des «roms». Mais qui peut bien alors croire ces «racistes»? Une profonde sympathie se dégage en faveur de ces nouveaux parias, qui n'ont peut-être jamais cessé de l'être. La beauté des visages, leur luminosité renforcent «sensuellement» la prise de position en leur faveur.

«Une armée, pour quoi faire?» se demandait-on aussi (14 janvier 1993). Ceux de «Pour une Suisse sans armée» ont pu s'exprimer ainsi que des officiers supérieurs engagés dans la perspective «Armée 95». Mais le choix de quelques scènes de la vie militaire montre ce qui subsiste d'un passé parfois même lointain, dans le cérémonial, les exercices et aussi l'état d'esprit. Ici, c'est un peu par ruse et au deuxième degré que s'exprime un timide point de vue fait de doutes...

Plus on s'éloigne de la mairie, moins bien on parle du maire... Freddy LANDRY



Tziganes: toujours des parias

Victimes du racisme à travers les âges

(RTSR)

A BON ENTEDEUR

Catherine Wahli a raconté la savoureuse - pour le téléspectateur! - histoire d'une dame qui a acheté un appareil Sony de presque mille francs, tombé trois fois en pannes différentes durant l'année de garantie. (TSR / mercredi 3 février). Le 2 février, donc à la veille de l'émission, Sony et son revendeur de Genève lui ont offert un même appareil neuf! «A bon entendeur» est efficace, mais ne peut tout de même pas résoudre tous les conflits.

On regrette souvent que l'information sur petit écran, face à des problèmes petits et gros, s'arrête à l'observation sans esquisser une ou des... solutions... possibles. L'animatrice, assez souvent, fait l'effort de donner des conseils, parfois amorce de solution. En voici: tout acheteur devrait faire ajouter à une garantie une clause légalisant l'échange d'un appareil tombé en panne deux ou trois fois durant la phase de garantie...

LA TÉLÉVISION A BESOIN DE SEXE

Télespectatrices et téléspectateurs aiment bien qu'on leur parle d'amour, de sensualité, d'érotisme, en un mot de sexe! Mais qui en a vraiment besoin? Ce genre de chose, ça fonctionne bien à l'audimètre! Ainsi, c'est la télévision qui a besoin de sexe...

Le 25 janvier 1993, après la projection du brûlant «Facteur sonne toujours deux fois», Christian Defaye a parlé «érotisme» avec des invités français en majorité.

Quelques jours plus tard, le service de presse de la TSR a publié un bulletin de victoire: 30% des foyers ont suivi le film, ce qui correspond à 44% de parts de marché alors que 13% restaient fidèles au débat, pour encore 33% des parts de marché. Quand on vous dit que la TV a besoin de sexe pour un bon audimètre...

DEUX MILLE APPELS

Durant la même émission, les téléspectateurs pouvaient appeler le standard par téléphone. Il y eut, paraît-il, deux mille appels, la grande majorité favorable à l'érotisme au cinéma, repris par le petit écran. Oui, mais comment mesure-t-on cette majorité? Un appel signifie-t-il que la communication a été établie avec un standardiste et les remarques notées? Et sur les appels notés, combien pour le plateau? Il faudra que la TV précise les sens de ces informations numériques... Fyly

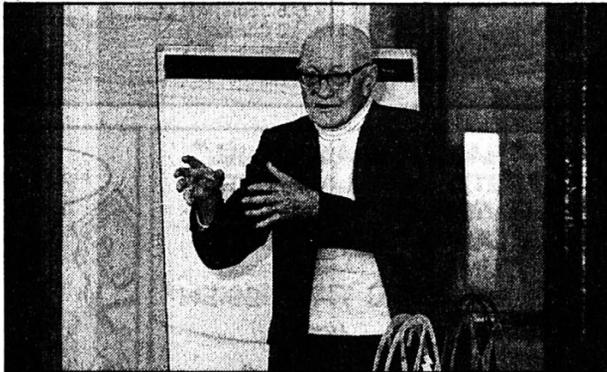
Concert de l'Orchestre symphonique neuchâtelois

A l'affiche Gerber, Mozart et Lalo

Les violons de l'Orchestre symphonique neuchâtelois auront la partie belle dimanche au Temple du Bas. L'ensemble, dirigé par Théo Loosli, créera une œuvre de René Gerber, accompagnera successivement des voix d'enfants et Sylvia Marcovici, violoniste.

René Gerber, compositeur neuchâtelois, a déjà à son actif une importante production de musique de chambre, dont le style d'écriture se rattache à l'École française. Il y a dans les œuvres de René Gerber un sens de l'orchestration, subtilement lié à l'art de la couleur, une discipline que le compositeur pratique à d'autres heures. Le concerto pour harpe et orchestre, joué en première audition, ouvrira le concert. Sarabande, passepied, pavane, précèdent une brillante coda où la harpe, Line Gaudard, met en évidence musicalité et technique, dans qu'elle a développés avec Chantal Matthieu.

Les solistes du «Chœur de garçons Robert-Favre» interviendront ensuite des airs, variés, de Mozart, ainsi que des extraits célèbres de «La flûte enchantée». Parmi ces solistes, citons Thierry Wey, 6 ans, qui captive



René Gerber

Compositeur neuchâtelois dont sera créé le concerto pour harpe et orchestre (Impar Galley)

les auditoires par la puissance de sa voix et son expressivité. La réplique lui sera donnée par Stéphanie Burkhard, soprano.

Sylvia Marcovici, violoniste prodige belgo-roumaine, premiers prix aux concours «Marguerite Long, Jacques Thibault» «Georges Enescu», a été applaudie dans le monde entier sous la direction d'Eugène Ormandy, Claudio Abbado, Riccardo Muti, Riccardo Chailly. Sylvia

Marcovici sera soliste de la symphonie espagnole de Lalo. L'Orchestre symphonique neuchâtelois, rappelons-le, fondé et dirigé par Théo Loosli, réunit des musiciens des classes professionnelles de conservatoires et des instrumentistes diplômés en début de carrière. D. de C.

● Temple du Bas, Neuchâtel
Dimanche 7 février, 17 h.

BILLET

Ben! mon colon...

Le téléviseur est placé sur un rayon d'angle, un peu en hauteur, au fond du bistrot, pour être bien vu de partout. Le téléjournal du soir vient de se terminer, avec sa pleine ration d'images glanées notamment en Afrique, pas là où ça va assez bien, mais plutôt là où ça va très mal. Où l'on se révolte, où l'on se bat, où l'on s'étripe, où l'on viole, où l'on vole, où l'on massacre, où l'on détruit. Mais aussi où l'on crève de faim. Où l'on n'a plus qu'une vieille peau desséchée sur des os saillants, où les bébés ont des airs de zombies, les gamins des jambes et des bras maigres

comme des branchettes de coudrier, où les lèvres se retroussent sur des mâchoires édentées, où les yeux se cachent dans de profondes orbites, bref, où chacun, hommes, femmes, enfants, bébés, tous portent les stigmates d'une mort annoncée...

Dans son coin, la moustache blanche de mousse de bière, la barbe pleine de miettes de bon pain, le vieux Gustave secoue la tête devant ces terribles images et s'écrie soudain, prenant à témoin les autres consommateurs:

- Tout ça, c'est dégueulasse. Autrefois, ça n'existait pas. Dans les pays d'Afrique colonisés, les Noirs ne crevaient pas de faim; ils tombaient pas comme des mouches, ils avaient un abri. Ben oui, ils étaient un peu esclaves, ils

avaient pas la vie toute rose, mais au moins on s'occupait d'eux. Il y avait des récoltes, ils étaient nourris, et tout n'était pas systématiquement détruit et brûlé... Il y avait de l'ordre, de la discipline. Les colonisateurs, avant de les laisser tomber dans l'indépendance, ne leur ont malheureusement pas appris à se débrouiller tout seuls. Maintenant, il faudrait que chaque pays européen prenne en main une de ces régions à désordre, et en assure l'administration, la police, l'économie, et ça remarquerait bien, j'en suis sûr. Le remède aux maux nés de la décolonisation, ce serait ça!

Et une voix cria à l'autre bout de la salle:

- Ben oui, la colonisation, tout bêtement... JEC

SOS animaux

«Brigand», n'est pas un brigand!

Malgré ce nom insolite, «Brigand», ce gentil mâle croisé appenzellois est tout simplement un chien très affectueux qui n'a, jusqu'à maintenant jamais tiré le gros lot à la loterie de la veine!

CHEZ LES CHATS



Une arrivée récente.

(sp/spa)

Il est âgé d'environ cinq à six ans, est tatoué, vacciné, et prêt à entrer dans une nouvelle famille à qui il pourrait enfin donner une affection durable.

Sa dernière propriétaire, atteinte dans sa santé, est obligée sur conseil du médecin de se séparer de cette jolie bête, et n'est plus en mesure de s'occuper de Brigand.

Il avait pour compagnie une très gentille chienne, croisée Berger allemand, qui elle aussi a retrouvé dernièrement un nouveau foyer. Brigand accepterait facilement la compagnie d'autres congénères.

Dans notre rubrique précédente nous avons présenté «Mandi» qui avait eu bien des malheurs et s'était retrouvé chez nous pour un nouveau séjour. Cette chienne, Berger belge noire a enfin trouvé un accueil et une place de rêve.

Des patrons corrects, un grand parc clôturé, un compagnon de son âge et de sa taille, et tous deux courent en liberté avec en prime la surveillance et la garde d'un entrepôt.

Du côté de la chatterie la situation s'est détendue et les minets à placer sont en diminution, du moins pour l'instant.

Toutefois, il en reste toujours quelques-uns qui attendent de trouver un accueil dans un nouveau foyer.

APPEL

Nous cherchons une à deux personnes aimant les animaux, disposées à donner environ deux heures par jour pour aider la (SPA) Société protectrice des animaux (placements, transports, nettoyages, etc.) Chs. G.

● SPA La Chaux-de-Fonds,
☎ 28 64 24



Brigand

Gentil chien croisé, Berger appenzellois mâle d'environ cinq à six ans, tatoué, vacciné.

«La vallée des roses» de Le Gall: une «aventure» de Théodore Poussin?

Le parfum des épines

Frank Le Gall quitte pour un temps les aventures maritimes de Théodore Poussin, baroudeur malgré lui, pour en raconter l'enfance dans une maison au bord de la mer. Un septième album qui vient d'obtenir le Prix du public au dernier Festival d'Angoulême.

Par Frédéric MAIRE

A la parution, il y a un peu moins d'une année, d'*Un passager porté disparu*, nous écrivions ici-même: «Théodore Poussin revient à Dunkerque, après six albums passés à sillonner les mers d'Orient. Quant à Frank Le Gall, l'auteur qui a fidèlement retranscrit son histoire, il clôt ici un cycle qui représente l'aboutissement (provisoire) d'une des plus belles séries actuelles en bandes dessinées.»

LA QUÊTE DE LA VÉRITÉ

Théodore Poussin, ce commis aux écritures aux «Chargeurs maritimes», parti en 1928 sur les mers d'Orient en quête de son oncle mythique, le capitaine Steene, revient au bercail après un périple de deux ans... et de dix pour son auteur, Frank Le Gall, 33 ans, qui a commencé à rapporter son histoire en 1982.

Avec *Un passager porté disparu*, l'auteur publiait donc l'album de la «révélation», celui dans lequel Poussin comprenait enfin une vérité qu'il connaissait sans doute depuis longtemps mais qu'il ne s'était au fond jamais avouée. Comme souvent, le voyage avait été pour lui une fuite, un «refoulé» magnifique, autant qu'une «quête», une sorte d'auto-analyse de sa propre existence.

AU FOND DE L'ÂME

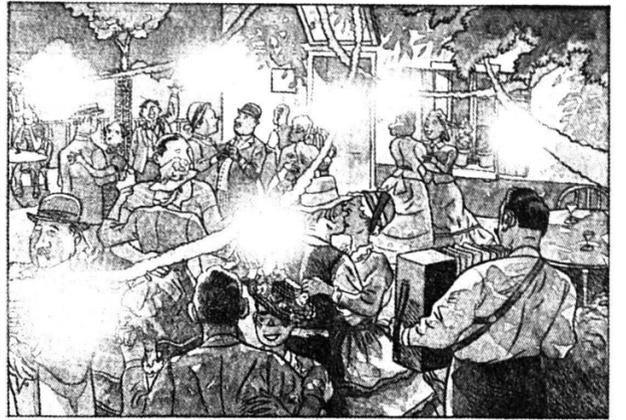
C'est dire si la première étape de cette série, qui s'achevait alors, faisait la part belle à la subjectivité du personnage: son voyage, comme sans doute celui de la plupart des marins, tenait plus d'un périple intérieur, celui de

l'individu qui recherche son âme. Mais cette vérité, intime, restait néanmoins floue... Il était sans doute logique, dès lors, que Frank Le Gall ait envie de sonder l'âme de son personnage de façon plus directe encore. C'est-à-dire le piéger et le dévoiler, littéralement, au sein de son enfance.

C'est ainsi que *La vallée des roses*, ce nouvel ouvrage, comme une parenthèse dans la série, met en scène Théodore Poussin alors qu'il n'a que huit ans, et qu'il emménage avec sa famille dans sa maison neuve de la campagne, Rosendaël, qui veut dire Vallée des roses... les quelques années qui vont s'écouler ensuite sous le pinceau de l'auteur, jusqu'aux premières rumeurs de la guerre de Quatorze, sont autant d'étapes insignifiantes (dans leurs actions) que fondamentales (dans leurs contenus) pour le devenir du petit Théodore.

LA VALLÉE DU TEMPS QUI PASSES

Frank Le Gall écrit que «(...) Théodore ne sait pas encore que la vie est aussi une vallée, une



vallée de larmes, et que les roses ne sont pas immortelles. Elles éclosent puis disparaissent, et il

ne subsiste un temps que leur parfum, leur souvenir. Le temps d'une histoire...»

Cette histoire, c'est Théodore qui la raconte, tour à tour avec l'innocence du gamin qu'il est, dans le récit, et la maîtrise du souvenir de l'homme et de l'écrivain qu'il est devenu. Autant de longues phrases poétiques, lourdes du parfum de la nostalgie, du plaisir de l'évocation mêlé à la douleur, issues à la fois de la plume de Frank Le Gall et de ce Théodore-Charles Le Coq dont il s'inspire et qui ne doit pas avoir été, lui, un personnage de bande dessinée.

Cette histoire, tout anodine qu'elle y paraisse, met ainsi à nu les épines de ces roses éphémères: association de micro-événements qui, rassemblés par la grâce du dessinateur, fondent le devenir d'un homme.

LA QUÊTE DE LA RÉALITÉ

Cet album-parenthèse, comme une pause et un ressourcement avant de plonger vers de nouvelles aventures, Frank Le Gall l'a aussi voulu différent par sa couleur... abandonnant courageusement les à-plats, le dessinateur se voue ici à l'aquarelle (ou l'écoline) pour remplir les traits. Il propose ainsi une image du monde à la Renoir (père et fils) qui diffuse les jeux sublimes et délicieux de l'ombre et de la lumière, cette joie de vivre dans le temps qui passe (les fêtes, le cirque, le cinématographe, les saisons, la neige, l'école et la guerre) et ces épines qui font souffrir, dans l'attente du père, marin, qui navigue au loin.

Ce changement de forme permet au double auteur de l'histoire (Le Gall et Poussin confondus) de troquer le ton incisif de l'aventure - le mythe - pour les nuances de la réalité. L'album devient d'autant plus fort qu'il ne raconte rien d'important, au fond, mais qu'il le raconte vraiment. Ainsi Théodore Poussin, avant de partir vers de nouvelles péripéties, est désormais incarné dans la mémoire du lecteur, comme un ami dont, enfin, il connaîtrait quelques épines.

● *La vallée des roses* (Théodore Poussin, tome 7) Par Frank Le Gall Dupuis, collection Repérages



LUNDI: l'Afrique

BULLES

ANGOULÈME No 20 LE PALMARÈS

Le 20e Salon de la BD d'Angoulême, qui s'est achevé dimanche dernier a décerné ses palmes, communément nommés Alph'Art, en hommage au dernier album d'Hergé. Le Grand prix de la ville couronne l'œuvre de Gérard Lauzier, 60 ans, qui, l'an prochain, succédera par conséquent à Frank Margerin comme président de la manifestation.

A ce prix incontournable se joignent tout d'abord l'Alph'Art du meilleur album francophone, décerné cette année au deuxième tome des *Aventures de Basil et Victoria*, Jack, par Edith et Yann, dickensiennes aventures dont nous pensons le plus grand bien depuis leur naissance. L'Alph'Art du meilleur album étranger a récompensé un autre incontournable de la BD, l'Américain Art Spiegelman qui signe, avec *Maus II*, la suite et la fin de ses «souvenirs» paternels de l'holocauste nazi.

Le «Meilleur album coup de cœur» emporte aussi tous nos suffrages puisqu'il signale l'intérêt du *Bar du vieux Français*, de Stassen et Lapière, dont nous avons déjà chanté les louanges. Cet album, récompensé l'été dernier à Sierre par le Prix Candard des journalistes spécialisés de Suisse, a aussi reçu à Angoulême le prix Bloody-Mary décerné par la presse!

L'Alph'Art du public a célébré le nouvel ouvrage de Frank Le Gall *La vallée des roses*, dont nous disons tout le bien qu'il faut en penser ci-contre. Enfin, le nouvellement créé Prix du scénario a été attribué à notre compatriote Eric Cosandey, Cosey de son nom d'artiste, pour son travail d'écriture (très) visuelle, presque muette, dans *Saigon-Hanoi* album cinématographique en diable qui ne nous avait, en revanche, guère convaincu... mais la tentative louable de Cosey de casser les codes narratifs traditionnels méritait, à l'évidence, d'être signalée.

Post-scriptum «médiatique»: à l'occasion des journées angoumoises, France 2 et Michel Field ont entièrement consacré un Cercle de minuit à la BD qui valait son pesant de témoignages; et «Libération» a publié un numéro spécial «Livres» qui valait aussi le détour, en particulier grâce à une interview du fou scénariste Alejandro Jodorowski. Nous y reviendrons. (fm)

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis

